

Avenzoar : sa vie & ses oeuvres / par Gabriel Colin.

Contributors

Colin, Gabriel, 1860-

Publication/Creation

Paris : E. Leroux, 1911.

Persistent URL

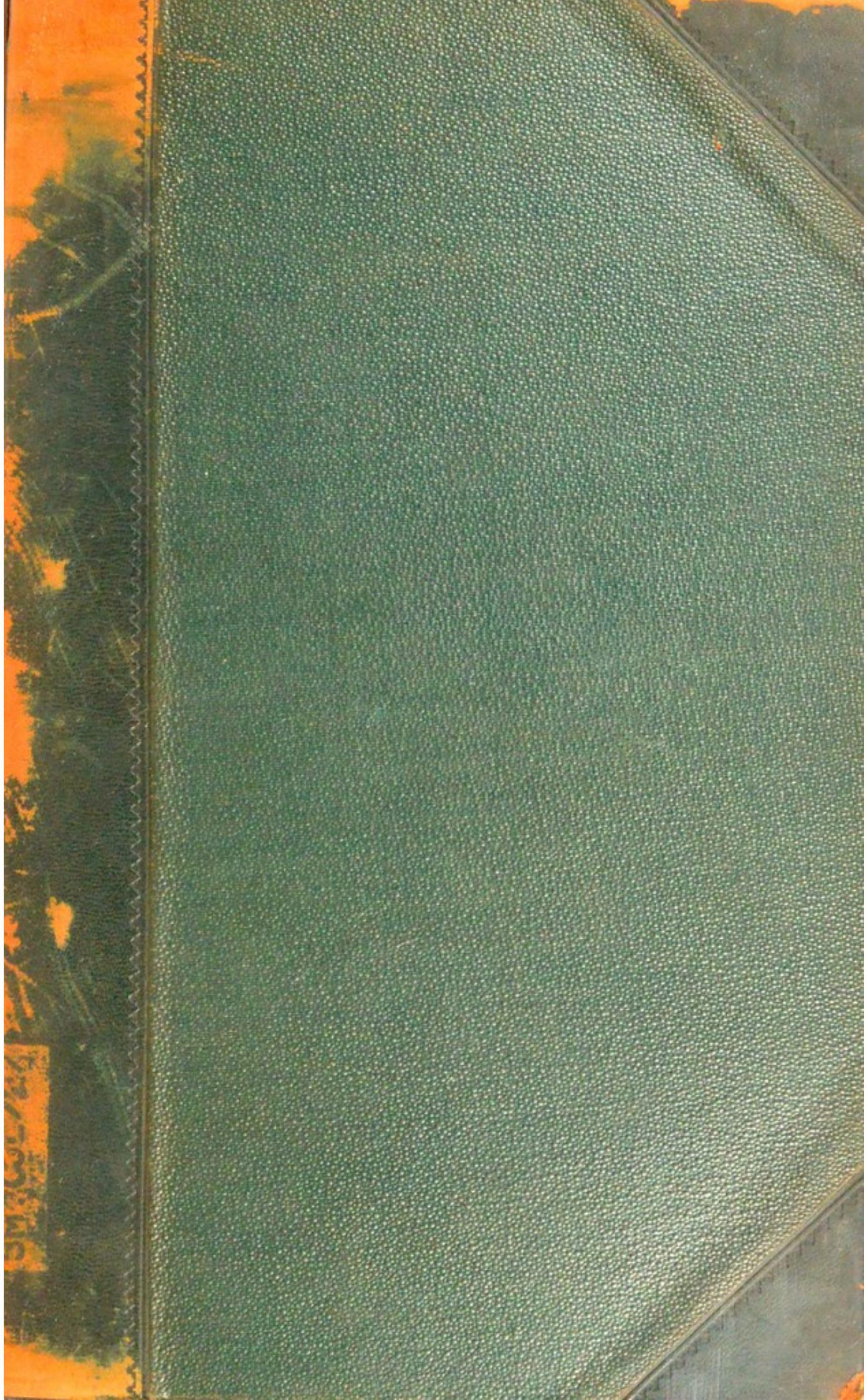
<https://wellcomecollection.org/works/pagd4j5p>

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



B *** Ave

BM (2)



22101532310

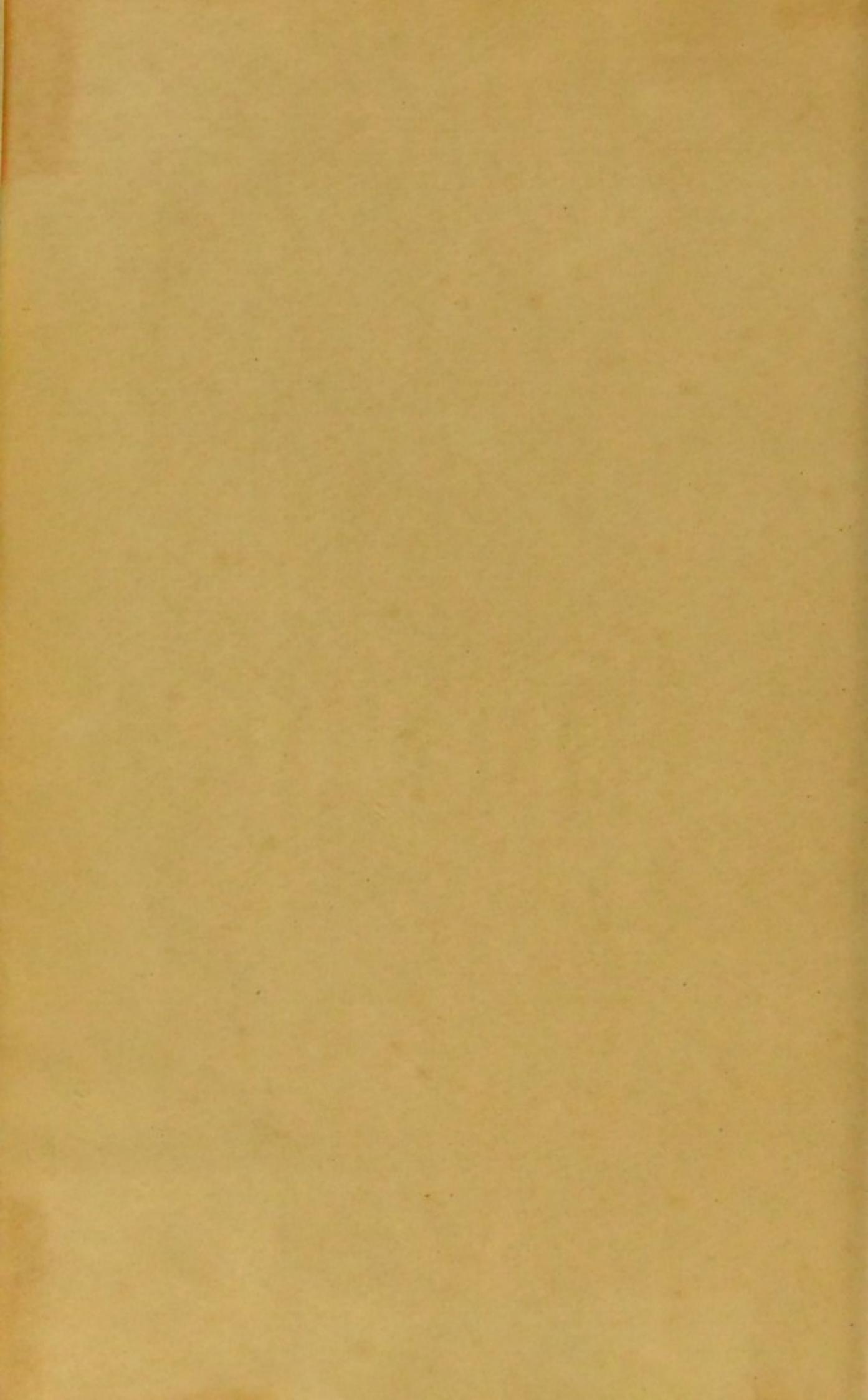
B. H. BLACKWELL LTD
BOOKSELLERS
48 to 51 BROAD STREET
OXFORD

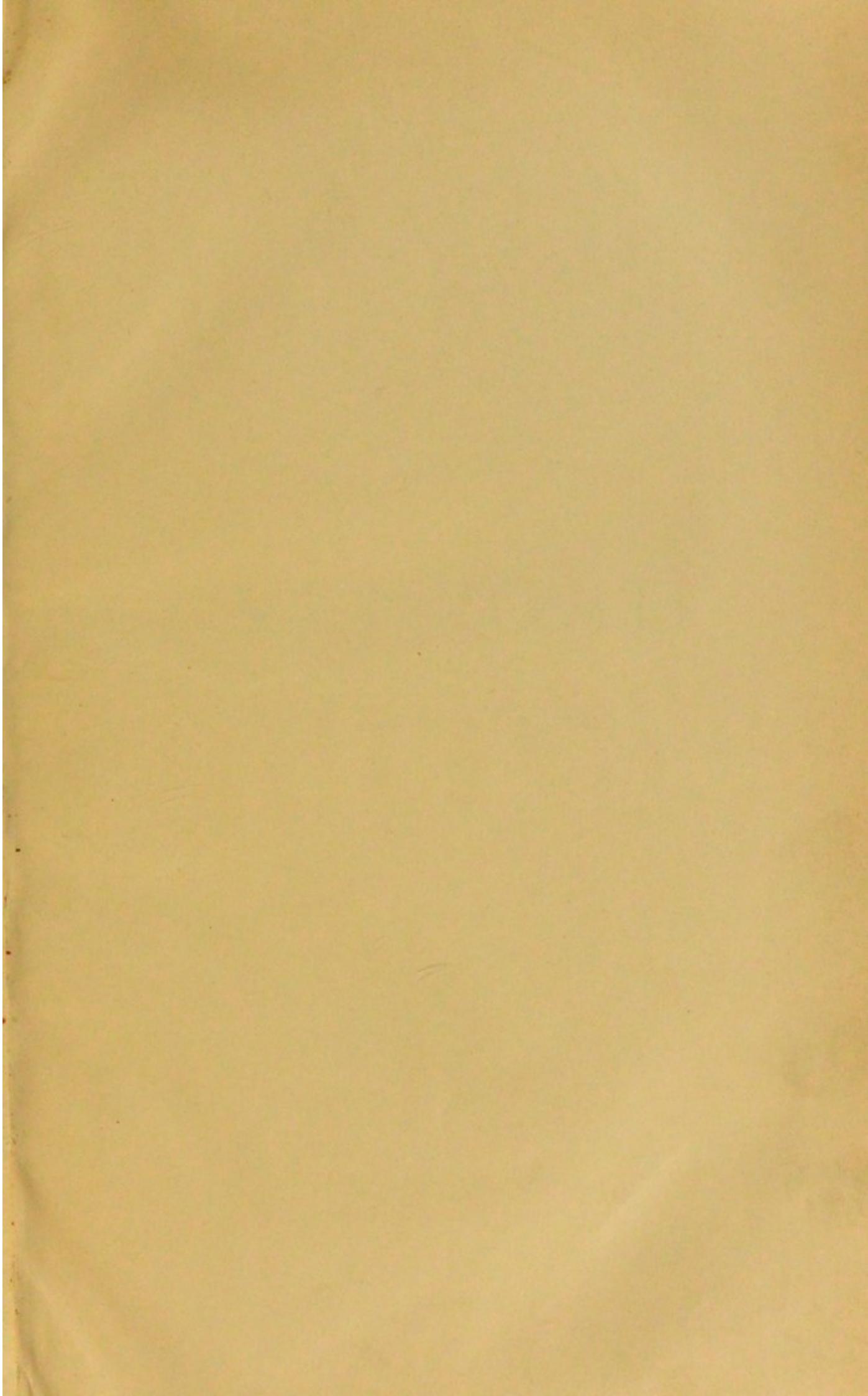


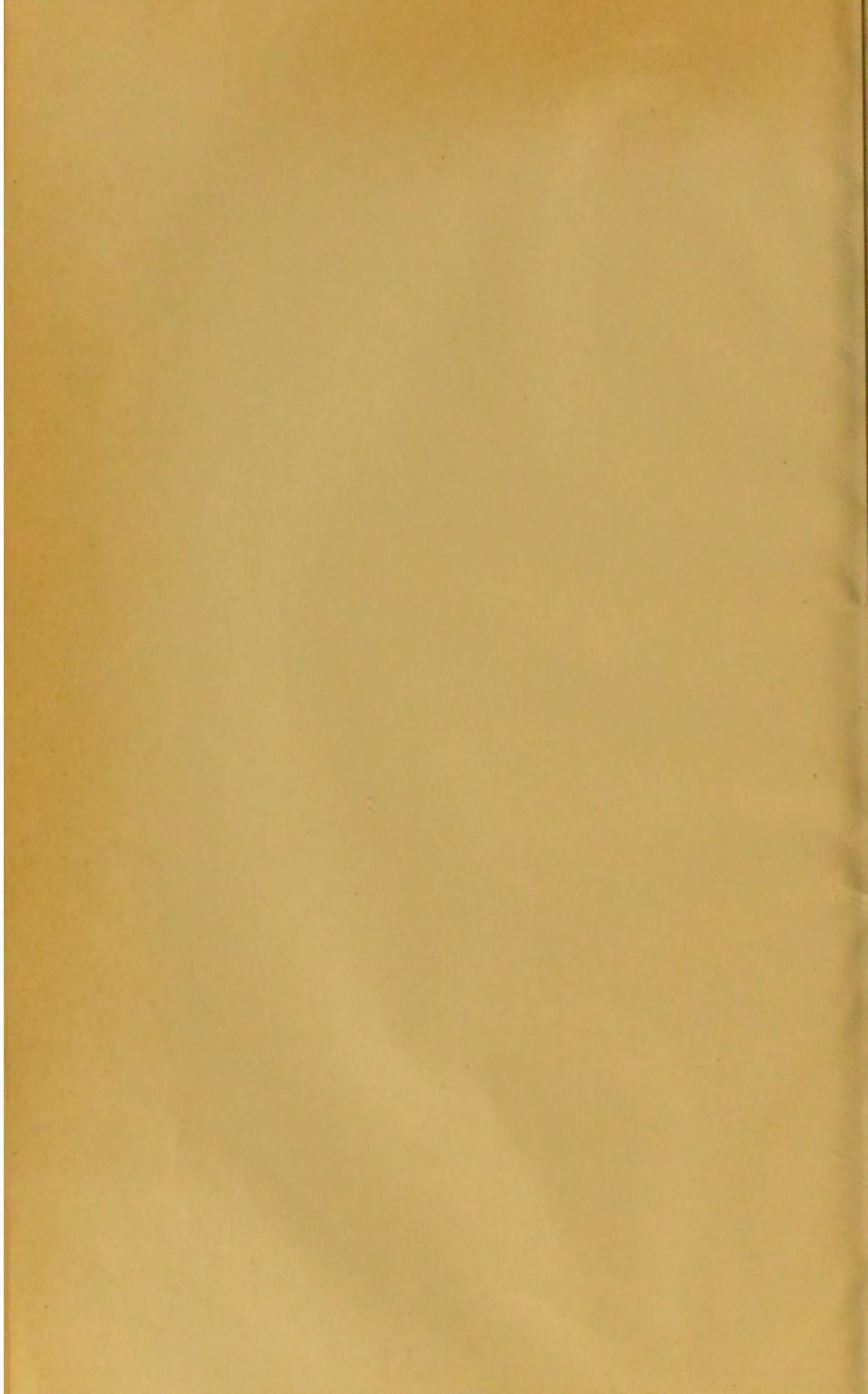
760

c









AVENZOAR

SA VIE & SES OEUVRES

ANGERS. — IMPRIMERIE ORIENTALE A. BURDIN ET C^{ie}, 4, RUE GARNIER.

AVENZOAR

SA VIE & SES OEUVRES



THÈSE POUR LE DOCTORAT ÈS-LETTRES

PRÉSENTÉE A LA

FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

GABRIEL COLIN

CHARGÉ DU COURS D'ARABE VULGAIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES D'ALGER
AGRÉGÉ D'ARABE
DOCTEUR EN MÉDECINE



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE VI^e

1911

ANENZOWAR [E. 1092-1162]

ARTHRITIS MEDICINE, Texte : medieval

BM (2)



PRÉFACE

Si l'étude du passé n'avait d'autre but que de préparer les progrès de l'avenir, on pourrait reprocher à ce livre de ne pas contenir les germes de découvertes prochaines, et, partant, contester son utilité. Mais il n'en est pas ainsi, et, quand ils dressent devant nos yeux le tableau des sociétés disparues, les historiens de la pensée sont animés d'une ambition plus haute : ils tendent à marquer les étapes que l'esprit humain a dû franchir pour parvenir à son état présent et pour acquérir, au prix de longs efforts, les connaissances qui forment aujourd'hui notre patrimoine intellectuel. Pour servir leurs desseins, il importe donc que les spécialistes de tous ordres leur apportent à pied d'œuvre les matériaux qui, plus tard, seront par eux mis à profit, et qu'ils fouillent les recoins encore ignorés de ce qui fut jadis le domaine des sciences et des lettres.

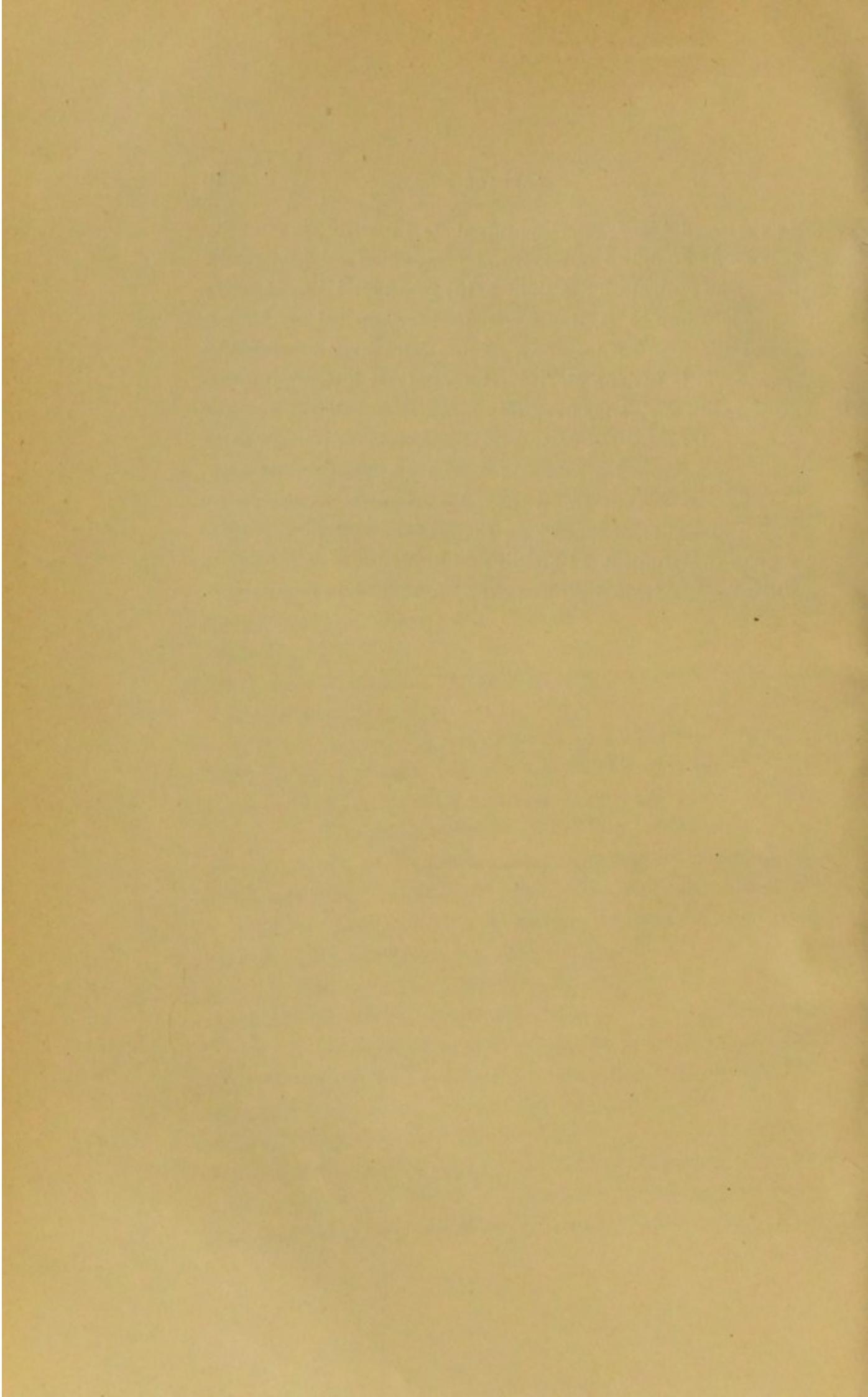
C'est ce que j'ai voulu tenter de faire, après bien d'autres, heureux si j'ai pu réussir à éclairer suffisamment la grande figure de l'un des savants les plus illustres que l'Espagne musulmane ait comptés, celle d'un homme qui eut la grande originalité de rester uniquement un médecin, alors que toutes les intelligences cultivées se tournaient avec obstination vers la philosophie.

Aussi est-ce surtout au point de vue de leurs doctrines philosophiques qu'on a étudié jusqu'ici les auteurs musulmans d'ordre scientifique. Et pourtant, de toutes les productions

de l'esprit, la médecine des Arabes est, à coup sûr, une des plus dignes de fixer l'attention, tant à cause de son rôle historique qu'en raison des résultats pratiques auxquels elle peut encore conduire, même de nos jours. Elle jouit, en outre, d'un rare privilège, au regard des philologues amis des nouveautés : son vocabulaire technique est, en grande partie, inconnu, et ce serait une tâche intéressante que d'en établir enfin la signification. D'un autre côté, il n'est pas bien certain que tout ce qui servit autrefois à soulager les souffrances de nos semblables soit devenu pour nous désormais sans valeur ; et la faveur accordée naguère à l'extrait de *cannabis indica*, par exemple, peut donner à quelques-uns des remèdes tombés dans l'oubli l'espoir d'une prochaine résurrection. La curiosité n'est donc pas seule satisfaite par de telles études : le sentiment utilitaire peut aussi, à l'occasion, y trouver son compte.

Ai-je besoin de dire que des travaux comme celui-ci ne laissent pas de présenter de graves difficultés matérielles que j'aurais eu grand'peine à surmonter sans les précieux concours qui m'ont été prêtés. M. Ardaillon, Recteur de l'Académie d'Alger, et M. Omont, Conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, ont bien voulu se concerter pour qu'il me fût permis de consulter plus aisément les manuscrits arabes dont j'avais besoin, et d'en faire prendre des épreuves photographiques ; je suis heureux de pouvoir leur offrir l'expression de ma vive reconnaissance. Plusieurs bibliothécaires se sont employés avec une particulière complaisance à accélérer mes recherches : à MM. Blochet et Vitrac, de la Bibliothèque Nationale, à M. le Dr Cornillot et à M. Legrand, de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, à M. Paoli, de la Bibliothèque universitaire d'Alger, j'ai plaisir à adresser mes remerciements les plus cordiaux. Je dois à M. René Basset, doyen de la Faculté

des Lettres d'Alger, Correspondant de l'Institut, la communication de quelques publications étrangères qui font partie de sa riche collection : je tiens à lui marquer ici ma sincère gratitude. Enfin M. O. Houdas, Inspecteur général des Médersas d'Algérie, et Professeur à l'École des Langues orientales vivantes où je fus son disciple, il y a déjà de longues années, a bien voulu surveiller avec moi l'impression de cet ouvrage et augmenter ainsi ma dette de reconnaissance ; il m'est doux de lui renouveler les assurances de mon respectueux attachement : le savant traducteur des Alchimistes arabes ne pouvait manquer de diriger un regard bienveillant vers cette modeste contribution à l'histoire de la Médecine, c'est-à-dire à l'histoire générale des idées chez les Arabes du moyen âge.



AVERTISSEMENT

Lorsqu'il a été nécessaire de noter les mots arabes en caractères européens, la transcription a été établie d'après les équivalences conventionnelles portées au tableau ci-dessous.

Consonnes :

ب	b	ص	d
ت	t	ط	t
ث	th	ظ	z
ج	j	غ	r
ح	h	ف	f
خ	k	ف	q
د	d	ك	k
ذ	dh	ل	l
ر	r	م	m
ز	z	ن	n
س	s	س	h
ش	sh	و	w
ص	sh	ي	y

1. Il n'est pas question ici de l'*alif*: quand il supporte le *hamzâ*, il se confond avec celui-ci; quand il est lettre de prolongation il est transcrit conformément aux indications contenues dans le tableau des voyelles. Le *hamzâ* n'a pas été indiqué, dans ce livre, lorsqu'il est placé en tête d'un mot; en pareil cas, la voyelle qu'il supporte a seule été transcrit.

Voyelles :

a) brèves :

u, o
a, e
i

b) longues :

u
a
i

Diphthongues :

وَيْ *aw*
وَيْ *ay'*, *ey'*

Notations diverses :

أے	final	ā
أے		ayy, eyy
أے	au milieu d'un mot	iy
أے		aww
أے		ûw
أے	lorsque le ڭ reste muet	à
أے	lorsque le ڭ devient sonore	ât
أے	lorsque le ڭ reste muet	ā
أے	lorsque le ڭ devient sonore	ât
أے		ā
أے		ā'
أے	après une voyelle	'—
أے	en tête d'un mot isolé	i, u
أے	devant l'article	e, '

1. Équivaut à *ay* dans *paysage*.

INTRODUCTION

Parmi les richesses littéraires que nous ont léguées les Arabes, les œuvres médicales occupent une place des plus importantes. Qu'il se tourne vers l'Orient ou vers l'Occident, le regard de l'historien découvre une végétation luxuriante dans laquelle on remarque assurément nombre de mauvaises herbes et de rameaux stériles, mais où abondent aussi les beaux arbres et les fruits savoureux.

Malheureusement peut-être pour le renom de la littérature arabe, ce sont surtout les fleurs qui ont séduit les orientalistes. Les parfums capiteux qu'elles dégagent, les douceurs ou les violences de leurs coloris ont exercé sur les arabisants la plus vigoureuse emprise. Depuis plusieurs siècles déjà, le talent des traducteurs et des critiques s'est appliqué de préférence à fouiller minutieusement, pour les faire connaître à l'Europe curieuse et savante, les merveilleuses collections de poésie, de prose rimée ou de prose libre que nous ont laissées les auteurs de tous les âges.

Pourtant, à côté de ces productions variées de la fantaisie ou du mysticisme, de l'amour ou de l'ardeur guerrière, se dresse le groupe imposant des œuvres scientifiques, plus arides, plus difficilement pénétrables, mais non moins importantes pour l'histoire de l'esprit humain : celles-là ont été à peine effleurées. Je ne nie pas qu'elles aient trouvé, elles aussi, des chantres éloquents ; mais l'enthousiasme qu'elles ont inspiré est resté jusqu'ici une admiration de commande, quelque chose comme un

écho vague et atténué par le temps de l'immense estime que leur avait vouée le moyen âge.

En réalité, on connaît peu, dans leurs détails, les travaux scientifiques des Arabes. Il est juste de dire que, dans le courant du siècle dernier, la science du Droit a été l'objet des recherches fructueuses des orientalistes : ces études sont poursuivies aujourd'hui avec succès, et l'ardeur des nouveaux venus ne le cède en rien à celle de leurs devanciers. De tels efforts, bien marqués surtout dans notre pays et dans nos possessions du Nord de l'Afrique, sont nés du désir éprouvé par la France de doter ses sujets musulmans d'une législation qui mette d'accord leurs traditions ethniques ou religieuses avec les vues morales et les nécessités sociales qui s'imposent à l'Europe contemporaine ; mais, tout en les approuvant et en souhaitant qu'ils s'accentuent, on peut bien déplorer l'injuste dédain dont souffre l'histoire des sciences mathématiques et des sciences d'observation, en particulier celle de la médecine. Car, si l'on excepte les belles études du docteur Lucien Leclerc datant du milieu du siècle dernier et les travaux plus récents publiés en Hollande et en Allemagne, d'une part par le Dr de Koning, de l'autre par le Professeur J. Hirschberg avec la collaboration de MM. J. Lippert et E. Mittwoch, on est contraint de reconnaître que les orientalistes ont trop négligé de prendre contact avec les textes de la médecine arabe.

Et pourtant ceux-ci méritaient d'attirer mieux l'attention du monde savant. On peut avoir une idée de leur étendue en feuilletant les *Histoires* d'Ibn Abi Osaybi'a, de Wüstenfeld et du Dr L. Leclerc, lesquelles cependant ne sont guère que des répertoires. Je me garderai de tirer argument de cette abondance, estimant qu'ici comme ailleurs, la quantité ne saurait être une garantie de la qualité. Mais il me sera bien permis, pour mettre leur valeur en lumière, de m'appuyer sur l'opinion de quelques hommes qui s'y connaissaient.

Dans sa préface des *Mémoires d'Astruc*, Lorry décerne aux médecins arabes des éloges qui montrent en quelle estime leurs ouvrages étaient tenus même au milieu du XVIII^e siècle. « Les gens qui n'ont point eu occasion de jeter un coup d'œil sur l'état des sciences dans ces temps, qui sçavent seulement combien elles étaient tombées dans la plus grande partie de l'Europe, seraient étonnés de voir la quantité prodigieuse de Traités généraux et particuliers que les docteurs arabes ont produit sur toutes ces matières et qui, quoique presque toujours ingénieux et souvent très profonds, sont presque perdus pour nous¹. »

Non content d'exprimer ce jugement favorable, Lorry s'applique à en préciser les raisons : « Pour sçavoir, dit-il, quels étaient au juste ces hommes jadis si fameux, aujourd'hui si décriés, il faut consulter la belle notice que nous a donnée le sçavant qui fait le catalogue raisonné des manuscrits Arabes de l'Escurial. Il faut considérer combien même ont profité de leurs lamières ceux des Grecs qui ont écrit depuis l'établissement des Universités Arabes. La distillation, l'usage des minoratifs, aujourd'hui si général, la connaissance des sels, des eaux Termales, des cordiaux aromatiques gradués, et même plusieurs méthodes chirurgicales décrites par Albucasis², et à peine renouvelées de nos jours, sont les fruits de leurs travaux. Avicenne a décrit plusieurs maladies nouvelles inconnues aux Grecs. Presque toutes ses divisions nouvelles sont justes et puisées dans l'observation. Il a souvent rectifié Galien et interprété Hippocrate ; mais surtout sa méthode curative, toujours bien proportionnée aux causes et toujours bien raisonnée, est infiniment plus riche que celle des Grecs. Quel est le médecin moderne qui ne se ferait pas

1. Jean Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier* (Paris, Cavelier, 1767, in vol. in-4^o) p. xvii de la préface par Lorry.

2. On écrit plutôt aujourd'hui « Aboulcasis » ; c'est la forme latinisée de l'arabe Abû 'I-Qâsim.

honneur de la belle description de la petite Vérole, faite par Rhasis, que les Arabes appelaient Mohamad-ben-Zacharia Abubaker, Rhazis étant le nom de sa patrie¹, suivant Abulphéda².

Il est vrai que ces éloges sont peu connus des historiens. On s'imagine volontiers aujourd'hui que toutes les œuvres grecques que le moyen âge a connues d'une façon indirecte avaient été traduites du texte primitif successivement en syriaque, puis en arabe, ensuite en hébreu et enfin en latin. Tel fut, sans doute, le sort de certains ouvrages, mais non celui de la plupart des livres médicaux. A cet égard, écoutons encore ce que dit Lorry : « Quoique M. Freind, d'après l'abbé Renaudot, pense que toutes les versions des Livres Grecs en Arabe ayent été faites sur le Syriaque, que cette opinion ait même été adoptée par Fabricius (*Bibl. Græc.*, Lib. 2, Cap. 24), cependant nous ne pouvons pas être de cet avis, d'après l'autorité du Scavant qui a commencé à nous donner la notice des manuscrits Arabes de l'Escurial. En comparant le texte Grec et les versions Latines que nous possédons de ce texte, avec le texte Arabe de la version Arabe d'Hippocrate, faite par Honain-ben-Isac, Costha-ben-Luca, Isab-en-Jahia, on verra qu'il a souvent mieux entendu le texte Grec que les auteurs des traductions Latines »³.

Aux remarques judicieuses de Lorry j'en ajouterai une qui prouve d'une manière péremptoire l'originalité de certains auteurs médicaux : on trouve couramment l'indication de médicaments que les Grecs n'ont jamais connus ou celle de quelques drogues qui, bien qu'utilisées par ceux-ci, ont été empruntées directement à la Perse, à l'Inde, à l'Égypte ou aux pays barbaresques, comme en

1. Ce n'est pas tout à fait exact : Rhazis, ou, comme on dit de nos jours, Razès est la forme latinisée de l'arabe *Er-Rāzī* qui signifie « originaire de Rey », ville de Perse.

2. Astruc, *Mémoires*, op. laud., pp. xiv-xv de la préface par Lorry.

3. Astruc, *Mémoires*, op. laud., pp. xii et xiii de la préface par Lorry.

font foi les noms étrangers qui leur ont été conservés.

Ce n'est pas, d'ailleurs, seulement en médecine pure que le talent des Arabes s'est affirmé : la chirurgie n'a pas moins profité de leurs efforts. Au nom d'Abulcasis, à qui Lorry attribue plusieurs procédés chirurgicaux inédits, je joindrai celui d'Avenzoar. Ne trouve-t-on pas chez lui la description de l'abcès du médiastin et de l'abcès du péri-carde qui, au dire de Freind¹, n'avaient jamais été signalés avant lui? N'a-t-il pas été le premier des Arabes à admettre la trachéotomie?

Et qui pourrait prévoir les surprises que ménage encore l'étude conscientieuse des médecins arabes! Sans parler des drogues nombreuses qui, chaque jour, redeviennent à la mode, n'a-t-on pas vu les ophthalmologistes faire revivre, en 1893, un procédé de traitement chirurgical du ptosis que les Arabes furent les premiers à pratiquer et auquel ils donnaient le nom de carnaqà²? Aujourd'hui cette opération s'appelle la « blépharophrontopexie »; et les générations futures, qui ne liront probablement point la thèse du Dr Pertat, ne manqueront pas de l'attribuer aux Grecs. A cette ingratitudo viendront heureusement s'opposer des constatations équitables comme celle du Dr Hirschberg, qui n'a pas craint d'écrire : « Les Arabes ont élevé l'édifice de leur oculistique avec les matériaux grecs, mais aussi avec leurs apports personnels et d'après un plan qui leur était propre — tout comme la mosquée de Cordoue »³.

Par une heureuse coïncidence, la comparaison du savant

1. J. Freind, *Medicinæ Doctoris, serenissimæ Reginæ Carolinæ Archiatri, opera omnia medica* (Londres, John Wright, 1733), pp. 492-503.

2. Dr Pertat, *Du ptosis; son traitement chirurgical, particulièrement par le procédé de M. le Professeur Panas* (Paris, Steinheil, 1893, in-4°).

3. « Die Araber haben das Gebäude ihrer Augenheilkunde aus griechischen Material errichtet, aber mit eignen Zuthaten und nach eignem Plan-wie die Moschee zu Cordoba » (*Sitzungsberichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, Reichsdruckerei, 1903, in-8°, p. 15).

professeur allemand évoque le souvenir de l'une des plus belles œuvres que l'architecture arabe ait laissées en Espagne, dans ce pays ensoleillé où les descendants des Omeyyades se consolaient de leur exil en instituant une des civilisations les plus brillantes que l'histoire ait comptées. Lettres, sciences, arts y furent l'objet de la sollicitude des princes, et le rayonnement de l'Espagne musulmane illumina tout ensemble l'Europe chrétienne et la Berbérie. Aussi avec quel enthousiasme les auteurs parlaient de la péninsule ibérique! Dans son *Histoire des Almohades*, 'Abdelwâhid El-Merrâkuci s'exprime en ces termes : « Une partie de cette contrée appartient au quatrième climat, par exemple Séville, Malaga, Cordoue, Grenade, Almérie, Murcie; ces villes jouissent d'un climat plus tempéré, d'un sol meilleur, d'eaux plus agréables au goût que celles du cinquième climat; les habitants y ont un teint plus beau, leurs corps sont mieux faits, leurs expressions sont plus choisies que chez ceux du Nord, car le climat et la latitude exercent sur le langage une influence qui paraît évidente à quiconque examine les faits et en saisit la cause »¹.

C'est dans ce milieu d'artistes, de littérateurs et de savants que vivait la famille d'Avenzoar. Ceux qui la composaient, doués comme ils le furent tous, ne pouvaient qu'y prospérer. Par les témoignages d'auteurs musulmans au premier rang desquels on peut citer El-Maqqârî, par les études des écrivains modernes telles que *l'Essai sur la civilisation des Arabes d'Espagne* de Dozy, nous savons que la société musulmane de cette époque joignait à l'amour des arts, des sciences et des lettres une passion effrénée pour le vin et le libertinage. Si ces dispositions du public espagnol étaient de nature à favoriser l'essor de médecins d'élite comme les Avenzoar, elles étaient bien faites aussi pour augmenter leur clientèle de malades

1. Édit. Dozy, p. 5. Trad. Fagnan (Alger, Jourdan, 1893, in-8°), p. 6.

riches et généreux. C'est ce qui ne manqua pas de se produire. Merveilleusement favorisée par le climat, le milieu social et les circonstances politiques, cette grande famille acquit une influence de jour en jour croissante, et sa réputation parvint au suprême degré avec le savant illustre qui fait l'objet de cette étude et que l'histoire a coutume de désigner sous le nom d'Avenzoar.

CHAPITRE I

LES ANCÈTRES D'AVENZOAR

Vers le début du x^e siècle de l'ère chrétienne, l'attention de l'Espagne musulmane se tournait déjà vers une famille qui avait émigré de l'Arabie et qui tirait son origine de l'un des groupes ethniques les plus anciens et les plus célèbres, la tribu de 'Adnân. Elle s'était d'abord fixée à Jefn Câṭibâ'¹, dans l'est de l'Andalousie, d'où ses descendants, sous le nom générique d'Ibn Zohr, se répandirent sur la péninsule ibérique : le plus illustre d'entre eux fut Abû Merwân 'Abdelmalik, le grand Avenzoar.

Les sources où l'on peut puiser pour étudier l'histoire de ce savant sont les suivantes :

1^o Le grand ouvrage intitulé '*Oyân el-anbâ' fi ṭabaqât el-āṭibbâ'* (Sources de renseignements sur les différentes classes de médecins), dû à Muwaffiq ed-dîn Abû 'l-'Abbâs Aḥmed ibn El-Qâsim ibn Ķalîfa ibn Yûnes Es-sa'dî El-Kazrajî, habituellement désigné par son surnom d'Ibn Abî

1. Ce nom s'est transformé en Xativa. Sur l'emploi de جَفْن dans le sens d'« enceinte, partie d'une ville entourée de murailles », cf. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes* (Leyde, Brill, Paris, Maisonneuve, 1881, 2 vol. in-4^o). — Au sujet de l'origine des Avenzoar, cf. *Kitâb et-tekmilâ li Kitâb eṣ-ṣilâ*, publié par Codera sous le titre de *Complementum libri assilah* (Madrid, Joseph de Rojas, 1887, et Michel Romero, 1889, 2 vol. in-4), t. I, p. 76.

Oṣaybi'ā¹. Cet auteur, médecin lui-même, était originaire de Damas; il vécut de 1203 à 1270 C. et fut le contemporain des derniers descendants d'Avenzoar.

2^o Le recueil biographique composé, sous le titre de *Kitâb et-tekmilâ li kitâb eṣ-ṣilâ* (Complément du livre intitulé « La sila »), par un Arabe d'Espagne nommé Abû 'Abdallah ibn El-Abbâr, mort en 1260 C, et, par conséquent, contemporain d'Ibn Abî Oṣaybi'ā. Cet important ouvrage a été publié par M. Codera dans la *Bibliotheca arabico-hispana*. Deux articles y sont consacrés aux Avenzoar : l'un porte le numéro 255 et concerne Abû 'l-'Alâ'; l'autre, sous la cote 1717, s'applique à Abû Merwân 'Abdelmalik, c'est-à-dire au grand Avenzoar².

3^o Les ouvrages mêmes d'Avenzoar et, en particulier, le *Teystr*³ qui passe, à bon droit, pour le plus important de tous.

On trouve aussi quelques indications sur le célèbre médecin dans des ouvrages d'histoire générale tels que le *Nafh et-ṭib* d'El-Maqqârî et le *Mu'jib fi talkîṣ akbâr el-Marrib* de 'Abdelwâhid El-Merrâkucî. Mais c'est beaucoup moins Abû Merwân que son fils Abû Bakr Mohammed qui intéresse ces chroniqueurs. On comprend qu'il en soit ainsi : Abû Bakr n'était pas seulement médecin comme son père; il était aussi et surtout poète et, à ce titre, il est souvent cité par les auteurs. L'engouement pour la poésie était considérable chez les Arabes d'Espagne; la réputa-

1. T. II, pp. 64-75 de l'édition publiée au Caire, en 1882 C (1299 H), par Imru 'l-Qays ibn Et-ṭahhâr, à l'imprimerie de Muṣṭafâ Efendi Wahbî, dite imprimerie wahbiyâ. C'est ce même texte qui a été édité à Kœnigsberg par Aug. Müller, en 1884, avec une préface. L'ouvrage existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques de l'Europe; la Bibl. Nat. de Paris en possède deux beaux exemplaires.

2. T. I, pp. 76-77.

3. T. II, p. 616.

4. Le *Teystr* figure, sous le n° 3816, dans le dictionnaire bibliographique de Ḥâjjî Kâlfâ intitulé *Kecf eṣ-ṣunûn 'an asâmi 'l-kutub wa 'l-funûn* (tome II, pp. 488-489 de l'édition donnée par G. Flügel sous le titre de *Lexicon bibliographicum*, Leipzig, 1837).

tion d'un lettré primait toujours, chez eux, celle d'un homme de science. Et certes, aux yeux de bien des musulmans, Abû Merwân devait faire médiocre figure, lui qui n'a pas produit un seul vers qui soit passé à la postérité ! Mais si les critiques de son pays parlèrent peu de lui, notre auteur trouva dans le renom que lui fit la chrétienté la plus glorieuse revanche. Le moyen âge ne jura que par Abû Merwân Avenzoar, et l'on verra quel immense succès ses ouvrages eurent alors dans le monde médical.

Notre époque a voulu, elle aussi, reconnaître ses mérites. Plus d'un orientaliste s'est attaché à établir la liste de ses ouvrages qui, s'ils n'ont pas été étudiés dans le détail comme ils méritent de l'être, ont été, du moins, commémorés ainsi qu'il convenait; au premier rang de ceux qui se sont adonnés à ces recherches se place Wüstenfeld¹. Au surplus, l'occasion naîtra plus loin de citer les diverses notices qui lui ont été consacrées. Pour l'instant, nous allons emprunter aux sources originales le récit des faits qui intéressent la famille des Avenzoar et, en particulier, le plus éminent de ses membres.

L'ancêtre le plus éloigné auquel on puisse faire remonter la généalogie des Avenzoar s'appelait Zohr. C'est à lui que la famille dut le nom patronymique d'Ibn Zohr, c'est-à-dire « fils de Zohr », que chacun de ses descendants porta dans la suite. Toutefois les deux mots qui composaient ce patronyme se modifièrent en passant chez les Européens par l'intermédiaire des savants juifs du moyen âge. Tout d'abord, Ibn devint Aben puis Aven, conformément à la prononciation hébraïque, comme le fait très judicieusement remarquer Wüstenfeld². La même métamorphose s'est produite dans quantité de noms célèbres

1. Ferdinand Wüstenfeld, *Geschichte der arabischen Aerzte und Naturforscher* (Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1840, in-8°).

2. *Geschichte der Arabischen Aerzte*, op. laud., Vorrede, p. xv. — Cf. et. Renan, *Averroès et l'Averroïsme* (Paris, Durand, 1852, in-8°), p. 7, note 1.

parmi lesquels il suffit de citer Ibn Roçd et Ibn Bâjâ, devenus respectivement Averroès (pour Aven Roès) et Avenpace. Une seconde modification vint compliquer celle-ci. On sait que, pour les peuples de race latine, l'*h* ne représente pas une véritable aspiration, mais qu'il crée un simple hiatus : c'est ce qu'on remarque en Italie, en Espagne, et aussi en France, si l'on excepte la Gascogne et la Bretagne. Cet effacement de l'*h* dans la prononciation amena sa suppression dans l'écriture ou son remplacement par un *a* ou un *o* formant hiatus avec la voyelle *o* qui précédait¹. Ainsi, à côté de l'orthographe *Zohr* ou *Zohar* qui est rare, on trouve couramment *Zor* et *Zoar*. Quelquefois ces mots sont employés seuls; le plus souvent ils sont précédés de *Aben* ou *Aven*, ou même, dans les traductions latines, de son équivalent *filius*. Les formes les plus courantes du patronyme qui nous occupe sont *Avenzohar* et *Avenzoar*.

On ne sait presque rien sur le premier ancêtre des Avenzoar immigré en Espagne. Ibn El-Abbâr² lui donne le surnom ethnique d'El-Iyâdi que ses descendants portèrent à côté de leur nom patronymique; il se rattachait donc à la lignée d'Iyâd, fils de Ma'add, fils de 'Adnân³. Celui-ci étant considéré comme l'un des ancêtres du peuple arabe, une telle filiation était de nature à disposer favorablement les contemporains des Avenzoar : car les hommes de cette époque ressemblaient fort à ceux que raille si malicieusement La Bruyère et qui croient que « venir de bon lieu c'est venir de loin ».

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette origine sur

1. C'est en raison de ce phénomène phonétique que l'hébraeo-syriaque *mishâ* (onction, ablution) du rituel chrétien est devenu en latin *missa* et en français *messe*; que *Mesîh* (oint, $\chiριστος$) s'est transformé en *Missus* et *Messie*; que l'arabe *al-Kohl* a donné *alcool*.

2. *Kitâb et-tekmilâ*, op. laud., t. I, p. 76, n° 255.

3. Sur la généalogie d'Iyâd, cf. notamment Ibn Kallikân, *Wafayât el-A'yân*, biographie d'Ibn Abî Duwâd.

laquelle, il est vrai, Ibn Ḳallikān¹ s'accorde avec Ibn El-Abbār, nous ignorons l'époque précise à laquelle la famille arriva en Espagne. Wüstenfeld donne comme « vraisemblable » la date de 912 de l'ère chrétienne (330 de l'hégire), sans indiquer, d'ailleurs, les bases de son hypothèse². En réalité, les auteurs arabes sont muets sur cette question qui n'avait pas pour eux, c'est trop clair, une importance capitale.

En ce qui concerne le descendant immédiat de Zohr El-Iyādi, une divergence sépare Ibn El-Abbār d'Ibn Ḳallikān. Tandis que le premier le nomme Ḳalef, le second l'appelle Merwān ; le désaccord se poursuit jusqu'à Abū 'l-'Alā' Zohr ibn Abū Merwān 'Abdelmalik qui fait l'objet de l'article biographique d'Ibn El-Abbār. Il est probable que la vérité est du côté d'Ibn Ḳallikān, car la généalogie qu'il retrace est en parfaite concordance avec celle d'Ibn Abī Osaybi'ā, et cet auteur paraît autrement documenté que les deux biographes, puisqu'il raconte en détail la vie des divers personnages, étayant de références chacun de ces récits et citant les noms des narrateurs de qui il les tient.

On ignore l'époque à laquelle les descendants d'Ibn Zohr commencèrent à se répandre en Andalousie. Ce que l'on sait, c'est que la famille resta connue à Jefn Cāṭibā jusqu'au jour où les chrétiens s'en emparèrent et provoquèrent l'émigration des musulmans³ au mois de ramaḍān 645 H (30 déc. 1247-28 janv. 1248 C).

Abū Bakr Moḥammed ibn Merwān.

Suivant Ibn Ḳallikān, Zohr El-Iyādi eut pour fils Merwān, duquel naquit Abū Bakr Moḥammed. Il fut le premier de la famille qui joua un rôle important dans la société de son

1. *Wafayāt el-A'yān*, édition Wüstenfeld (Göttingen, Damerlich, 1835), n° 683.

2. *Geschichte der arabischen Aerzte*, op. laud., p. 88.

3. Cf. Ibn El-Abbār, *Kitāb et-tekmilā*, op. laud., t. I, pp. 76-77.

époque. C'était un jurisconsulte fort distingué dont les avis faisaient autorité aux yeux des savants d'Espagne. Sa piété, sa droiture, sa générosité étaient notoires. Il mourut à Talavera en l'année 422 H. (1030-1031 C.), âgé de quatre-vingt-six ans.

*Abū Mervān 'Abdelmalik ibn Mohammed
ibn Mervān ibn Zohr.*

Son fils 'Abdelmalik, surnommé Abū Merwān, embrassa la profession médicale où il excella. Il était au courant de toutes les méthodes de son art et passait pour un praticien fort averti. Après s'être rendu à Qairouan et au Caire où il exerça longtemps la médecine¹, il revint en Andalousie et se rendit à Denia. Mujāhid² régnait alors sur cette cité ; il reçut le savant avec les plus grands honneurs et l'invita à se fixer auprès de lui. 'Abdelmalik s'empressa de déférer à ce désir et continua à être comblé d'égards.

Sa réputation franchit bien vite les limites de sa résidence et se propagea en Andalousie. L'originalité de ses vues contribuait à attirer l'attention. Ainsi il proscrivait les bains de vapeur, si chers aux Orientaux : il estimait que cette pratique exerçait sur les corps une action septique et troublait l'équilibre du tempérament. Le qādī Sa'īd, à qui Ibn Abī Oṣaybi^à emprunte ce détail, s'empresse de réfuter une pareille théorie. « C'est là, dit-il, une opinion que contredisent les anciens et les modernes, et dont l'inexactitude est attestée par les gens qualifiés aussi bien que par le vulgaire. Bien plus, quand on en use

1. C'est du moins ce que disent Ibn Abī Oṣaybi^à (*'Oyān el-anbā'*, t. II, p. 64) et Ibn El Abbār (*Kitāb et-tekmilā*, n° 1691). Mais il faut remarquer qu'Ibn Ḳallikān (*Wefayāt el-a'yān*, n° 683) assure qu'il alla à Bagdad, puis au Caire et enfin à Qairouan. Ibn Baṭkāl, *Ṣīlā*, ne fait pas mention des Avenzoar).

2. Sur ce prince, cf. l'*Histoire des Almohades*, de Merrākueī, trad. E. Fagnan (Alger, Jourdan, 1893, in-4), p. 63.

avec les précautions nécessaires et suivant la gradation qui convient, le bain de vapeur constitue une pratique excellente et un auxiliaire précieux, car il dilate les pores et donne issue aux éléments grossiers des humeurs¹ de l'organisme, tout en mitigeant celles-ci. »

Ibn Abî Oşaybi'a prétend que 'Abdelmalik quitta Denia pour aller se fixer à Séville où il resta jusqu'à sa mort, dont il omet de nous donner la date. Cette affirmation est contredite par Ibn Қallikān ; dans son *Kitâb el-wefayât*², celui-ci rapporte d'après le témoignage d'Abû Bakr ibn Zohr, arrière-petit-fils du défunt, que ce décès eut lieu à Denia d'où 'Abdelmalik ne s'était plus jamais éloigné. Cette opinion a pour elle l'appui d'Ibn el-Abbâr. Après avoir célébré les mérites de 'Abdelmalik qui, d'après lui, était aussi savant juriste qu'habile médecin, ce biographe ajoute : « Il se fixa à Denia et y mourut. Son tombeau est, ainsi que celui d'Abû 'l-Wâlid El-Waqcî, en face de la Vieille-Mosquée ; mais on ne peut les distinguer l'un de l'autre. J'ai fait des recherches à ce sujet, à l'époque où j'exerçais dans cette ville les fonctions de qâdi, en l'an 633, mais je n'ai retrouvé aucune indication. Es-Sâlimî parle de cette sépulture sans indiquer la date de la mort : j'estime qu'elle eut lieu vers l'an 470 »³.

Ajoutons que 'Abdelmalik laissa à ses héritiers une fortune considérable, leur assurant ainsi le moyen de se consacrer à la science.

1. Le mot كيموسات du texte cité par Ibn Abî Oşaybi'a ne se trouve pas dans les dictionnaires. C'est le pluriel arabe du grec χυμός (suc) pris dans son sens étymologique et non avec la signification moderne attribuée au mot « chyme » que nous en avons nous-même tiré. Par le mot « humeurs » qu'employait l'ancienne médecine, il faut entendre les quatre liquides organiques que l'on distinguait alors dans l'économie.

2. Edit. Wüstenfeld, n° 683.

3. *Kitâb et-tekmilâ*, op. laud., t. II, pp. 606-607, n° 1691. L'an 470 de l'hégire correspond aux années 1077-1078 de l'ère chrétienne.

*Abū 'l-'Alā' Zohr ibn Abī Merwān 'Abdelmalik ibn
Mohammed ibn Merwān.*

Ce personnage, fils du précédent, est généralement désigné par son surnom d'Abū 'l-'Alā'. Comme son père, il suivit la carrière médicale dans laquelle il ne tarda pas à se distinguer par son extrême habileté. On citait de curieux exemples de la façon dont il savait traiter les malades, établir sur eux un diagnostic, se rendre compte des souffrances qu'ils enduraient, et cela sans leur poser la moindre question, simplement en examinant la prunelle de leurs yeux ou en leur tâtant le pouls. D'après Ibn El-Abbār¹, c'est de son père et d'Abū 'l-'Aynā' 'l-Miṣrī qu'il avait reçu l'enseignement médical. Quand il eut acquis la maîtrise en son art, à son tour il forma des élèves : on cite parmi eux le poète Abū 'Amir ibn Yannaq, que Wüstenfeld appelle Abū 'Amir Zanbuk, par suite d'une erreur de lecture².

Abū 'l-'Alā' ne se borna pas à l'étude de la médecine ; il s'adonna également à celle des belles-lettres et du *ḥadīt*, c'est-à-dire de la tradition prophétique. Il se rendit à Cordoue où il reçut les leçons des maîtres les plus renommés. La réputation qu'il acquit lui-même en ces matières égale celle que lui valurent son habileté comme praticien et le mérite de ses œuvres médicales. Il eut même l'honneur de correspondre avec Ḥarīrī, le célèbre auteur des *Maqāmāt*³.

Peut-être à ce moment conçut-il de lui-même une opinion trop haute et se laissa-t-il glisser sur la pente de l'orgueil : ce qu'on rapporte de lui tendrait à le prouver. « C'est pendant sa vie, dit Ibn Abī Oṣaybi'ā', que le Canon

1. *Kitāb et-tekmīlā*, op. laud., t. I, pp. 76-77, n° 255.

2. Wüstenfeld a pris le ن de بن pour un ظ qu'il a rattaché au mot suivant.

3. Ibn El-Abbār, *Kitāb et-tekmīlā*, op. laud., t. I, p. 76.

4. 'Oyoun el-anbā', op. laud., t. II, p. 65.

d'Avicenne fit son apparition en Occident. Dans son livre intitulé *Et-taṣrīh bi 'l-meknūn ft taftīh el-qānūn* (La manifestation des choses cachées ou Introduction au Canon), Ibn Jemī' El-Miṣrī raconte qu'un marchand apporta de l'Irāq un exemplaire du Canon établi avec le plus grand soin et l'offrit, à titre d'hommage, à Abū 'l-'Alā' ibn Zohr qui ne l'avait jamais eu entre les mains jusqu'alors. Lorsqu'il l'eut examiné, il en fit peu de cas et le laissa de côté, sans lui donner place dans sa bibliothèque. Puis il prit l'habitude d'en déchirer les marges pour y inscrire les ordonnances qu'il remettait aux malades qui venaient le consulter. » Mais le fait est-il bien exact ? Ne s'agit-il pas là tout simplement d'une de ces multiples légendes dont le vulgaire a coutume d'entourer la mémoire des grands hommes et que les historiens arabes, trop souvent, admettent comme des vérités établies ? Je suis tenté de le croire, car il est une contradiction que je tiens à souligner en m'étonnant qu'Ibn Abī Ḫayyīb n'en ait pas été lui-même frappé. Au nombre des œuvres attribuées à Abū 'l-'Alā' figure un livre qu'il composa pour son fils Abū Merwān sous le titre de « Traité répondant à Abū 'Ali ibn Sīnā sur certains points de son ouvrage concernant les médicaments simples » (مقالة في الرد على أبي على بن سينا في موصفات من كتابه في لادوية المفردة). Or il est impossible d'admettre que la réfutation dont il s'agit ait été écrite sans qu'Abū 'l-'Alā' ait pris la précaution de lire et de méditer les théories qu'il voulait combattre. S'il se peut qu'il ait dédaigné tout d'abord le livre qu'on lui offrait, il semble démontré qu'il ne le détruisit qu'après l'avoir suffisamment étudié.

En rapportant l'anecdote, Ibn Abī Ḫayyīb s'abstient de tout commentaire. Mais peut-être est-ce à cet événement qu'il fait allusion lorsqu'il dit, un peu plus loin, après un éloge pompeux d'Abū 'l-'Alā' : « Sa science dépassait les limites atteintes jusqu'alors, et il se montrait empressé à

l'égard des hommes distingués par le savoir ou par l'origine. Sa bienveillance et sa générosité se révélaient supérieures à sa gloire, à part les cas où la langue médit et où l'homme agit avec trop de précipitation : quel est donc celui dont le caractère est irréprochable et dont tous les organes sont en parfaite harmonie ? »

A propos du même trait, Steinschneider émet l'opinion¹ que le dédain d'Abû 'l-'Alâ' pour le Canon d'Avicenne peut être attribué à ce que le livre qui lui fut présenté n'était qu'un extrait limité² de l'original. Cette explication bienveillante est peu vraisemblable. Le Canon d'Avicenne datant, à cette époque, de près d'un siècle, il semble naturel d'admettre qu'on avait pu déjà en préparer des extraits. Mais, outre que le texte d'Ibn Abî Oşaybi'a n'autorise pas à supposer qu'il s'agissait de l'un d'eux, il faut observer que la valeur d'un extrait aurait été aussi grande, au point de vue technique, que celle de l'ouvrage entier. L'extrait (*noqlâ*) eût été une partie de l'original et non un résumé (*moktaşar*) : il eût présenté les qualités de clarté, de précision, d'analyse qui distinguent le style de l'illustre écrivain que fut Avicenne. Ainsi, même dans l'hypothèse de Steinschneider, il faudrait reconnaître qu'Abû 'l-'Alâ' céda à un mouvement d'humeur jalouse soulignant un peu trop l'exactitude du jugement porté sur ses confrères : « *invidia medicorum pessima* ».

Malgré cette faiblesse sur laquelle nous aurions mauvaise grâce à insister, un tel homme ne pouvait manquer de trouver dans l'estime de ses contemporains la récompense des services rendus. Le prince avait donc intérêt à se l'attacher. C'est ce que ne manqua pas de faire El-Mo'tamid, le dernier des Benî 'Abbâd, qui régnait alors à Séville : il combla de bienfaits Abû 'l-'Alâ' et le fit remettre en possession des biens de son grand-père qui avaient été

1. In *Archiv für pathologische Anatomie* (Berlin, 1873), t. 57, p. 111.

2. « Ein einseitiger Auszug ».

confisqués. Plus tard, le savant eut l'occasion de lui témoigner sa reconnaissance. El-Mo'tamid ayant été détrôné par les Almoravides et emmené en captivité à Arjmât, non loin de Maroc, sa femme, Romayqiyâ, qu'il chérissait tomba gravement malade. Il fit demander à Abû 'l-'Alâ' qui se se trouvait alors à Maroc de venir lui donner ses soins. L'habile médecin lui répondit par une lettre pleine de délicatesse et accéda aussitôt à son désir¹.

Mais Abû 'l-'Alâ' ne crut pas devoir épouser les querelles politiques de son ancien bienfaiteur et il se rallia si bien à la cause de Yûsuf ibn Tâcefîn que celui-ci lui conféra le titre de vizir. Ce détail est relaté par Wüstenfeld². Il faut remarquer que ni Ibn Abî Oşaybi'â ni Ibn El-Abbâr n'en font mention. Toutefois ce dernier auteur parle de l'influence exceptionnelle qu'Abû 'l-'Alâ' avait acquise : « Le sultan, dit-il, lui fit une place telle qu'aucun des musul-

1. Cf. Dozy, *Histoire des musulmans d'Espagne*, t. IV, p. 276. — Cf. et. Merrâkucî, *Histoire des Almohades*, trad. E. Fagnan, pp. 131-132. À ce propos, M. Fagnan dit (p. 131, note 2) qu'Abû 'l-'Alâ' est le grand-père de celui que nous appelons Avenzoar; de plus, à la page 75 du même ouvrage, où il est question d'Abû Bakr ibn Zohr, il écrit en note « celui que nous appelons Avenzoar ». Ces deux observations concordantes renferment une inexactitude. Celui que nous appelons Avenzoar était le fils d'Abû 'l-'Alâ' et le père d'Abû Bakr : il se nommait Abû Merwân. Le doute n'est pas possible sur ce point, car au moyen âge et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, on joignait les deux noms et l'on disait Abhomeron Avenzoar, Abhomeron étant la corruption d'Abû Merwân. Quant à Abû Bakr, il est resté à peu près inconnu du monde médical. Il faut remarquer que la même erreur a été commise par Dugat, dans sa préface des *Analectes d'El-Maqqâri*, p. LVI.

2. *Geschichte der Arabischen Aerzte*, op. laud., pp. 89-90. — Wüstenfeld désigne les conquérants berbères par les noms de « Morabiten » (Almoravides) et de « Mulatthemier ». Observons que ce mot n'est pas arabe : il est le résultat d'une erreur de déchiffrement qui a amené le savant orientaliste à prendre pour un *r l'n* final de *Mulattemîn* (ملتّمین) qui figure dans le texte d'Ibn Abî Oşaybi'â. Le mot *Mulattemîn* signifie « ceux qui portent le *litâm* ». On appelle *litâm* la partie du *hâik* qui passe sous le menton et que l'on remonte de manière à couvrir la portion inférieure du visage jusqu'au-dessous des yeux. Approximativement, *Mulattemîn* pourrait être traduit par « voilés ».

mans d'Espagne n'en occupa, de son temps, une semblable ; il collaborait avec les gouverneurs à la direction des affaires publiques ». D'ailleurs, point n'est besoin du témoignage des chroniqueurs et des historiens pour affirmer qu'Abû 'l-'Alâ' fut vraiment vizir. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le manuscrit¹ qui contient l'une de ses œuvres, la *Tedkirâ*, insérée au milieu de celles de son fils Avenzoar : il y est qualifié de « vizir illustre ».

Ce titre persan de « vizir », transformé en « guazir » par la prononciation espagnole et précédé de l'article *al*, se retrouve dans plusieurs traductions des ouvrages d'Abû 'l-'Alâ' dues aux savants du moyen âge, sous la forme *Alguazir*. D'autre part, le mot 'Alâ' (علاء), ayant été mal orthographié par des copistes ignorants qui en avaient fait 'Olâ (علة), a été confondu avec 'Ali (علي) et lu 'Elt ; de telle sorte qu'Abû 'l-'Alâ' est devenu *Abuleli* et *Ebilule*. Au nom ainsi modifié on a ensuite soudé *Zohr*, nom personnel du grand médecin, et l'on a supprimé l'*h* qui n'était pas prononcé : on a alors obtenu la forme *Abulelizor*. Mais ce n'est pas tout : par une de ces métathèses si fréquentes dans la transcription des noms arabes et dont Albucasis (pour Abulcasis) nous fournit un exemple frappant, *Abulelizor* s'est métamorphosé en *Albuleizor*, le second *l* ayant émigré vers le commencement du mot. En raison de ces divers changements, le vizir Abû 'l-'Alâ' Zohr s'est appelé *Alguazir Albuleizor*.

En quelle année Abû 'l-'Alâ' mourut-il ? Ibn Abî Oşaybi'a n'a pu nous le dire. L'intention ne lui a certes pas manqué, car la phrase destinée à contenir la date existe dans les manuscrits de Paris ; mais la place du nombre est restée vide. L'édition imprimée au Caire présente la même lacune ; la marge, à cet endroit, contient en annotation : « Un blanc dans l'original ». Pareil fait se reproduit plus

1. Bibl. Nat. de Paris, fonds arabe, n° 2960.

loin à propos du fils d'Abû 'l-'Alâ', Abû Merwân 'Abdel-malik. Pourtant Wüstenfeld a donné avec exactitude les dates de la mort de ces deux personnages sans faire la moindre remarque et sans indiquer la source à laquelle il a puisé. Peut-être le manuscrit dont il s'est servi était-il plus complet que ceux de Paris. Dans tous les cas, nous pouvons aujourd'hui combler assez sûrement cette lacune, grâce au soin que M. Codera a pris de publier les intéressantes chroniques espagnoles dont il a donné les textes dans la *Bibliotheca arabico-hispana*.

Sur ce point, c'est encore Ibn El-Abbâr qui va nous éclairer¹. Il nous apprend qu'Abû 'l-'Alâ', succombant à une maladie qui affectait l'épaule², mourut à Cordoue d'où son corps fut transporté à Séville. Il y fut inhumé en l'an 525 de l'hégire. Cette date qui correspond aux années 1130-1131 de l'ère chrétienne est bien celle qu'indique Wüstenfeld; mais cet auteur, tout comme Ibn Abî Oṣaybi'â, prétend que le décès eut lieu à Séville. Les précisions qu'apporte Ibn El-Abbâr donnent à penser qu'il était mieux informé qu'Ibn Abî Oṣaybi'â, étant plus rapproché que lui du lieu des événements. Il va jusqu'à citer, d'après Abû 'l-Kaṭṭâb ibn Wâjib qui lui-même les tenait d'Abû 'l-Walîd ibn Kiyarâ, les vers suivants qu'Abû 'l-'Alâ' avait composés en ordonnant qu'on les inscrivît sur sa tombe :

« O vous qui vous tenez debout devant mon sépulcre, veuillez bien dire : « Que Dieu lui fasse miséricorde ! » et voir où j'en ai été réduit.

« La poussière du tombeau recouvre ma dalle, comme si je ne l'avais pas naguère foulée aux pieds !

1. *Kitâb et-tekmilâ*, op. laud., t. I, pp. 76-77.

2. توفي بنغالة توبي في فخرطبة منكوبا. بين كتبه سنة ٥٢٥ بمدينة فخرطبة.

« Par mes soins je préservais les hommes du trépas : à présent, c'est moi qu'il a pris comme gage¹. »

Ainsi Abû l-'Alâ' voulut être jusqu'au bout fidèle à son goût pour les belles-lettres. Mais il souhaita aussi que l'on ne vit pas disparaître avec lui les fruits de son expérience, et il légua à la postérité plusieurs ouvrages estimés : il lui laissa surtout son fils 'Abdelmalik, surnommé Abû Merwân, qui allait porter au plus haut point la renommée de la famille et rendre le nom d'Avenzoar célèbre dans l'Europe entière.

وابصِرْ مَكَانًا دُبِّعْنَا إِلَيْهِ
كَاتَى لَمْ امْشِ يَوْمًا عَلَيْهِ
فِهَا نَاهَى قَدْ صَرَّتْ رَهْنَاهَا لَدِيهِ

تَرَحَّمْ بِعَضْلَكَ يَا وَافِيعَا
ثُرَابُ الضَّرِيعِ عَلَى صَحْفَتِي
ادَّاوِي لَا نَامَ حَذَارُ الْمَنَوْن

CHAPITRE II

LA VIE D'AVENZOAR

Celui dont l'Europe savante, au moyen âge, a consacré la réputation en l'affublant du nom d'Abhomeron Avenzoar s'appelait, en réalité, Abû Merwân 'Abdelmalîk ibn Abî 'l-Alâ' Zohr. Son nom personnel, 'Abdelmalîk¹', est généralement passé sous silence : c'est son surnom, Abû Merwân, et son nom patronymique, Ibn Zohr, qui, accolés et modifiés par les copistes, servent à le désigner.

On a vu plus haut comment les mots Ibn Zohr s'étaient, par corruption, transformés en Avenzoar. Il convient de rechercher aussi par suite de quelles métamorphoses les mots Abû Merwân se sont fondus en Abhomeron.

Dans les œuvres des biographes de l'Espagne musulmane, le nom de Merwân, porté par de nombreux personnages, est généralement écrit Merûn. Assurément le lecteur averti savait que, dans nombre de vocables, l'*alif* de prolongation est remplacé par un *fathâ* vertical; il continuait donc à lire *Merwân* en rétablissant de lui-même, dans la prononciation, ce *fathâ* qui n'était point tracé, pas plus, d'ailleurs, que les autres voyelles. Mais du jour où le mot ainsi orthographié est tombé sous des yeux qui s'étaient rarement tournés vers la grammaire, la prononciation *Merûn* ou *Merôn* a paru légitime. Abû

1. Ce nom composé signifie littéralement « l'adorateur du Roi », c'est-à-dire « de Dieu ». Les traducteurs du moyen âge l'ont rendu par « *servus regis* », sans s'apercevoir qu'il s'agissait d'un nom propre.

Merwân est donc devenu *Abû Merûn* ou *Abô Merôn*. Les deux mots s'étant soudés ont formé, en fin de compte, le composé Abomeron dont on a corsé le caractère étranger en lui ajoutant un *h*. C'est ainsi qu'on est arrivé à la forme la plus répandue, celle d'Abhomeron. Je ne parlerai pas ici des autres transformations des noms d'Avenzoar : nous les rencontrerons en étudiant ses ouvrages et nous verrons que quelques-unes sont fort curieuses.

Les biographes, tout en nous disant qu'Avenzoar était originaire de Séville, sont restés muets sur la date de sa naissance. Il ne faut pas s'en étonner. L'état civil n'existe pas chez les Arabes : il est d'institution européenne. Sans doute, nous possédons souvent les dates des décès des personnages célèbres ; mais c'est à cause même de leur célébrité que l'histoire a pris soin d'enregistrer leur disparition. Au moment de leur naissance, on ne pouvait prévoir l'éclat de leur existence et on n'avait aucune raison pour noter le moment où elle commençait. Il arrive, d'aventure, que l'on connaisse à la fois la date de la mort et l'âge du défunt ; le calcul est alors aisé. Mais c'est là une circonstance assez rare : les musulmans, soit par insouciance, soit par crainte superstitieuse, ne s'inquiètent guère du nombre de leurs années. Parfois, quand on les interroge à ce sujet, ils répondent d'une manière évasive par le proverbe populaire : « Celui pour qui Dieu a écrit soixante ne meurt pas à quarante ! »¹.

Pourtant le problème n'est peut-être pas insoluble et il est permis d'essayer d'y donner une réponse approximative. On verra plus loin qu'Avenzoar mourut en 557 H., laissant un fils, Abû Bakr Mohammed, qui était né en 507 et peut-être même en 504 H. Comme les musulmans, surtout lorsqu'ils appartiennent à des familles aisées, se

1. الّى كتب له ربّى ستين مايّمومت شى هى لاربعين. — Cf. Mohammed ben Cheneb, *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb* (Paris, Leroux, 1905, in-8), t. I, p. 79.

marient généralement de bonne heure, on peut admettre qu'Avenzoar avait une vingtaine d'années lors de la naissance d'Abû Bakr : il serait donc né lui-même vers 487 ou 484 de l'hégire.

Cette supposition concorde avec quelques données certaines. En premier lieu, nous savons par Ibn El-Abbâr¹ qu'Avenzoar reçut d'abord une culture juridique et religieuse et qu'il étudia, sous la direction d'un savant nommé Abû Mohammed ibn 'Attâb, le *Mowaṭṭa'* de l'imâm Malik, les deux *Ṣahîh*², et les *Delâ'il* de Qâsim³. On ne peut admettre qu'il ait abordé des lectures si ardues avant d'être sorti de l'adolescence. Or cela se passait au mois de *ca'bân* de l'année 512 H. (1118-1119 C.), toujours selon Ibn El-Abbâr qui, d'ailleurs, n'indique pas si cette date correspond au commencement ou à la fin des études ; mais, d'ordinaire, c'est la terminaison, la *kâtimâ*, que l'on note. Dans notre hypothèse, Avenzoar aurait eu à cette époque vingt-cinq ans, ce qui est un chiffre admissible.

En second lieu, Ibn El-Abbâr nous apprend, dans le même article, qu'Avenzoar fut, comme son père Abû 'l-'Alâ', en correspondance avec le célèbre Ḥarîrî, lequel vécut de 446 H. (1054-1055 C.) à 516 (1122-1123 C.). Il aurait donc eu vingt-neuf ans au moment où ce grand littérateur disparut, et l'on reconnaîtra que, même en bénéficiant de la renommée de son père, il ne pouvait guère entrer plus jeune en relations littéraires avec un homme d'une si haute valeur.

Enfin il est encore, à cet égard, une considération intéressante. Le biographe Ibn El-Abbâr nous apprend qu'Avenzoar acheva en 515 H. (1121-1122 C.) la composition

1. *Kitâb et-tekmilâ*, op. laud., t. II, p. 616, n° 1717. Ibn El-Abbâr appelle notre auteur 'Abdelmalik ibn Zohr ibn 'Abdelmalik.

2. Celui d'El-Bukârî et celui de Muslim.

3. C'est l'ouvrage intitulé « Signes de la mission du Prophète » (دلائل النبوة), par Abû 'l-Qâsim Isma'il ibn Mohammed El-İsfahâni, mort en 535 H (1140-1141 C.). Cf. Ḥâjjî Kâlfâ, *Lexicon bibliographicum*, op. laud., lettre *S*.

d'un ouvrage de médecine, le *Kitâb el-iqtîsâd*¹, qu'il avait écrit pour le prince Ibrâhîm ibn Yûsuf ibn Tâcefîn. Il aurait donc eu, à cette époque, vingt-huit ans, ce qui est on ne peut plus vraisemblable, car ce livre révèle une certaine maturité d'esprit et une expérience déjà suffisamment nourrie.

Si notre auteur puise hors de sa famille ses notions littéraires, juridiques et religieuses, c'est de son père Abû 'l-'Alâ' qu'il reçut l'enseignement médical. Il semble d'autant plus naturel qu'il en ait été ainsi que, s'il existait des cliniques hospitalières en Orient, il n'est pas absolument prouvé que l'Espagne musulmane ait possédé des établissements de ce genre. Du reste, si quelques doutes pouvaient naître quant à l'origine des connaissances techniques d'Abû Merwân, ils seraient bien vite levés par les indications formelles qu'Ibn El-Abbâr nous fournit à ce sujet.

Le fils ne tarda pas à faire honneur à son père qu'il « égala dans l'art médical »². Il acquit la réputation d'un excellent thérapeute. On racontait nombre d'anecdotes qui montraient la sûreté de son diagnostic, son habileté dans l'application des remèdes déjà connus, et son originalité dans l'institution de traitements nouveaux. Ibn Abî Oşaybi'â cite quelques traits qui ne manquent certes pas d'intérêt et qui méritent d'être rapportés ici.

Avenzoar, comme son père Abû 'l-'Alâ', avait été attaché aux princes de la dynastie des Mulattemîn ; lorsque ceux-ci furent remplacés par les Almohades, il passa au

1. Ibn El-Abbâr donne le nom de cet ouvrage d'une manière inexacte ; il écrit : **كتاب لا فتناء**، ce qui ne rimerait pas avec le sous-titre **في صلاح الانفس والجساد**. Mais il est possible qu'en raison du mauvais état du manuscrit, M. Codera ait commis une erreur de lecture. Quoi qu'il en soit, le manuscrit de Paris (n° 2959) porte bien comme titre **كتاب لا فتناء** et je montrerai plus loin qu'il ne s'agit pas d'une faute de copie.

2. Ibn Abî Oşaybi'â, 'Oyûn el-anbâ', op. laud., t. II, p. 66.

service de ces nouveaux maîtres. Le Commandeur des Croyants, 'Abdelmu'min, protecteur zélé des savants, ne manqua pas de remarquer Avenzoar : il l'attacha spécialement à sa personne, plaça en lui sa confiance pour toutes les questions médicales, et le combla de faveurs et de présents au-delà même de ce qu'il pouvait désirer. Or, un jour, le қalife 'Abdelmu'min eut besoin de prendre médecine ; sachant qu'il avait en horreur les purgations, Avenzoar chercha un moyen de lui dorer la pilule. Il commença par interdire à son malade l'usage du raisin. Puis il avisa un pied de vigne qui croissait dans son jardin et se prit à l'arroser avec une eau à laquelle il avait communiqué la vertu de certains médicaments laxatifs, soit par macération¹, soit par décoction². Lorsque la vigne eut absorbé les principes actifs dont il avait fait choix et qu'elle eut produit des fruits, il en apporta une grappe au қalife et lui conseilla d'en manger. 'Abdelmu'min le fit aussitôt, en raison de la grande confiance qu'il avait en son médecin. Quand il eut absorbé quelques grains, Avenzoar l'arrêta disant : « Cela vous suffit, Commandeur des Croyants, car vous avez mangé dix grains qui vous procureront dix selles ». Le қalife étonné, lui en demanda la raison. Le savant la lui fit connaître : le résultat confirma ses prévisions, et son crédit fut encore accru auprès de 'Abdelmu'min qui goûta fort l'originalité de cette méthode³.

Dans un autre cas, il s'agissait d'un pauvre homme atteint d'une affection intestinale. En se rendant au palais du Commandeur des Croyants à Séville, Avenzoar le rencontrait toujours sur son chemin auprès du һammām d'Abū 'l-Keyr. Le malade avait le ventre enflé et le teint jaunâtre, et il ne manquait jamais de se plaindre de ses souffrances au médecin, lui demandant d'examiner son cas.

1. بِنَفْعِهَا فِيهِ.

2. بِغَلِيَانِهَا مَعَهُ.

3. Ibn Abī Oṣaybi'ā, 'Oyūn el-anbā', op. laud., t. II, p. 66.

Un jour qu'il renouvelait ses instances, Avenzoar s'arrêta auprès de lui et regarda ; il remarqua, près de la tête du malade, une vieille aiguière à laquelle celui-ci avait coutume de boire. « Cassez-moi cette aiguière, lui dit-il, car c'est la cause de votre maladie ! » — « Seigneur, répondit l'homme, je vous en prie ! Je n'en ai pas d'autre ! » Avenzoar ordonna à l'un de ses serviteurs de briser l'aiguière, et l'on en vit sortir une grenouille qui était devenue adulte tellement son séjour dans ce vase avait été prolongé. « Vous voilà tiré d'affaire, dit-il au malade ! Voyez ce que vous buviez ! » Et bientôt après, le malheureux était revenu à la santé¹.

Empruntons encore à Ibn Abî Oṣaybi² la citation de deux pronostics bien faits pour mettre en lumière la perspicacité de ceux qui les posèrent. Au temps d'Avenzoar, vivait à Séville un médecin éminent, auteur, paraît-il, d'un excellent ouvrage en deux volumes sur les médicaments simples ; il était connu sous le sobriquet d'El-fâr (Le rat). Les deux savants entretenaient des relations suivies. Comme Avenzoar mangeait souvent des figues, pour lesquelles il avait un goût très prononcé, El-fâr qui n'en consommait guère plus d'une par an lui disait : « L'usage fréquent que vous faites des figues ne manquera pas de vous occasionner quelque grave *naylâ* »³. Et Avenzoar de

1. Ibn Abî Oṣaybi², *Oyûn el-anbâ*, op. laud., t. II, p. 67. Cette anecdote, si elle est retrouvée, est du moins vraisemblable. Il s'agissait, sans doute, d'une de ces aiguières à long col et à étroit orifice qui font partie du mobilier des Orientaux. L'animal y avait probablement été introduit à l'état de têtard, avec l'eau de boisson. Puis, sa transformation une fois accomplie, il était resté emprisonné dans l'aiguière dont l'ouverture ne pouvait plus lui donner passage ; de sorte que le liquide dont on emplissait le vase était constamment souillé par les toxines variées que produit la vie organique. Il faut voir dans cette aventure la preuve qu'Avenzoar ne dédaignait pas la recherche des menus détails qui sont parfois singulièrement significatifs.

2. Ibn Abî Oṣaybi² observe, en relatant cette anecdote, que le mot *naylâ* (نَعْلَة) désigne, dans le dialecte de Séville, ce qu'on appelle généralement *dubeylâ* (دُبَيْلَة). Ibn Kallikân (*Wefayât el-a'yân*, n° 683)

répondre : « Sans aucun doute, à force d'interdire ce fruit et de vous en priver vous-même, vous finirez par être atteint de cenâj ». L'événement vérifia ces prédictions : chacun des deux médecins mourut de la maladie que son confrère lui avait annoncée.

S'agit-il là d'une simple coïncidence, ou bien est-on autorisé à voir dans ce double trépas la réalisation de pronostics dont l'exactitude attesterait le talent de leurs auteurs ? Pour se faire une opinion sur ce point, il est essentiel de rechercher, tout d'abord, la valeur des mots « *naṛlā* » et « cenâj » employés par chacun des deux savants.

Au dire des lexicographes, on appelle *naṛlā* une plaie ulcérée et envenimée. Ce n'est pas là une indication suffisante, et l'on constate ici, une fois de plus, l'indigence des dictionnaires arabes en ce qui concerne la technologie médicale. On pourrait songer à y remédier, sur ce point précis, en mettant à profit la remarque d'Ibn Abî Osaybi'â qui prétend que, dans le dialecte de Séville, le mot *naṛlā* désignait l'affection appelée en général *dubeylā*. Malheureusement l'opinion d'Ibn Abî Osaybi'â est manifestement erronée. Il suffit de feuilleter le *Teystr* pour être convaincu que les médecins arabes d'Espagne ne confondaient pas ces deux termes. En effet, la *dubeylā* fait l'objet du chapitre III, traité XV, livre I, tandis que la *naṛlā* est étudiée au chapitre xxxv, traité VII, livre II. Les descriptions de ces deux maladies sont loin de se ressembler ; alors que la première concerne manifestement une affection profonde, la seconde s'applique à une affection cutanée, présentée comme une maladie du vieillard et capable d'amener une infection générale de l'organisme.

Au surplus, le mot *dubeylā* est expliqué par Dozy¹ qui,

et Ibn El-Abbâr (*Kitâb et-tekmîlâ*, n° 1717) attribuent la même cause à la mort d'Abû 'l-'Alâ' et ne disent pas qu'Avenzoar fut atteint de *naṛlā*.

1. *Supplément aux dictionnaires arabes* (Leyde, 1881, in-4).

s'appuyant sur l'autorité d'Ibn El-Haccâ', lui donne le sens d'« ulcère dont le pus est ichoreux, en quelque endroit du corps qu'il se trouve ». Or le tableau clinique qu'Avenzoar trace de la dubeylâ représente bien le processus de l'ulcère de l'estomac et justifie l'interprétation du terme qui nous occupe telle qu'elle se présente dans le Glossaire du Mansûri.

La naṛlâ, d'après le *Teyṣir*, est de tout autre nature : on est autorisé à la considérer comme une verrue sénile à dégénérescence maligne¹. C'est donc un épithélioma consécutif à une verrue de ce genre qui emporta Avenzoar : son père, on le sait, avait déjà succombé à la même affection.

Quant au mot *cenâj*, il désigne l'attaque convulsive, tandis que le dérivé *tecennuj* s'applique à l'atténuation de cet accident, par exemple à une contraction musculaire sans gravité, telle qu'une crampe ou un torticolis².

En sa qualité de médecin et d'ami, El-fâr pouvait fort bien avoir appris l'existence, chez Avenzoar, d'une verrue sénile capable de dégénérer en tumeur de mauvaise nature. Il n'ignorait pas quelle hérédité menaçante pesait, à cet égard, sur son confrère. Il savait, d'autre part, que si, aux yeux de Galien, les figues possèdent des qualités nutritives, rafraîchissantes et dépuratives de premier ordre, elles peuvent apporter un certain trouble dans les fonctions digestives³. Il est donc permis d'admettre qu'en

1. Ibn El-Haccâ', *Glossaire sur le Mansûri de Razès*, ms. de Leyde, n° 331.

2. Sur cette maladie, voir notamment : Dr Jacobi, *Atlas des maladies de la peau*, traduit par le Dr Dubois-Havenith (Paris, Octave Doin, 1904, in-4), pp. 109-111.

3. Les infinitifs de la cinquième forme indiquent fréquemment la tendance à l'acte plutôt que l'acte lui-même. Quant au sens de « contraction des nerfs » donné par les lexiques, il est à peine besoin d'en souligner l'inexactitude : les nerfs ne se contractent pas, ils provoquent seulement la contraction des muscles.

جاليوس يقول :
في التين والعنب انهما سيد الفواكه والتين حار رطب يُخلّ

combinant ces données, il fut conduit à prévoir les conséquences prochaines d'un mal dont les dangers n'apparaissaient pas à l'entourage d'Avenzoar.

De son côté, celui-ci avait, sans doute, remarqué chez El-fâr quelque manifestation d'un tempérament sec, pour parler le langage des anciens, quelque tendance à l'urémie par exemple. L'alimentation végétarienne, l'usage des figues qui sont « chaudes et humides », eussent été de nature à conjurer les accidents possibles. En s'en abstenant, El-fâr s'exposait aux suites fatales de sa diathèse, et c'est contre ce péril qu'Abû Merwân le mettait en garde.

Ainsi considérées, ces prédictions apparaissent non comme des boutades vérifiées seulement par le hasard des faits, mais comme des pronostics sérieux, capables de révéler le talent de leurs auteurs et d'accroître leur réputation aux yeux de la postérité.

Le grand public n'était pas seul, d'ailleurs, à vanter les mérites d'Avenzoar : les hommes de science faisaient aussi de lui le plus vif éloge. Au premier rang de ses admirateurs se place Averroès, le célèbre philosophe qui fut si versé dans les sciences médicales. Dans le chapitre xxxi de son *Kitâb el-kulliyât*¹, il déclare qu'il considère comme le plus grand médecin depuis Galien, Avenzoar, l'auteur du *Teystr*.

Avant de produire cet important ouvrage, fruit de son âge mûr, notre auteur avait entrepris plusieurs voyages. Ibn Abî Oşaybi à l'indique en passant, car il dit, à propos du *Kitâb ez-ztnâ*², que ce livre était un memento concernant les purgatifs et la façon de les prendre, qu'il écrivit pour son fils Abû Bakr, dans sa jeunesse, au cours du pre-

بالمعدة ويلين البطن وفيه جلأء بسبب ما فيه من الحلاوة ومن
اللينة.

1. *I. e.* « Livre des généralités ». Le mot *kulliyât* est devenu « Colliget » dans les traductions du moyen âge.

2. *I. e.* « Livre de l'embellissement ». On sait que l'usage des minaratifs a pour résultat de maintenir la fraîcheur du teint.

mier voyage qu'il entreprit et pendant lequel il fut l'assistant de son père. Il ne semble pas qu'il ait visité l'Orient à l'exemple de ses ancêtres. Par contre, il est certain qu'il se rendit dans l'Afrique mineure où son père était déjà allé donner ses soins au prince almoravide Yûsuf ibn Tâcefîn. Ibn El-Abbâr rapporte, en effet, qu'avant de composer le *Teystr*, il avait écrit un autre ouvrage pour l'émir Ibrâhîm ibn Yûsuf ibn Tâcefîn¹ sous le titre de *Kitâb el-iqtîsâd fi iṣlah el-enfous wa l-ejsâd*². La rédaction en fut achevée en l'an 515 H. (1121-1122 C.). Ibn El-Abbâr affirme avoir lu ce renseignement écrit de la main d'Abû 'l-Ḥakam ibn Ḥalendû³ qui fut l'élève et l'assistant d'Avenzoar et qui étudia ce Traité sous sa direction à la fin du mois de ṣafar de l'année 535 H. (1140-1141 C.) dans la prison de Maroc⁴.

Cette ville était alors au pouvoir du sultan almoravide 'Alî ibn Yûsuf ibn Tâcefîn⁵, frère d'Ibrâhîm. C'est lui qu'Avenzoar cite souvent dans le *Teystr* en accompagnant son nom d'épithètes peu flatteuses, en l'appelant, par exemple, « le misérable 'Alî »⁶. Ailleurs, dans le *Kitâb el-ardiyâ*, à propos des propriétés thérapeutiques de la chair des couleuvres et des vipères, il parle de l'emploi

1. Sur ce prince, cf. *Al-Bayano 'l-Moghrib*, d'Ibn 'Adârî, trad. E. Fagnan (Alger, Fontana, 1901, in-8), t. I, p. 460. — Cf. et. Ibn El-Abbâr, *El-mo'jem*, édité par Codera sous le titre d'*Al-Mocham* (Madrid, Joseph de Rojas, 1886, in-8), où il est dit (p. 55, n° 40) qu'Ibrâhîm était le frère d'Abû 'l-Ḥasan 'Alî ibn Yûsuf ibn Tâcefîn, qui le nomma gouverneur de Murcie, puis de Séville, poste qu'il occupait en 515 H.

2. *I. e.* « Livre de l'iqtîsâd, concernant la confortation des esprits et des corps ».

3. Cf. Ibn Abî Oṣaybi'â ('Oyûn el-anbâ', op. laud., t. II, p. 78) qui écrit ce nom 谷ندو, tandis qu'Ibn El-Abbâr l'orthographie 谷ندو. Le Dr Lucien Leclerc a mal lu ce mot et a transcrit Alendou (*Hist. de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 96). — Abû 'l-Ḥakam était compatriote d'Avenzoar; il fut médecin du kalife El-Manṣûr.

4. فرا عليه هذا التاليف بسجن مراكش في آخر صفر سنة 535.

5. Mort en 537 H. — Cf. *Histoire des Almohades*, trad. E. Fagnan, op. laud., p. 176.

6. الشفى على.

qu'il en fit à l'époque où l'émir 'Ali ibn Yûsuf lui « fit endurer des épreuves »¹.

Nous ignorons pourquoi 'Alî fit emprisonner le médecin ; mais celui-ci raconte que cette rigueur n'empêcha pas le prince d'avoir recours à son ministère pour soigner un panaris qui avait été négligé. Avenzoar conseilla d'abandonner les caustiques auxquels ses confrères voulaient s'en tenir, et préconisa l'intervention chirurgicale et l'excision des parties nécrosées. Son avis ne prévalut pas : on eut peur, sans doute, qu'il fût inspiré par le mauvais souvenir qu'Avenzoar conservait de sa détention. Pourtant cela ne l'avait pas empêché, dans une autre circonstance, de guérir le fils de 'Alî atteint d'ictère.

Le savant avait encore un autre motif de rancune contre 'Alî ibn Yûsuf ibn Tâcefîn : en 515 H., celui-ci quittait Maroc pour se rendre en Espagne, et, au cours de ce voyage, il enlevait à Averroès sa charge de qâdî². Or on sait quels liens d'amitié et quelle estime réciproque unissaient Averroès et Avenzoar. Sans doute, cette disgrâce ne dura pas, car, dès 521 H., nous voyons l'ancien qâdî jouer un rôle important auprès de l'émir³ ; mais il est permis de penser qu'elle n'en laissa pas moins dans l'esprit d'Avenzoar une impression défavorable.

Il n'est pas impossible non plus que l'insistance avec laquelle ces événements pénibles sont rappelés dans le *Teystr* tienne en partie au désir qu'éprouvait l'auteur de complaire à la jeune dynastie. 'Abdelmu'min qui, avec l'aide d'Ibn Tûmert et sous son inspiration, avait fortement ébranlé le pouvoir des Almoravides, leur succéda à Maroc dès la mort de 'Alî ibn Tâcefîn. Quand ce nouveau maître entra en Espagne, Avenzoar n'hésita pas à se rallier à son autorité : il n'eut pas à s'en repentir, car il fut comblé de

1. أيام امتحان الامير على بن يوسف لى.

2. Cf. *Al-Bayano 'l-Moghrib*, trad. E. Fagnan, *op. laud.*, t. I, p. 461.

3. *Ibid.*, p. 465.

richesses et traité avec les plus grands égards. Il fut même, comme l'avait été son père, élevé au rang de vizir¹.

C'est, d'ailleurs, un fait digne de remarque que les dynasties berbères mirent leur honneur et crurent aussi trouver leur intérêt à favoriser les savants. Les Commandeurs des Croyants cherchaient à attirer à leur cour les jurisconsultes, les *faqyh*, comme on les appelait : et il faut entendre par là les hommes versés dans la science de la loi et de la religion, car ces deux ordres de connaissances sont inséparables dans la constitution de l'Islamisme. Il ne pouvait pas être question d'un gouvernement théocratique, puisque le clergé n'existe pas chez les musulmans. On songeait seulement à faire de la foi le ciment qui unit les peuples ; si bien que tout savant, quelque orientation qu'il dût donner plus tard à son activité intellectuelle, devait commencer par s'initier à la tradition prophétique et à la législation de l'imâm Malik. Nous avons vu déjà que c'est par cette étude que débute Avenzoar.

Il est bon de s'en souvenir pour éviter de tomber dans l'erreur dont plusieurs orientalistes tels que Casiri² et d'Herbelot³ ont été victimes en ce qui concerne la confession d'Avenzoar. On a prétendu qu'il appartenait à la religion juive, et, pour aboutir à cette conclusion, on a tiré argument de ce que le nom du Prophète ainsi que les eulogies qui l'accompagnent d'habitude ne figurent pas dans ses ouvrages. Cette raison ne serait pas suffisante.

1. Ibn Abî Oşaybi'a ne le dit pas, mais nous le savons par le manuscrit 2960 de la Bibliothèque nationale. Après le titre du *Teysîr*, on lit, en effet : « (Œuvre du très illustre vizir Abû Merwân 'Abdelmalik ibn Zohr, que Dieu lui fasse miséricorde !) تالیف الوزیر الاجل ابی مروان » (ابن زهر رحمه الله).

2. Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana escurialensis* (Antonio Perez de Soto, Madrid 1760-1770 in-f°), t. I, p. 273 ; on y lit « religione Judæo ».

3. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale* (La Haye, Neaulme et Vau Daale, 1777-1779, in-4), t. III, p. 621, art. Zohr ; l'auteur prétend qu'Avenzoar était Juif d'origine et de religion.

On pourrait observer que tous les écrits d'Avenzoar commencent par la formule de rigueur : « Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux¹ », ce qui est déjà une garantie d'islamisme au profit de l'auteur. Mais il y a mieux : en ouvrant le *Teystr*, on est tout de suite convaincu que les critiques n'avaient jamais jeté les yeux sur les textes originaux. Ils n'auraient pas manqué de lire, en effet, l'exorde suivant au bas de la première page : « 'Abdelmalik ibn Zohr a dit : « Louange à Dieu dont l'unité et la puissance « sont attestées par tout ce qui tombe sous nos sens ! Qu'il « répande ses grâces sur Moḥammed (que Dieu l'agrée !), « qu'il soit satisfait de ses Compagnons, drapeaux de la « religion, flambeaux de ceux qui suivent la bonne voie, « et qu'il leur accorde le salut ! »². Il est vrai que, dans cette prière, on a rayé toute la partie qui s'étend de « qu'il répande ses grâces » à « ses Compagnons » inclusivement. Mais on ne saurait mettre cette rature sur le compte d'Avenzoar, puisque le manuscrit a été copié quatre ans après sa mort. Il s'agit là, à n'en pas douter, d'une de ces nombreuses détériorations que le fanatisme chrétien a fait subir aux œuvres musulmanes, notamment à celles que possède aujourd'hui la Bibliothèque de l'Escurial³.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ 1.

فَالْعَبْدُ الْمَلِكُ بْنُ زَهْرَ الْمُحَمَّدُ لِلَّهِ الَّذِي كُلُّ مَا يَفْعَلُ أَحْوَاسُ عَلَيْهِ 2.
تَشْهِيدٌ لَهُ بِالْوَاحِدَانِيَّةِ وَالْفَدْرَةِ وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ الْمَرْتَضَى وَرَضَى عَنْ
اصْحَابِهِ اعْلَامِ الدِّينِ وَمَصَابِعِ (sfc) امْهَدِيِّينَ وَسَلَّمَ تَسْلِيمًا ⑤

3. Sur ce point, cf. Dr Lucien Leclerc, *Histoire de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 107, où il est dit que, dans le manuscrit de l'Escurial contenant l'*Arjūzā* d'Avicenne commentée par Averroès, on a biffé le *Bismi 'llah* (Au nom de Dieu !) et couvert d'encre le nom de Mahomet. — Je puis moi-même citer un exemple du même genre. Au folio 47 v du manuscrit 844 de l'Escurial, dont je possède la photographie figurait, parmi les formules finales, la phrase suivante : « Que Dieu répande ses grâces sur Moḥammed, Son illustre prophète et Son serviteur, ainsi que sur sa famille, et qu'il leur accorde le salut ! » (وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ نَبِيِّهِ)

الْكَرِيمِ وَعَبْدَهُ وَعَلَى آلِهِ وَسَلَّمَ سَلِيمًا). Or toute cette ligne, sauf les deux derniers mots, a été presque effacée après humectation. Malgré tout, on

Serait-ce le copiste qui était juif, comme le suppose un instant Steinschneider¹? Et une confusion se serait-elle établie, par la suite, entre la religion du scribe et celle de l'auteur? L'hypothèse paraît peu vraisemblable. On ignore absolument quel fut le copiste et, dans tous les cas, on ne saurait l'accuser de la rature qui vient d'être signalée, car il eût été plus simple pour lui de passer sous silence la formule religieuse qui contrariait ses convictions.

Il semble bien plutôt que l'opinion dont il s'agit se soit répandue, au moyen âge, dans l'Europe chrétienne, à cause du nom et de la confession du premier interprète du *Teystir*. L'ouvrage fut connu en Europe grâce aux efforts d'un médecin de Venise nommé Paravice qui en fit une traduction en latin d'après une version en langue vulgaire qu'un médecin juif, Jacob l'Hébreu (Magister Jacobus Hebræus), avait préparée pour son propre usage.

Il n'est pas impossible non plus qu'on ait confondu le *Kitâb el-ardiyâ* (Livre des aliments) d'Avenzoar, appelé aussi *Kitâb el-adwiyâ* (Livre des médicaments), avec le *Kitâb el-ardiyâ wa 'l-adwiyâ* (Livre des aliments et des médicaments) d'Abû Ya'qûb Ishaq ibn Suleymân El-Isra'ili. Quoi qu'il en soit, à propos du *Kitâb el-ardiyâ*, on trouve, dès 1760 dans le catalogue de Casiri la notice suivante : « DCCCXXIX Codex sermone quidem Arabico sed literis Hebraicis, quo continetur Opus inscriptum *Medicamentorum liber*, illorum præcipue quæ nullo negotio repe- riri, et cibis propemodum annumerari possunt : auctore Abu Maruan ben Zohar, gente Hispano, professionne

peut rétablir la lecture à l'aide d'une puissante loupe. Ici l'intention sacrilège est manifeste, car tout le reste du manuscrit est demeuré dans le plus parfait état de conservation.

1. In *Archiv für pathologische Anatomie* (Berlin, 1873), p. 115. « Die unbegründete Vermuthung des Parisianer Catalogs dass Ibn Zohr ein Jude sei (die vielleicht auf den Schreiber des Codex zu übertragen ist) wurde von Casiri zur Thatsache erhoben und galt lange genug in secundären Quellen. »

Medico, religione Judæo »¹. On comprend que, depuis un siècle et demi que ce catalogue est lu par les arabisants, l'erreur qu'il contient à ce sujet ait dû faire beaucoup plus de chemin que n'en ferait, hélas ! une vérité.

Pourtant, Wüstenfeld et Steinschneider ont réfuté cette opinion et ont fait remarquer très judicieusement que l'arrière-grand-père d'Avenzoar était musulman, puisqu'il portait le nom de Mohammed que ne prenaient jamais ni les Chrétiens, ni les Juifs. On ne concevrait pas, du reste, que l'un de ses descendants ou lui-même se fût converti au judaïsme à une époque où la suprématie appartenait aux musulmans. Il faut donc considérer cette assertion comme une légende et constater qu'au surplus, ce n'est pas la seule dont nous ayons à nous inquiéter.

Il en est une autre, en effet, admise par Wüstenfeld² et par le Dr Lucien Leclerc³, d'après laquelle Averroès aurait été l'élève d'Avenzoar. Nous avons vu plus haut que le premier avait pour le second la plus grande estime ; nous avons cité le jugement qu'il porte sur lui dans son *Kitâb el-kulliyât*. A la vérité, la différence d'âge qui séparent les deux médecins donne quelque vraisemblance à l'opinion de Wüstenfeld et du Dr Leclerc : Avenzoar était né vers 1101, et Averroès, en 1120⁴. Mais aucun chroniqueur ne fait mention d'Averroès à propos d'Avenzoar, et Ibn Abî Oşaybi⁵ à, en notant les relations qui unis-

1. Une note se référant à « Medicamentorum liber » porte : « *Titulus كتاب الأدوية* », c'est-à-dire « Titre : Livre des médicaments »; une autre se rapportant au nom de l'auteur se lit « *Auctor (sic) تاليف ابو (sic) مروان بن زهر* » (*Bibliotheca arabico-hispana escurialensis*, op. laud., t. I, p. 273).

2. *Geschichte der arabischen Aerzte*, op. laud., p. 91.

3. *Histoire de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 88.

4. C'est la date admise par Renan (*Averroès et l'Averroïsme*, op. laud., p. 362). Le Dr Lucien Leclerc adopte le chiffre de 1126 (*Histoire de la médecine arabe*, t. II, p. 98). Quant à Ibn Abî Oşaybi⁶ à, il donne la date de la mort, au début de l'année 598 H. (1201-1202 C.), sans indiquer ni l'âge ni la date de la naissance. D'après Renan, Averroès serait décédé en l'an 1198 C.

saient ces savants, parle bien de liens d'amitié, mais nullement de rapports de maître à élève. Ce qu'il y a de vrai, et c'est de là probablement que vient l'erreur de Wüstenfeld, c'est qu'Averroès, lorsqu'il composa son « Livre des généralités », pria Avenzoar d'écrire un « Livre des particularités »¹ qui formât le complément du sien. Il s'agissait d'étudier « les maladies une par une et les organes un par un ». Avenzoar accéda à ce désir, et c'est ainsi que naquit le *Teystr*, ouvrage dans lequel l'auteur a réuni, comme le dit très justement Averroès dans ses *Kulliyât*, « la thérapeutique, la séméiologie et l'étiologie »².

Malgré tout son talent, Avenzoar n'échappa peut-être pas aux flèches de la satire. Ne serait-ce pas à lui qu'un poète décocha cette plaisante épigramme : « Dis à la peste : Toi et Ibn Zohr vous excédez les bornes de la malice! Ménagez un peu les humains : l'un de vous deux pourrait suffire! »³. Ibn Ḳallikān qui cite ces vers ne nous dit pas s'ils visaient Avenzoar; il se borne à déclarer qu'ils s'appliquaient à l'un des membres de la famille surnommé Abū Zeyd et dont il n'indique pas le nom. Ce renseignement est loin de nous satisfaire, car nous ne connaissons aucun personnage, dans cette lignée, qui ait porté un tel surnom. Pourtant Ibn Ḳallikān ajoute qu'il a trouvé plus tard cette épigramme attribuée à Abū Bakr Aḥmed ibn Muḥammed El-Abyād, qui mourut en 544 H. (1149-1150 C.), et qui était, par conséquent, contemporain d'Avenzoar mort en 557 H. (1161-1162 C.). Il est donc probable que c'est celui-ci que le poète voulait atteindre.

Dans tous les cas, les attaques de ce genre n'éloignèrent pas de lui les hommes désireux de s'instruire; Ibn Abī Ḩasaybi' à nous cite les plus brillants de ses dis-

1. كتاب في الأمور الجزئية.

2. انه نزح هنالك مع العلاج العلامات واعطاء الاسباب.

3. فل للوباء انت وابن زهر فد جزتما احد في النكبة.

تربفها بالورى فليلا في واحد منكما كعافية

ciples. Ce sont Abû 'l-Hoseyn ibn Asadûn, connu sous le nom d'El-Masdûm; Abû Bakr, fils du jurisconsulte Abû 'l-Hasan, qâdî de Séville; Abû Mohammed Ec-Cendûnî; enfin le jurisconsulte Abû 'Imrân ibn Abî 'Imrân. A ces noms nous devons ajouter celui d'Abû 'l-Hakam ibn Ralendû dont nous avons parlé plus haut.

Après une existence noblement remplie et consacrée tout entière au travail et à la bienfaisance, Avenzoar fut atteint d'une tumeur maligne à laquelle il succomba¹. Ibn Abî Oşaybi'a citant une relation qu'il avait recueillie sur la fin de ce grand homme s'exprime ainsi : « Lorsqu'Avenzoar fut frappé de ce mal, il se soigna et appliqua sur la partie malade des épithèmes et différents remèdes qui ne produisirent aucun résultat appréciable. Son fils Abû Bakr lui disait : « Père, si tu remplaçais ce médicament par tel « autre? Si tu augmentais la dose de celui-ci, ou bien si « tu employais telle ou telle drogue? » Et Avenzoar de répondre : « Mon fils, si Dieu voulait, il changerait la « complexion de mon corps; car il ne me donne le pou- « voir d'employer un médicament que quand tel est son « bon plaisir! » Le Dr Lucien Leclerc voit dans ces paroles la marque d'un découragement qui aurait envahi le cœur d'Avenzoar dans ses derniers jours. C'est, à mon sens, leur donner une interprétation inexacte. L'idée qu'il exprimait concernant l'efficacité des médicaments est tout à fait conforme aux vues religieuses et philosophiques des musulmans. Pour eux le médecin prescrit le remède et c'est Dieu qui guérit toute maladie. Si Avenzoar avait vraiment perdu courage, il aurait cessé de se traiter; mais il se soigna, nous dit-on, et quand il vit que les vertus curatives des topiques qu'il employait n'amenaient aucune amélioration de son état, il se garda d'oublier que ceux-ci ne pouvaient agir que si Dieu le permettait. Il faut en conclure que sa résignation ne l'abandonna pas, et qu'il

1. Ibn Abî Oşaybi'a, 'Oyûn el-anbâ', op. laud., t. II, p. 67.

vit venir la mort avec sérénité, sans se bercer de l'illusion que la vie pouvait tout à coup devenir éternelle. Au surplus, il avait appris à souffrir ; car bien qu'on ait prétendu que, jusqu'au moment où il fut atteint de l'affection qui l'emporta, sa santé était toujours restée florissante, nous devons observer que cette assertion est formellement contredite par plusieurs passages du *Teystr* dans lesquels il évoque le souvenir des maux qui l'éprouvèrent.

Avenzoar, succombant à la même maladie qui avait déjà emporté son père, s'éteignit à Séville en l'an 557 H. (1161-1162 C.) et fut enterré en dehors de la Porte de la Victoire. L'édition imprimée d'Ibn Abî Oṣaybi'â et les manuscrits de cet ouvrage que possède la Bibliothèque Nationale¹ restent muets sur la date de son décès ; la place où elle devrait être inscrite a été laissée en blanc. Wüstenfeld donne le chiffre exact sans dire dans quel ouvrage il l'a recueilli : ce n'est certainement pas dans Ibn Ḳallikān qui, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, fut très incomplètement renseigné. Ici encore, c'est la biographie tracée par Ibn El-Abbâr² qui nous éclaire d'une façon précise.

A ce propos, je dois signaler une confusion tout à fait inexplicable commise par Ernest Renan. D'après la table chronologique qu'il a annexée à son étude sur *Averroès et l'Averroïsme*⁴, Avenzoar serait mort deux fois : on lit, en effet, à l'année 1162, « Mort d'Abou-Merwan-Ibn-Zohr (Avenzoar) », et, plus bas, à l'année 1197, « Mort d'Ibn-Beythar et d'Abd-el-Mélik-Ibn-Zohr ». Or Abû Merwân ibn Zohr et 'Abdelmalik ibn Zohr sont un seul et même personnage dont 'Abdelmalik est le nom et Abû Merwân le surnom. Il est certain qu'il ne s'agit pas ici du fils

1. Cf. Johannes Freind, *Historia medicinæ* (Londres, John Wright, 1733, in-8), p. 492.

2. N°s 2113 et 2114.

3. *Kitâb et-tekmilâ*, op. laud., n° 1717.

4. Op. laud., p. 362.

d'Avenzoar, Abû Bakr Mohammed, puisque le décès de celui-ci est noté sur la même table, un peu plus loin, encore avec une légère erreur¹.

Les descendants d'Avenzoar.

La mort d'Avenzoar n'éteignit pas l'illustre lignée dont il descendait. Il laissait un fils, Abû Bakr Mohammed ibn 'Abdelmalik ibn Zohr, et une fille dont l'histoire n'a pas conservé le nom. La *Tekmilâ d'Ibn El-Abbâr*² contient sur le compte d'Abû Bakr une courte notice. Son biographe dit qu'il décéda en 595 H. (1198-1199 C.) et qu'il était né en 507 H. (1113-1114 C.); il ajoute : « On dit qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-onze ans ». Si cette dernière affirmation était exacte, il en faudrait conclure qu'il naquit non pas en 507 H., mais en 504 H. (1110-1111 C.).

Outre son surnom d'Abû Bakr, Mohammed ibn 'Abdelmalik reçut aussi celui d' « El-hafid » qui signifie « le petit-fils ». Il est étrange qu'Ernest Renan se soit mépris sur le sens de cette appellation qui servit aussi, paraît-il, à désigner Averroès. Il dit, en effet, à propos de ce savant : « Par un de ces caprices de la renommée dont on a plus d'un exemple, cet Averroès dont le nom a presque atteint, chez les Latins, la célébrité de celui d'Aristote, est distingué, chez les Arabes, de ses illustres descendants par l'humble épithète de *el-hafid* (le neveu) »³. On ne comprend guère, en effet, qu'Averroès ait été surnommé « le neveu » par ses contemporains, étant donné qu'aucun de ses oncles ne s'était fait remarquer d'une façon particulière, tandis que son ascendance en ligne directe était elle-même tout entière composée d'hommes de valeur. Par

1. E. Renan écrit 1200 au lieu de 1199.

2. *Op. laud.*, t. I, p. 270, n° 855.

3. E. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, op. laud., p. 11.

contre, on conçoit fort bien qu'ils l'aient appelé le « petit-fils » en mémoire de son grand-père qui fut, comme lui, qâdi de Cordoue et qui laissa le souvenir d'un jurisconsulte éclairé. Il en est de même pour Abû Bakr Moâmmad : il ne paraît pas qu'il ait eu un oncle, tout au moins dans la ligne paternelle ; les biographes, en parlant de ses ancêtres ou de lui-même n'auraient pas manqué d'en faire mention. Ce n'est donc pas d'un parent en ligne collatérale qu'il pouvait se réclamer. Mais son grand-père, Abû 'l-'Alâ' Zohr, avait joué un rôle considérable dans la société de son temps, et il était naturel qu'il se rattachât à sa mémoire. Il est probable, d'ailleurs, que ce surnom d'El-hafîd était attribué, soit par la famille, soit par le public, aux hommes en vue qui rappelaient les traits de caractère de leur grand-père déjà célèbre, plus encore que ceux de leurs parents immédiats, ce qui constitue un phénomène d'atavisme assez fréquent. Au surplus, si malgré les indications formelles des lexiques on conservait quelques doutes sur la valeur du terme, on n'aurait, pour les dissiper, qu'à se référer à la notice qu'Ibn El-Abbâr nous a laissée : Moâmmad ibn Zohr y est appelé textuellement « Abû Bakr fils du grand-père »¹. On voit qu'ici le dictionnaire, la logique et l'histoire conduisent à la même conclusion.

Une relation détaillée de la vie d'Abû Bakr ne saurait entrer dans le cadre de cette étude. Il suffira de dire qu'il fut, lui aussi, un médecin éminent, plutôt praticien qu'auteur médical : on lui doit pourtant un Traité d'oculistique. La réputation d'Abû Bakr, à peu près nulle en Europe, fut considérable chez les musulmans d'Espagne et d'Afrique : il la dut moins à sa valeur médicale qu'à son érudition étendue et profonde dans toutes les branches de la littérature arabe et aux poésies délicates que lui-même composa. Sa mémoire était prodigieuse et l'inspiration personnelle ne lui manquait pas. On a de lui un recueil

1. ابو بکر بن ابی جعفر (Kitâb et-tekmîlâ, op. laud., t. I, p. 271).

de vers conservé à la Bibliothèque de l'Escurial, et Ibn Abî Oşaybi'â en cite un assez grand nombre en retraçant sa biographie.

Le sultan El-Manşûr Ya'qûb ibn Yûsuf l'appela auprès de lui en Afrique et en fit son médecin particulier, le comblant de richesses et lui témoignant les plus grands égards. Mais Abû Bakr qui avait laissé sa famille en Espagne souffrait cruellement de cette séparation. Il peignit son chagrin en des vers attendris qu'Ibn Abî Oşaybi'â n'a pas manqué de citer¹ et dont je vais donner la traduction :

« J'ai un [enfant] semblable au poussin du qaṭâ², un petit auprès de qui mon cœur est resté³. — Ma demeure est loin de lui. Que je languis en l'absence de ce jeune être, de ce charmant visage! — Il me chérit et je lui rends sa tendresse : aussi il pleure en pensant à moi comme je pleure en pensant à lui. — Le désir est las d'osciller entre nous deux, car il va de lui à moi et de moi à lui ».

El-Manşûr étant entré dans l'appartement d'Abû Bakr tandis que celui-ci était absent, ses yeux se portèrent sur ce petit poème resté en évidence. Il donna secrètement des ordres pour que l'on fit venir d'Espagne la famille du

1. Ibn Abî Oşaybi'â, 'Oyûn el-anbâ', t. II, p. 70

متقارب

ولى واحد مثل برق الفطا ⑤ صغير تخلف فلبى لديه
نأت عنه دارى بيا وحشته ⑤ لذاك اشخيص وذلك الوجيه
تشوفنى وتشوفته ⑤ بيبكى على وابكى عليه
وفد تعب الشوف ما بيننا ⑤ فمنه الى ومنى اليه

2. Espèce de perdrix fort gracieuse, du genre *ganga*.

3. Il est difficile de faire passer dans la traduction la délicieuse image du texte arabe : le verbe **تَخَلَّفَ** s'emploie en parlant d'un voyageur qui reste à l'écart de la troupe dont il fait partie et se laisse devancer par elle. Il semble à Abû Bakr que, lorsqu'il a quitté l'Espagne, sa personnalité s'est dédoublée et que son corps s'est transporté au Maroc tandis que son cœur, s'attardant sur la route, demeurait auprès du fils bien-aimé.

médecin qui, un beau jour, en rentrant chez lui, eut l'immense joie de trouver tous les siens réunis dans sa demeure.

Les faveurs et le crédit dont jouissait Abû Bakr eurent pour effet d'allumer l'envie et la haine au cœur d'Abû Zeyd 'Abderrahmân ibn Yûjân, vizir d'El-Mansûr. Pour se débarrasser de celui qui lui portait ombrage, le ministre n'hésita pas à recourir au crime. El-Hafid avait avec lui sa nièce, fille de sa sœur défunte, laquelle était, comme l'avait été sa mère, fort experte en gynécologie et en obstétrique. L'une et l'autre avaient mission d'assister les femmes d'El-Manṣûr quand elles donnaient le jour à leurs enfants. Abû Zeyd s'étant assuré la complicité d'un des familiers d'Abû Bakr parvint à faire mêler à un plat d'œufs le poison qui devait faire disparaître à la fois l'oncle et la nièce. L'attentat eut un plein succès; l'un et l'autre périrent malgré les médications qui leur furent appliquées. Ibn Abî Oṣaybi' à assigne à cet événement la date de 596 H. et dit qu'Abû Bakr mourut à Maroc, âgé de soixante ans. Ibn El-Abbâr donne une date plus précise: d'après lui ce savant serait mort dans la matinée du jeudi, 21 du mois de dû 'l-hijjâ 595 H. (14 octobre 1199). Le kalife pria sur sa dépouille, et il fut inhumé dans le Jardin des Émirs. Quant à Abû Zeyd, le forfait dont il s'était rendu coupable ne lui porta pas bonheur: il mourut lui-même assassiné par un de ses proches parents.

Abû Bakr Môhammed laissait un fils, Abû Môhammed 'Abdallah ibn El-Hafid, né à Séville en 577 H. (1181-1182 C.), qui fut lui-même un excellent praticien, élevé à l'école de son père. Lui aussi bénéficia de la faveur des princes: 'Abdelmu'min, El-Manṣûr et En-Nâṣir l'attachèrent successivement à leur service et le comblèrent de biensfaits.

Il eut une sœur qui mourut avant lui. Une nuit, il la vit en songe et lui dit: « Ma sœur, je t'en prie, fais-moi savoir combien de temps je vivrai? » Elle répondit :

« Deux tâbiyâ et demie »¹. Abû Mohammed reprit : « Je te parle sérieusement et tu me réponds par une plaisanterie ! » — « Non, fit-elle, je t'ai répondu très sérieusement, mais tu ne m'as pas comprise. Est-ce que la tâbiyâ ne vaut pas dix empans ? Et deux tâbiyâ et demie ne font-elles pas vingt-cinq empans ? La durée de ta vie sera de vingt-cinq ans ». Le qâdî Abû Merwân El-Bâjî à qui Abû Mohammed raconta aussitôt ce rêve et qui en fit plus tard le récit ajoute : « Lorsqu'il me narra la chose, je lui dis : « Ne faites pas de conjectures à ce sujet : ce ne sont, sans « doute, que des cauchemars incohérents ! » Mais l'année n'était pas achevée qu'il décéda : il avait vécu, comme on le lui avait prédit, vingt-cinq années, ni plus ni moins »².

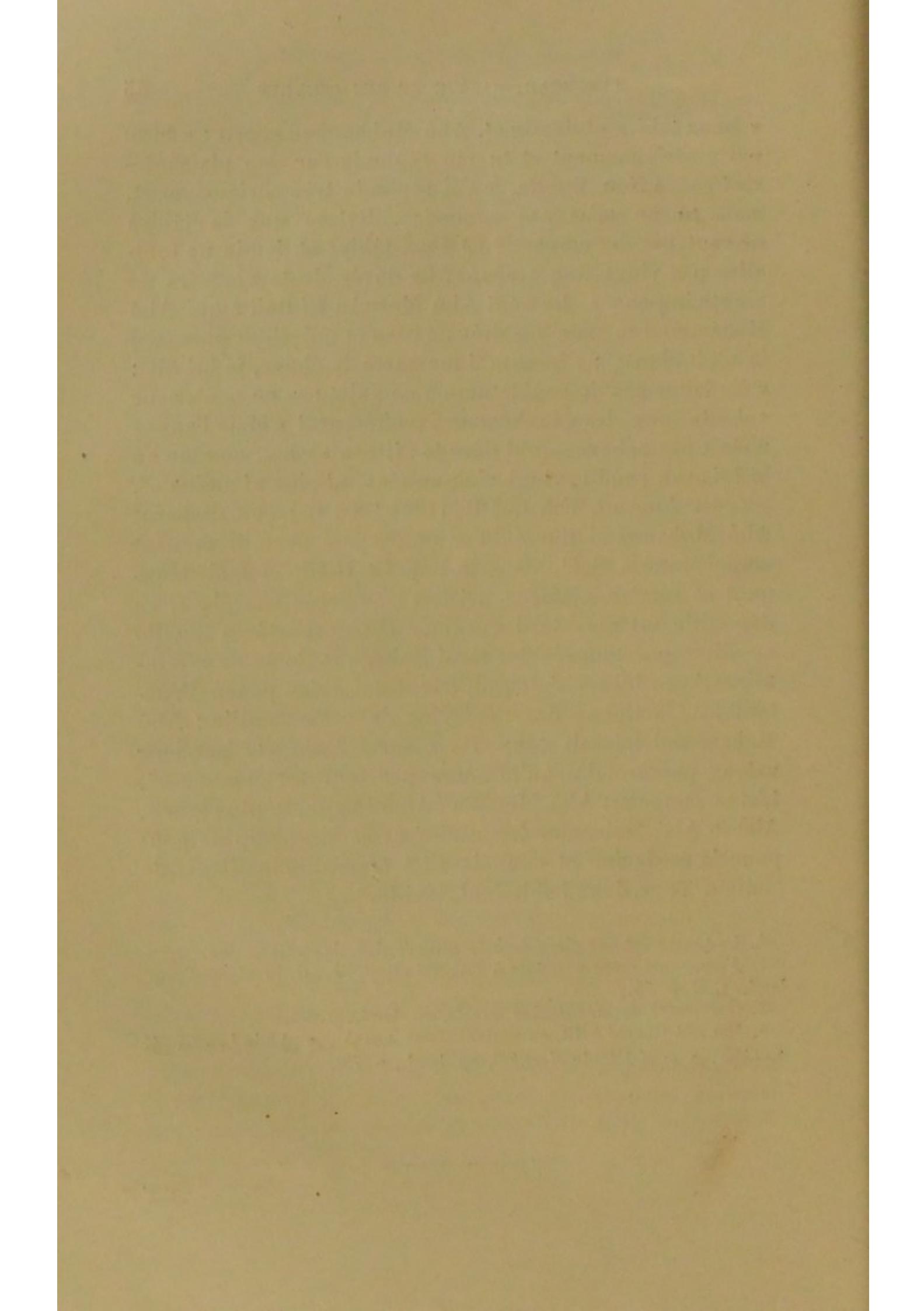
C'est donc en l'an 602 H. (1205-1206 C.) que disparut Abû Mohammed ibn Zohr. Comme son père, il mourut empoisonné à Salé, dans le lieu dit *Ribât el-fath*, alors qu'il se rendait à Maroc. D'abord enterrée sur place, sa dépouille fut plus tard exhumée et transportée à Séville où elle reposa auprès des Benî Zohr, à la Porte de la Victoire. Avec lui ne s'éteignit pas, quoi qu'en pense Wüstenfeld³, la lignée des médecins de cette famille : Abû Mohammed laissait deux fils « aussi éminents par leur valeur personnelle qu'illustres par leur ascendance »⁴. L'aîné s'appelait Abû Merwân 'Abdelmalik, le plus jeune, Abû 'l-'Alâ' Mohammed. Celui-ci avait beaucoup de goût pour la médecine et connaissait à merveille les livres de Galien. Tous deux habitaient Séville.

1. La tâbiyâ est une pièce de bois utilisée dans la construction.

2. J'emprunte cette anecdote à Ibn Abî Oşaybi'â, 'Oyûn el-anbâ', op. laud., t. II, p. 75.

3. *Geschichte der arabischen Aerzte*, op. laud., p. 92.

4. Ibn Abî Oşaybi'â dit, en parlant d'eux *اميل* بى *نوي* كل منهما بافضل بى نوي ('Oyûn el-anbâ', op. laud., p. 75).



CHAPITRE III

LES ŒUVRES D'AVENZOAR

Au dire d'Ibn Abî Oṣaybi'â¹, Avenzoar aurait composé six ouvrages :

1^o *Kitâb et-teystr fi 'l-muddâwâ wa't-tedbîr*² (Livre de la simplification³, concernant la thérapeutique et la diététique), désigné en Europe sous le nom de *Teysîr*;

2^o *Kitâb el ardiyâ*⁴ (Livre des aliments);

3^o *Kitâb ez-zînâ*⁵ (Livre de l'embellissement);

4^o *Maqâlât fi 'ilâl el-kulâ*⁶ (Traité des maladies des reins);

5^o *Risâlât*⁷ (Épître), dans laquelle il entretient un médecin de Séville de la lèpre blanche et de la dartre farineuse ;

1. 'Oyûn el-anba', op. laud., t. II, p. 67.

2. كتاب التيسير في المداواة والتدبير.

3. C'est « facilitation » qu'il faudrait dire, si le mot était français.

4. كتاب الأغذية.

5. كتاب التريند.

6. مقالة في علل الكلى.

7. رسالة كتب بها إلى بعض الأطباء باشبيلية في علتى البرص.

Au sujet de ces deux affections, cf. *Teysîr*, livre II, tr. VII, ch. III et IV. On remarquera que j'assimile le *bahaq* aux dermatoses variées que l'on confondait naguère sous le nom de « dartre farineuse », tandis que le Dr de Koning (*Trois traités d'anatomie arabe...*, Lexique) le considère comme un *vitiligo* (*vitiliginis species alba*). Or cette dernière maladie est précisément le *baraṣ*, et la *Risâlât* d'Avenzoar avait probablement pour but d'établir le diagnostic différentiel et le traitement spécifique de ces deux espèces morbides.

6^o *Kitâb et-tedkirâ*¹ (Mémorial), par lequel il rappelle à son fils Abû Bakr les principes de la thérapeutique.

Si l'on consulte, d'autre part, la liste établie par Wüstenfeld², on y relève neuf articles. Mais la contradiction n'est qu'apparente : elle résulte de ce que l'orientaliste allemand a cité à part les extraits du *Teystr* qui, à différentes époques, furent publiés séparément.

C'est ainsi qu'après avoir mentionné dans le premier article, consacré au *Teystr*, l'Antidotaire qui fait suite à cet ouvrage, il indique dans le second article le « *Colligens* » comme un appendice du même livre. Or le mot « *Colligens* » est tout simplement la traduction de l'arabe *Jâmi'* c'est-à-dire du titre de ce même Antidotaire³. Si l'on supprime cette répétition, la liste de Wüstenfeld est déjà réduite d'une unité.

L'article 6 désigne sous le nom de « *Liber ornamenti* » un traité de cosmétique et d'hygiène cité de nouveau à l'article 9 sous le titre « *De decoratione* ». Il s'agit, dans les deux cas, du *Kitâb ez-zînâ* qui fait l'objet de l'article 3 chez Ibn Abî Oşaybi'a. Ce double emploi a déjà été signalé par le Dr Lucien Leclerc⁴ ; il entraîne encore une réduction d'une unité.

Enfin l'article 7 concerne un Traité des fièvres édité à Venise en 1594, dans le recueil intitulé « *Medici antiqui Græci, Latini et Arabes qui de febribus scripserunt* ». Il n'y a pas lieu de faire une mention spéciale de ce livre qui n'est qu'un extrait de la partie de la traduction latine du *Teystr* relative aux pyrexies : j'en ai acquis la certitude en collationnant ces deux textes d'un bout à l'autre. De ce chef le nombre des articles établis par Wüstenfeld est ramené à six comme chez Ibn Abî Oşaybi'a.

1. كتاب التذكرة.

2. *Geschichte der arabischen Aerzte*, op. laud., p. 91.

3. Nous dirions aujourd'hui « Formulaire », car l'Antidotaire ne contient pas que des contrepoisons.

4. *Histoire de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 92.

De tous ces ouvrages que reste-t-il aujourd'hui? C'est ce que je vais essayer d'établir.

1^o Le *Teyṣīr*, dont le texte n'a jamais été publié, existe en manuscrit à la Bibliothèque Bodlérienne, à la Bibliothèque des Médicis et à la Bibliothèque nationale de Paris. Le Formulaire annexé à l'ouvrage existe seul à la Bibliothèque de Gotha (s. n^o 72⁸).

2^o Le *Kitāb el-ardiyā* est inédit. La Bibliothèque nationale de Paris et la Bibliothèque de l'Escurial en conservent chacune un manuscrit. Selon Brockelmann, la collection Landberg-Brill en contiendrait un autre (s. n^o 168).

3^o Le *Kitāb ez-zīnā* est perdu : le manuscrit n'est signalé dans le catalogue d'aucune bibliothèque et on ne mentionne nulle part une traduction en langue étrangère. Avenzoar en parle, au début du *Teyṣīr*, comme d'une production de sa jeunesse. Le Dr Lucien Leclerc cite cet ouvrage¹ et reproche à Wüstenfeld de l'avoir dédoublé en le nommant, la première fois, « *Liber ornamenti* » et, la seconde, « *Liber de decoratione* ». Mais il tombe lui-même aussitôt dans la même erreur en parlant d'un Mémorial sur l'administration des purgatifs². Ce Mémorial est précisément le *Kitāb ez-zīnā*³ sur le compte duquel il s'est laissé égarer, sans doute, par Hammer⁴.

1. *Hist. de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 92.

2. *Ibid.*, op. laud., t. II, p. 93, l. 2.

3. Ibn Abī Oṣaybī'a dit en effet : « *Kitāb ez-zīnā*, memento qu'il écrivit pour son fils Abū Bakr concernant les purgatifs et la façon de les prendre, dans sa jeunesse, au cours du premier voyage qu'il entreprit et pendant lequel il fut l'assistant de son père ».

4. Hammer-Purgstall (*Literaturgeschichte der Araber*, t. VII, p. 514) écrit : « Das Buch der Zierathe; composé pour son fils Ebi 'l-'Ola, sur les médicaments purgatifs ». Le Dr Leclerc n'a probablement pas vu que « Das Buch der Zierathe » était la traduction allemande de *Kitāb ez-zīnā*. Il faut remarquer que Hammer attribue, comme il convient, ce livre à Abū Merwān; or Abū 'l-'Alā' (et non Ebi 'l-'Ola, comme il l'écrit) était le père et non le fils de celui-ci. On voit combien les écrivains qui se sont occupés de ces questions se sont mépris tant sur les œuvres que sur les divers membres de cette famille.

4^o La *Maqâlâ fi 'ilal el-kulâ* a également disparu : aucun manuscrit de cet ouvrage n'est connu. Wüstenfeld l'appelle « *Tractatus de morbis renum* » et prétend qu'il a été imprimé en latin, à Venise, en 1497, sous le titre de « *Alguazir Albuleizor Liber de curatione lapidis* ». Il y a là une grave erreur. Remarquons d'abord qu'à première vue cette identification paraît suspecte : le titre arabe signifie « *Traité des maladies des reins* » et le titre latin, « *Livre sur le traitement de la pierre* ». Il est bien évident que, si l'auteur a écrit « *maladies* » au pluriel, c'est qu'il ne s'est pas occupé uniquement de la lithiase. Son opuscule ne saurait donc être confondu avec celui qui concerne seulement le traitement de la pierre, à supposer même qu'il s'agisse dans celui-ci de la lithiase rénale aussi bien que de la lithiase vésicale. Mais il y a plus : en écrivant *Alguazir Albuleizor*¹, Wüstenfeld a complètement défiguré le nom de l'auteur. Il suffit pour s'en convaincre, de se reporter à l'édition de 1497 qui, par bonheur, figure (sous la cote *T²² 5 Réserve*) dans les collections de la Bibliothèque nationale. C'est un beau volume in-folio² qui contient à la fois les œuvres de Razès, les aphorismes de Moïse Maïmonide³ et enfin l'opuscule sur le traitement de la pierre auquel Wüstenfeld fait allusion. Celui-ci n'occupe que les deux dernières pages et porte la suscription suivante : « *Opuscule de Zoar sur le traitement de la pierre. — Règle tracée par le vizir Abû 'l-'Alâ' Zohr, fils de 'Abdelmalik fils de Zohr, pour l'empereur des Sarrazins 'Alî, fils de Yûsuf,*

1. Cette orthographe inexacte est reproduite par Moritz Steinschneider (*Die europäischen Uebersetzungen aus dem arabischen bis Mittel des XVII Jahrhunderts, in Sitzungsberichte der Kais. Academie der Wissenschaften in Wien*, — Wien, 1905, p. 56).

2. Cet exemplaire a appartenu à Hyacinthe Baron, « doyen de l'antique Faculté de Médecine de Paris et médecin en chef des camps et armées du roi ». Il figure au catalogue général sous les noms de Razi et de Zoar.

3. Ce livre qui porte en arabe le titre de **بِصُولْ فِي عِلْمِ الْطِبِّ** est dû au médecin juif Rabbi Mûsâ ibn Meymûn, plus connu sous le nom de Maïmonide (1139-1208 C.).

fils de Tâcefîn »¹. Comme on le voit, la désignation de l'auteur est tellement nette qu'aucun doute ne saurait subsister à cet égard. Nous sommes en présence d'une monographie due non pas à Avenzoar, mais à son père Abû 'l-'Alâ'. On peut donc dire que, pour l'instant, il n'existe aucune trace de la *Maqâlât fi 'ilâl el-kulâ*.

5^o La *Risâlât* que Wüstenfeld appelle assez improprement « *Tractatus de morbo lepræ* » a aussi complètement disparu : on n'en cite ni manuscrit, ni édition, ni traduction.

6^o Le *Kitâb et-tedkîrâ*, nommé par Wüstenfeld « *Liber memorialis* » est aussi tout à fait inconnu, bien que cet orientaliste dise en le citant « qu'il doit être imprimé en latin »². Je ne suis pas éloigné de croire qu'il s'agit là d'une erreur commise par Ibn Abî Osaybi'â qui aurait attribué à Abû Merwân un ouvrage dû à son père Abû l-'Alâ'. En effet, l'historien arabe ne fait aucune mention de la *Tedkîrâ* d'Abû 'l-'Alâ' qui a bien vu le jour pourtant, puisqu'il en existe un manuscrit tronqué à la Bibliothèque de l'Escorial³, et un autre très complet à la Bibliothèque nationale de Paris⁴. C'est fort probablement celle qu'il a eue en vue : elle contient précisément, comme il le dit, des conseils sur la thérapeutique. Il ne faut pas oublier qu'Ibn Abî Osaybi'â écrivait en Orient, plus de cinquante ans après la mort d'Avenzoar, et qu'une pareille confusion entre les membres tous illustres d'une même famille s'explique aisément.

Nousavons, d'ailleurs, une preuve que ses notes n'étaient pas toujours d'une exactitude irréprochable dans l'omis-

1. « *Libellus Zoar de curatione lapidis. — Canon quem scripsit Alguazir Abuale Çor filius Abmeleth filii Çor imperatori Sarracenorum Haly filio Josephi filii Tesiphin.* »

2. «soll lateinisch gedruckt sein ».

3. Il porte dans le catalogue de Casiri le n° 839 et est actuellement coté 844.

4. Il est contenu dans le ms. n° 2960 qui renferme également le *Teyâr* et le *Kitâb el-ardiyâ*.

sion qu'il a commise en négligeant de citer le *Kitâb el-iqtîṣâd* dont il a été déjà question dans la biographie d'Avenzoar et qui sera étudié plus loin. C'est pourtant un livre de réelle importance, que la Bibliothèque nationale de Paris possède en manuscrit sous le n° 2959.

En résumé, de toutes les productions de notre auteur, nous ne possédons plus aujourd'hui que trois ouvrages : Le *Kitâb el-iqtîṣâd*, le *Teysîr* et le *Kitâb el-ardiyâ*¹. J'ai établi déjà que le premier vit le jour en 515 H. (1121-1122 C.). Quant aux deux derniers, leur âge reste indéterminé. On doit observer toutefois que le *Teysîr* peut avoir été composé entre 1121 et 1162, tandis que le *Kitâb el-ardiyâ* ne peut l'avoir été qu'entre 1130 et 1162 : j'en exposerai plus loin les raisons. Il importe maintenant d'examiner dans le détail chacune de ces œuvres.

1. Steinschneider (*Die hebräischen Uebersetzungen des Mittelalters*, op. laud., p. 750) signale bien aussi un manuscrit hébreu dont le titre signifie « Sur la différence entre le miel et le sucre », et il exprime l'avis que ce traité a été vraisemblablement traduit en latin par Jacob l'Hébreu, l'interprète du *Teysîr*. Cette traduction serait conservée dans le manuscrit de Vienne n° 5195 qui contient un opuscule intitulé « *Abamaruan*, « *Liber medicinæ ad regem Abenzoar sive libellus Abenzoar de melle et saccharo, interprete Jacobo hebræo Coanso* ». Au milieu de l'imbroglio des noms propres, il est difficile de savoir quel est le véritable auteur ; mais s'il s'agit bien d'Avenzoar, il est probable qu'on est en présence d'un simple extrait du *Kitâb el-ardiyâ*. Quant au manuscrit latin 972 de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, signalé par le catalogue comme contenant une œuvre d'Avenzoar, et portant comme titre « *Liber de conservacione (sic) corporis seu de regimine sanitatis....* » c'est la traduction établie par Arnold de Villeneuve d'un ouvrage d'Abû 'l-'Alâ', père de notre auteur, désigné au moyen âge sous le nom d'Aboaly Avenzoar ; ce nom est nettement écrit au folio 134 r. C'est cette traduction qui a été publiée à Bâle, en 1618, par Georges Schenck et dont une version hébraïque existe en manuscrit à la Bibliothèque de Bologne, sous le n° 20⁷.

CHAPITRE IV

LE KITĀB EL-IQTISĀD

Nous avons eu déjà l'occasion de citer cet ouvrage à propos de la biographie d'Avenzoar, et de dire que, d'après le témoignage d'Ibn El-Abbâr, la composition en fut achevée dans l'année 515 de l'hégire (1121-1122 C.).

Il est à constater qu'Ibn Abî Oṣaybi'a ne fait aucune mention de ce livre en citant les œuvres de notre auteur. Dans son *Histoire des médecins arabes*¹, Wüstenfeld n'en parle pas davantage. C'est, sans doute, à cause de ce silence que le Dr Lucien Leclerc² déclare n'en avoir pas trouvé trace chez les historiens. Pourtant, en cherchant mieux, il aurait pu découvrir que quelques-uns de ses prédecesseurs, parmi les modernes, l'avaient succinctement indiqué.

En effet, dans son *Histoire de la littérature arabe*, Hammer-Purgstall³ signale l'*Iqtisād* qu'il appelle incorrectement *El-iktidha fi isslahil-edschsad*. Ce titre qui n'est pas le vrai signifie « La nécessité concernant la confortation des corps »; le savant orientaliste le traduit d'une façon peu satisfaisante par « Das Buch der Erforderniss der Verbesserung der Körper », ce qui veut dire littéralement « Le livre de la nécessité de la confortation des corps ».

1. *Geschichte der arabischen Aerzte*, op. laud., p. 91.

2. *Histoire de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 91.

3. Hammer-Purgstall, *Literaturgeschichte der Araber* (Wien, Kais. Königl. Hof-und Staatsdruckerei, 1856, in-4°), t. VII, p. 515.

Or il y a ici, en réalité, deux titres comme en reçoivent la plupart des ouvrages arabes : le premier est généralement métaphorique et vague; le second indique plus clairement le but de l'ouvrage. Ces deux titres sont reliés l'un à l'autre par la préposition *fi* qui prend le sens de « concernant » et que Hammer aurait pu rendre par « betreffend » tandis qu'il a fait du second titre le complément annexif du premier. De telle sorte que, d'après lui, l'ouvrage tendrait à démontrer « la nécessité de conforter les corps ». Cette erreur d'interprétation vient s'ajouter à celle qu'il a commise dans la transcription en substituant *Iktidha* à *Iqtiṣād*. Le verbe *iqtaṣada*, dont *iqtisād* est le maṣdar, se construit avec la préposition *fi* ou avec la préposition *'alā*, comme le fait remarquer Dozy¹. Mais ici le mot *iqtisād* est indépendant de ceux qui le suivent; il rappelle simplement le mode de division de l'ouvrage, comme je l'établirai plus loin. Il s'agit donc, non pas d'une dénomination unique du livre, mais bien d'un titre géminé, conforme à l'usage adopté par les écrivains arabes. En citant l'ouvrage, Hammer-Purgstall renvoie le lecteur au catalogue de Casiri² où il est question d'un livre « *De morborum curatione* » dédié au prince « *Abraham fils de Joseph ben Taschefin* », qu'il identifie avec le *Kitāb el-iktidha*.

La Biographie de Michaud³ note également qu'Avenzoar publia, outre le *Teyṣīr*, un « *Traité de la guérison des maladies dédié à Ibrahim, fils de Youcef ben Tachefin* ».

A la vérité, ce livre ne figure pas dans le vaste répertoire bibliographique de Ḥājjī-Ḳalfā. Mais nous avons vu, du moins, qu'Ibn El-Abbār le cite dans sa notice sur Avenzoar⁴. Toutefois il lui donne précisément le titre erroné sous lequel Hammer-Purgstall nous le fait connaître, ce qui

1. *Supplément aux dictionnaires arabes*, op. laud., art. افتصاد.

2. *Bibliotheca arabico-hispana escurialensis*, op. laud., t. II, p. 132.

3. Michaud, *Biographie* (Paris, Desplaces, 1854, in-8°), art. *Aben-Zohar*.

4. *Kitāb et-tekmilā*, op. laud., t. II, p. 616, n° 1717.

laisse supposer que le biographe arabe n'a pas eu entre les mains l'œuvre elle-même, et qu'il en a parlé sur la foi des indications qui lui étaient fournies par des témoignages ou par des chroniques.

Grâce aux collections de la Bibliothèque nationale, il nous est possible d'apporter à ces renseignements les corrections nécessaires. Le manuscrit n° 2959 du fonds arabe renferme l'ouvrage dont nous parlons qui se compose de cent-quarante et un feuillets contenant vingt-deux lignes par page. Le cadre de l'écriture mesure 0^m,175 sur 0^m,135¹. Les caractères, assez élégamment tracés, appartiennent au type *neskî cerqî*. Probablement à cause des dégâts commis par les mites et qui apparaissent encore à plusieurs endroits, les neuf premiers feuillets ont été remplacés à une époque qui reste imprécise : ils ne sont pas du même papier et l'écriture paraît sensiblement différente. En outre, on y remarque un certain nombre de points diacritiques, rares sur certaines pages, abondants sur d'autres, tandis que le reste de l'ouvrage en est totalement dépourvu. Rien ne permet de deviner les motifs par lesquels le copiste s'est déterminé à cet égard : tout à coup, sans que la lecture ait besoin d'être mieux éclairée que dans d'autres passages, on voit les points apparaître et foisonner ; puis, un peu plus loin, ils sont partiellement ou complètement supprimés. On rencontre, par places, des blancs qui interrompent la lecture et correspondent vraisemblablement aux passages rendus illisibles par la détérioration des pages primitives. Quant à l'orthographe, elle est généralement correcte.

Aucune date ne figure sur cette copie ; pourtant, dans le *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, Mac Guckin de Slane la fait remonter au

1. Dans son catalogue, de Slane donne comme dimensions 0^m,225 sur 0^m,150, parce qu'il a mesuré les marges. C'est là une méthode défectueuse, car la dimension des marges peut diminuer lors du renouvellement de la reliure, et l'identification du manuscrit devient alors plus malaisée.

xvi^e siècle, sans indiquer les raisons sur lesquelles il s'appuie.

L'ouvrage débute par l'invocation de rigueur : « Louange à Dieu, le Clément, le Miséricordieux », à laquelle s'ajoute ici la formule : « C'est lui dont j'implore le secours ! » Puis vient le titre de l'ouvrage ainsi conçu : *El-maqâla 'l-ulâ min Kitâb el-iqtîṣâd fi iṣlâh el-enfus wa 'l-ejsâd* (Traité premier du Livre de l'Iqtîṣâd, concernant la confortation des esprits et des corps). C'est là, en effet, la suscription complète : de Slane, dans son *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, et Brockelmann dans son *Histoire de la Littérature arabe*¹ la reproduisent fidèlement. Si l'on pouvait concevoir quelques doutes sur son exactitude, il suffirait, pour les lever, de parcourir le volume. On constaterait bien vite qu'il ne s'agit pas d'une modification apportée par le copiste qui a reproduit les premiers feuillets. Le titre se retrouve, en effet, tout entier au folio 86 r, dans la formule qui annonce la fin du quatrième traité. Au surplus, nous allons voir comment il se justifie et quel sens il convient de lui attribuer.

Comme je l'ai dit plus haut, les livres arabes reçoivent généralement un titre composé de deux parties, l'une présentant un sens métaphorique, l'autre indiquant plus nettement le sujet traité. Il est d'usage de faire rimer entre elles ces deux parties. Bien que cette habitude ne présente pas le caractère absolu d'une loi, en lisant dans Ibn el-Abbâr et dans Hammer-Purgstall *Kitâb el-iqtîdâ' fi iṣlâh el-ejsâd*, un lecteur averti est mis en défiance par le seul fait qu'*iqtîdâ'* ne rime pas avec *ejsâd*. On voit, au contraire, que le mot *iqtîṣâd* présente la consonnance voulue. Bien plus, un examen attentif de l'ouvrage permet de découvrir l'origine du titre qui nous occupe. Le livre auquel il s'applique est divisé en sept Traité dont chacun est appelé

1. Carl Brockelmann, *Geschichte der arabischen Literatur* (Weimar, 1898, et Berlin, 1899-1902, in-8), t. I, p. 487.

maqâlî et embrasse des sujets variés, il est vrai, mais rattachés entre eux par un lien logique. A côté de cette division méthodique en apparaît une autre purement matérielle, on pourrait dire brutale : l'ensemble du texte a été découpé par tranches d'égales longueurs qui, sous le nom d'*iqtîṣâd*, comprennent chacune exactement dix feuillets. Dans ce sectionnement, on n'a pas eu égard à la nature des maladies étudiées, de sorte que chaque *iqtîṣâd* commence indifféremment au début ou au milieu d'un Traité¹.

Quel est maintenant le sens exact de ce mot *iqtîṣâd*? Les dictionnaires le traduisent par « action de tenir le juste milieu ». Ici, on le voit, cette action consistait pour l'auteur à diviser son livre en parts égales, de manière qu'elles ne fussent ni trop longues ni trop courtes et qu'elles pussent être lues dans un temps mesuré.

C'est à ce procédé qu'on a eu recours, dans l'Islamisme, quand on a voulu faciliter la tâche des lecteurs du *Qoran*. On sait, en effet, que le Livre sacré est divisé en chapitres appelés *sûrât* d'étendues très inégales : les uns comprennent seulement quelques lignes, tandis que les autres couvrent des pages nombreuses. Le texte tout entier devant être récité, dans les mosquées cathédrales, pendant la prière rituelle du vendredi, les lecteurs n'auraient pu terminer ensemble leur psalmodie si les uns avaient eu la charge des chapitres les plus longs, tandis que les autres auraient récité seulement les plus courts. Pour obvier à cet inconvénient, on a divisé le *Qoran* d'une manière purement artificielle en trente sections² d'égale

1. L'indication des *iqtîṣâd* a été négligée par le copiste qui a reproduit les premiers feuillets et qui n'a probablement pas compris l'utilité de cette division. Le premier *iqtîṣâd* devait commencer au folio 1 r, le deuxième au folio 10 r et le troisième au folio 20 r. On trouve la mention du quatrième *iqtîṣâd* au folio 30 r; les autres sont notés respectivement aux fol. 40 r, 50 r, 60 r, 70 r, 80 r, 90 r, 100 r, 110 r, 120 r, 130 r et 140 r. Le dernier *iqtîṣâd* ne comprend qu'un feillet.

2. Chacune de ces sections porte le nom de *juz'*. Mais pour accélérer la cérémonie de la récitation coranique, on a scindé encore chaque

longueur : si bien que, dans les mosquées où les fidèles lettrés sont en nombre suffisant, trente lecteurs récitant chacun la section qui leur est spécialement affectée et psalmodiant tous ensemble peuvent achever rapidement la récitation intégrale du Livre.

Cette méthode devait paraître fort recommandable aux Almoravides qui faisaient des pratiques religieuses la base principale de leur gouvernement. On ne peut donc s'étonner d'en rencontrer l'imitation dans un ouvrage dédié à l'un de leurs représentants. Les nécessités, du reste, devaient être, de part et d'autre, sinon semblables, du moins assez analogues. Avenzoar annonce, en effet, dans son préambule, qu'il a entrepris la composition du *Kitâb el-iqtîṣâd* sur les indications et sur l'ordre du prince Ibrâhîm ibn Yûsuf ibn Tâcefîn, de manière qu'il formât, pour ainsi dire, une « Somme abrégée » comprenant tout ensemble les deux méthodes, la méthode thérapeutique et la méthode prophylactique, pour qu'il fût, entre les mains de l'émir, comme un mémento des matières qui y sont condensées et pour que le « Corps de son auguste Conseil » en tirât profit, « grâce aux lectures répétées qui en seraient faites en sa présence »¹.

Voilà qui est formel : il s'agit d'un livre d'enseignement pratique destiné à des fonctionnaires en présence desquels des lectures périodiques d'une durée régulière pouvaient être poursuivies. Ces membres de l'« Auguste Conseil » devaient probablement ensuite, au milieu de leurs occupations officielles, faire bénéficier leurs admi-

section en deux sous-sections dont chacune, appelée *hîzb*, représente exactement la soixantième partie du texte. Avec un personnel de soixante récitateurs (*hazzâbin*), la lecture du Qoran n'exige plus qu'un temps minime.

أثرت ما أشار به وامر به وجل عليه من ان اثبت له جملة 1. مختصرة تجمع بين الطريفيين وتأخذ بالطريفيين في الطب والرتبة ليكون كما انه بين يديه يذكرة فيما يختصره ولینفع به هيكل مجلسه المعظم ما يتكرر لديه ②

nistrés des quelques connaissances médicales ainsi acquises, tout en profitant eux-mêmes de la déférence sympathique dont les hommes ont toujours entouré ceux qui, par leurs études, se sont mis en état de soulager les souffrances de leurs semblables.

Un livre conçu dans un tel esprit révèle, comme on voit, un effort aussi original que méritoire ; il constitue une œuvre intéressante, née du zèle charitable autant que de l'amour de la science et de l'esprit de gouvernement, et capable de faire honneur à l'homme qui l'inspira aussi bien qu'à celui qui prit la peine de la composer.

L'auteur est désigné, en tête du livre, selon la coutume, par la phrase : « 'Abdelmalik ibn Zohr ibn 'Abdelmalik a dit... » qui ne peut absolument désigner qu'Avenzoar. Nous avons vu, en étudiant sa biographie, qu'il devait avoir au moins vingt-huit ans lorsqu'il produisit cette œuvre dans laquelle on sent déjà une certaine maturité d'esprit jointe à l'autorité d'un homme formé par l'expérience personnelle. En nombre d'endroits on lit des phrases comme « je fus appelé, un jour, chez un roi qui présentait tels symptômes morbides », ou bien « je fus mandé, une fois, à propos de la maladie d'une princesse ». Il arrive aussi que l'écrivain ajoute : « C'était au début de ma carrière ».

Cette remarque permet même de détruire la légende d'après laquelle Avenzoar n'aurait entrepris l'étude de la médecine qu'à l'âge de quarante ans¹. Si telle était la vérité, étant donné qu'il ne pouvait guère parler comme d'un fait remontant au début de sa carrière que d'un événement datant, pour le moins, d'une dizaine d'années, c'est-à-dire de 505 H.², il faudrait en conclure qu'il était né quarante ans avant cette date, soit en 465 H. Et comme il mourut en 557 H., il aurait, dans cette hypothèse, vécu quatre-

1. Cf. Johannis Freind, M. D., *serenissimæ Reginæ Carolinæ Archiatri, opera omnia medica* (Londres, Wright, 1733), p. 492.

2. On a vu plus haut que le *Kitâb el-iqtîṣad* fut achevé en 515 H.

vingt-douze ans. Une telle longévité n'eût pas manqué de frapper les biographes qui cependant n'en font aucune mention. Il convient d'ajouter que les partisans de la fausse opinion que je viens de citer le font vivre cent trente-cinq ans ! Et le Dr Lucien Leclerc, en rapportant cette affirmation de haute fantaisie¹, ajoute : « Est-ce une erreur ? » Oui certes, c'est une erreur, et elle s'explique assez facilement. Pendant tout le moyen âge et même dans les temps modernes, on n'a cessé de confondre les membres de la famille d'Avenzoar, à cause du nom générique d'Ibn Zohr qu'ils ont tous porté : nous avons vu déjà qu'Ernest Renan lui-même s'y était mépris. Mais la confusion était bien plus aisée, en ce qui a trait à l'auteur du *Teystr*, car il s'appelait Abû Merwân 'Abdelmalik, tout comme son grand-père : les gens mal informés ont donc obtenu des chiffres invraisemblables en associant la date de la naissance de l'aïeul à celle de la mort du petit-fils, et en s'imaginant que les deux chiffres concernaient un seul et même personnage.

Si la biographie de son auteur a été pendant longtemps peu connue, le *Kitâb el-iqtîsâd* lui-même est resté tout à fait ignoré ; car on ne peut vraiment considérer comme suffisantes les vingt-deux lignes que le Dr Lucien Leclerc lui a consacrées, dans son *Histoire de la médecine arabe*. Je vais donc indiquer d'une façon précise les matières qu'il contient, en évitant, bien entendu, d'entrer dans le détail des théories médicales et d'empêter sur un terrain qui, devenant celui de la technique pure, cesserait d'appartenir à l'histoire littéraire.

Après la dédicace flatteuse et les eulogies, obligatoires en pareille circonstance, adressées à l'émir Ibrâhîm ibn Yûsuf ibn Tâcefîn, Avenzoar se livre à quelques considérations médico-philosophiques. Il distingue, au point de vue de la méthode à suivre, deux parties dans l'art médi-

1. *Histoire de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 87.

cal : celle qui consiste à soigner les maladies et qu'il appelle *tibb* (طَبَ), et celle qui s'efforce de les prévenir par une sage organisation de l'existence et qu'il nomme *rutbâ* (رُتبَةٌ).

Eu égard au but à atteindre, il admet deux médecines, l'une s'appliquant au corps et l'autre à l'esprit¹. « La médecine des corps, dit-il, est bien connue ; mais celle des esprits est plus noble et plus importante. » On est un peu étonné de trouver des pensées de ce genre sous la plume d'Avenzoar. Peut-être voulait-il ainsi satisfaire aux tendances piétistes qu'affectait le Gouvernement d'alors ; peut-être aussi ce préambule a-t-il été surajouté par quelque faqîh désireux de proclamer la suprématie des études religieuses qui étaient les siennes, sur celles d'Avenzoar qui lui semblaient trop utiles pour être estimables. Dans tous les cas, le *Teystr*, qui fut écrit au moins vingt-deux ans plus tard, ne laisse pas percer la moindre préoccupation philosophique de ce genre.

L'esprit se présente sous un triple aspect aux yeux d'Avenzoar qui établit, à ce sujet, les distinctions suivantes, admises, dit-il, par les médecins et par les philosophes. Au premier rang est l'esprit raisonnable (النفس)، c'est-à-dire l'intelligence ; il siège dans le cerveau (مسكناها الدماغ)، il est l'apanage de l'homme, et l'on ne saurait en admettre l'existence chez les animaux. Il se manifeste par la pensée s'appliquant aux cieux et à la terre, aux sciences et aux arts.

Au second rang se place l'esprit animal (النفس الحيوانية)، qui a son siège dans le cœur (مسكناها القلب) : c'est de lui que procèdent la colère (الحُرُد)، la haine (الغُصُب) et l'orgueil (الاعْنَاقَة).

Enfin au troisième rang vient l'esprit physique (النفس

1. الطَّبُ ضَبَانٌ طَبُ لِلْبَدْنِ وَطَبُ لِلنَّفْسِ.

(مسكناها الْكَبْدُ) qui siège dans le foie (الْطَّبِيعَةُ) et dont dépendent l'appétit ainsi que le désir sexuel.

Dieu a subordonné les deux derniers esprits au premier, pour distinguer l'homme. Aussi la faculté de raisonner (الْفُوْةُ النَّاطِفَةُ) doit-elle toujours conserver la suprématie sur les deux autres facultés, afin de les exalter et de leur permettre d'agir quand elle le veut, ou, au contraire, de les inhiber si bon lui semble. L'appétence pour la nourriture a été créée pour assurer la continuité de la vie individuelle, ainsi que le penchant sexuel pour assurer celle de la race. Mais l'exercice de ces facultés veut être surveillé par la raison à laquelle elles doivent rester asservies.

Après ce préambule qui n'occupe pas plus de cinq pages, l'auteur déclare que ces principes concernant la confortation des esprits sont suffisants « pour quiconque est normalement constitué »¹. Et aussitôt il aborde les questions qui touchent à la confortation des corps.

Cédant encore à des préoccupations religieuses dont on ne retrouvera plus la trace dans ses œuvres postérieures, il commence par l'étude de la langue. Voici en quels termes il justifie la place d'honneur qu'il lui attribue : « Étant donné que la langue est l'organe qui sert à nommer Dieu (dont la puissance et la gloire soient proclamées !), que c'est grâce à elle que nous pouvons lire le Quran et exprimer ce qui, émanant de nos esprits raisonnables, caractérise l'homme et le différencie de l'animal, il est nécessaire que le traitement qui la concerne occupe le premier rang ». Une telle religiosité était bien de nature à flatter les goûts des Almoravides sous le gouvernement desquels Avenzoar écrivait ces lignes. Plus tard, quand il composera le *Teystr*, les vues plus positives des Almohades et, en particulier, de 'Abdelmu'min, lui permettront de commencer tout bonnement par le cuir chevelu.

Pour apprécier au juste l'importance technique de

1. مَنْ كَانَ طَبَائِعَهُ خَلَفَتْ بِالْطَّبِيعَ.

l'œuvre, il est indispensable d'examiner, en suivant l'ordre des chapitres, quels sont les organes et les maladies étudiées dans le *Kitâb el-iqtisâd*; c'est à quoi je vais maintenant m'attacher¹.

TRAITÉ I.

Fol. 4 r à fol. 18 v.

De la langue et de la bouche.

Des tumeurs (أورام).

Du chancre (أكلة).

De la distorsion de la bouche, dans la paralysie faciale (لفوة).

De la paralysie de la langue (استرخاء).

Des dents.

TRAITÉ II.

Fol. 19 r à fol. 35 v.

Des yeux et des maladies qui les affectent.

De la blépharite cilio-glandulaire (الرمد).

Du ptérygion (الظفرة).

1. Pour éviter les longueurs, je ne citerai en arabe que les mots techniques et les explications tirées du texte qui peuvent intéresser les arabisants.

2. Sur le sens de ce terme fort mal expliqué par les dictionnaires, cf. Ali ibn Isa, *Erinnerungsbuch für Augenärzte, aus arabischen Handschriften übersetzt und erläutert von J. Hirschberg und J. Lippert* (Leipzig, Veit, 1904, in-8), p. 173. — Le mot ظفرة est encore employé de nos jours par les oculistes indigènes de l'Afrique mineure qui le prononcent *dofrà*; cf. Dr Dercle, *De la pratique de notre médecine chez les Arabes* (Alger, Jourdan, 1904, in-8), p. 130. — Il faut remarquer que ظفرة se

Du pannus (السَّبَل). .

De l'induration des paupières (الجَسْأَ). .

Du picotement (الحَمْكَة). .

De la taie de la cornée (البِيَاض). .

Des prunelles (الحِدَاف). .

Du strabisme (الْخَرَاب). .

De la cataracte (السُّدَّة). .

TRAITÉ III.

Fol. 36 r à fol. 58 r.

Des maladies des oreilles.

Des maladies du nez :

a) Du coryza (الزُّكام). .

b) Des polypes (الكَثِيرُ الْأَرْجُل). .

c) De l'épistaxis (الرُّعَاب). .

Des maladies du front.

Des maladies du cuir chevelu.

a) De l'alopecie (داء الشُّعُل). .

rattache logiquement par sa signification à la racine ظَفَر (égratigner); en effet, dans le ptérygion, la partie épaissie de la conjonctive prend la forme d'une griffe dont la base correspond à la caroncule lacrymale et la pointe à la cornée, et qui semble ainsi menacer l'iris et la pupille.

1. On sait que cette inflammation de la cornée entraîne la formation d'un réseau vasculaire plus ou moins adhérent à l'organe, qu'il recouvre en partie. C'est ce que veut exprimer Avenzoar quand il dit : « Ce sont des veines qui se remplissent d'un sang épais (عُرُوفٌ تَتَمَلَّ دَمًا غَلِيظًا). Les médecins arabes parlent de l'accumulation d'un sang épais là où nous dirions aujourd'hui qu'il y a stase veineuse.

b) De l'herpès tonsurant (داء الحيبة).¹

c) Des poux (الفبل).

d) Des lentes (الصواب).

e) De la canitie (الشيب).

f) De la teinture des cheveux.

Des maladies de la face.

TRAITÉ IV.

Fol. 58 v à fol. 84 v.

Du cou.

Des mamelles.

Des aisselles.

Du bras. — L'auteur parle ici notamment de la contracture due à la présence d'une tumeur qui excite le nerf¹, et de la contracture due à une cause autre que l'excitation du nerf².

Des fractures du bras.

De l'écrasement des doigts (قطس لا صابع).

De la hernie (فتاف).

Du développement exagéré (الكبير المفترط) de l'abdomen.

De la réduction exagérée du volume (الصغر المفترط) de l'abdomen.

1. Cette expression que ne mentionne aucun dictionnaire se retrouve dans le *Teystr* (Traité I, chap. iv); en parlant de cet ouvrage, j'aurai l'occasion d'y revenir et de montrer de quelle curieuse manière le traducteur latin a tenté de la rendre.

2. التشنج الذي يكون عن ورم نحس العصب.

3. التشنج عن غير نحسه في العصب.

Des borborygmes (الفرفرة).

De la colique (الفولئي)¹. — Avenzoar distingue, d'une part, les douleurs dues à l'existence d'un abcès profond (abcès péritonéal), et il conseille d'inciser; d'autre part, les souffrances causées par de simples flatuosités (رياح غليظة).

De l'atrophie testiculaire (صغر البيضتين).

De l'anorchidie (عدم البيضتين).

De la spermatorrhée et de l'émission (فذهب) irrégulière de la liqueur séminale.

De la fétidité (النتن).

De la brièveté ou de la longueur exagérée de l'utérus. Avenzoar déclare qu'il n'est pas de remède à cette malformation²: c'est de l'allongement hypertrophique et du raccourcissement du col de la matrice qu'il veut parler.

De l'éloignement de l'utérus (النطو):

De l'induration de l'utérus (الصلابة).

De la flexion de l'utérus (النفاس).

Du rétrécissement du col utérin (الاختناق).

Des emménagogues (ماكول او مشروب يطفق الطمث).

1. Le dictionnaire de Kasimirski, tout en indiquant que ce mot est persan, le vocalise فُولئج; or les lexiques persans n'admettent que deux lectures فُولئج et فُولئنج.

2. واما فصر الرِّحْم او طوله بلا علاج له.

3. C'est une malformation dans laquelle le museau de tanche et la vulve sont séparés par une distance anormale. Le verbe نطا, dont نطوا est le maṣdar, signifie « être situé à une grande distance ».

Des pertes (الاستحاصة).

Du flux menstruel (استبراغ الطِّمْث).

Du prolapsus de la matrice (الخروج إلى خارج).

Du chancre de l'utérus (الآكلة). — Avenzoar dit que la guérison en est extrêmement difficile.

Des tumeurs (الاورام).

De l'anaphrodisie. — A ce propos, l'auteur distingue parfaitement l'impuissance (فلة الانتشار) de l'aspermatisme (فلة الماء) et de l'anaphrodisie proprement dite ou inaptitude sexuelle (فلة الشهوة). Il donne la formule d'un électuaire aphrodisiaque qui convient aux malades atteints de ces affections.

Des végétations de la verge (ثَلُول الْأَحْلِيل)¹.

Du chancre (الآكلة) de la verge.

TRAITÉ V.

Fol. 86 v à fol. 104 v.

Des maladies du fondement (آفات المَفْعَدَة).

1. Les dictionnaires donnent pour le mot ثَلُول (ou ثَلُول) le sens de verrue : c'est une traduction beaucoup trop étroite. On peut déjà observer que, dans le langage, ce terme désigne couramment le « poireau », c'est-à-dire une production épidermique qui, bien qu'analogue à la verrue par son origine histologique, en diffère notablement tant au point de vue de l'aspect qu'à celui du traitement dont elle est justiciable.

En réalité, la technologie médicale entend par ثَلُول toutes les productions épidermiques anormales qui sont bénignes et indolores.

Des végétations (الشوالل)¹ du fondement.

De la tumeur (الورم) du fondement.

De la blessure (جراحت) du fondement.

Des maladies des jambes.

De la luxation (العُك).

٤- (بِلْكَ الْفَدْمُ عِنْدَ اتِّصَالِهِ بِالسَّافِ) De la luxation tibio-tarsienne

Des blessures des orteils.

Des durillons de la plante du pied (صلابة الفاع).

Des meurtrissures causées par l'entre-choquement des pieds (الارتجاس).

De l'écrasement des orteils en flexion sur le pied (قطس)
الاصابع للقدم.

De la friabilité (تکسار) des ongles¹.

1. C'est le pluriel vulgaire (pour ثاليل); il est formé comme si la deuxième lettre du singulier ne portait pas de *hamzà*.

2. Avenzoar ne distingue pas entre la luxation tibio-tarsienne et la luxation sous-astragallienne. On pourrait songer ici à l'une ou à l'autre, puisque le mot **فَدْم** désigne le pied dans son ensemble sans s'appliquer d'une façon particulière à aucun des os qui en constituent le squelette. En l'absence de toute précision, je m'en tiens au sens rigoureux du texte « Luxation du pied au point où il s'attache à la jambe », et je traduis par luxation tibio-tarsienne parce que c'est celle où les rapports des os du pied entre eux ne subissent aucune modification.

3. Kasimirski ne note pas, pour le mot **فَاع**, le sens de « plante du pied ». C'est là pourtant une signification qu'il affecte couramment dans le langage et à laquelle il convient de rattacher la cinquième forme **تَفْعُون** « marcher sur le bord externe de la plante du pied (comme on ferait sur un sol hérissé d'épines) ». Cf. Beaussier, *Dictionnaire pratique arabe-français* (Alger, Jourdan, 1887, in-fº).

4. On sait aujourd'hui que cette affection est produite notamment par le trichophyton tonsurans; elle porte le nom d'onychomycose trichophytique. Cf. Duhring, *Traité pratique des maladies de la peau* (Paris, Masson, 1883, in-8), p. 720.

De la cannelure (تكميش) des ongles¹.

De l'onychogrypose (تشنج الاظفار).

TRAITÉ VI.

Fol. 105 v. à fol. 121 v.

De la gale (الجرب).

Des furoncles (المسامير)².

Des tumeurs (الاورام).

Des traumatismes (الجرحات) et des inflammations diverses
qu'ils déterminent (نارها كلها).

Des coups de fouet (الضرب بالسوط)³ et des ecchymoses
(الوان) consécutives.

De la lèpre blanche⁵ (البرص الابيض).

De la dartre farineuse (البهف الابيض)⁶.

De la lèpre noire⁷ (البهف الاسود).

1. C'est un phénomène fréquent chez les sujets atteints d'hypertrophie unguéale.

2. Ce mot qui est l'équivalent exact du français « clou » n'est pas mentionné par Kasimirski dans cette acceptation.

3. Il ne s'agit pas ici de la brusque rupture d'une varice interne, mais bien des suites des coups appliqués avec un fouet : on sait que c'est un supplice fort usité chez les Musulmans particulièrement au Maroc.

4. Le mot *الوان* (littéralement « couleurs ») désigne bien ce que nous appelons « ecchymoses » ; mais tandis que le terme français rappelle, par son étymologie grecque, la formation de la tache ecchymotique, le mot arabe fait allusion à ses tonalités successives.

5. A la lèpre blanche on opposait autrefois la lèpre noueuse dite aussi lèpre tuberculeuse et appelée en arabe *judām* (جذام). Le *baras* (برص) s'appelait en latin « *morphea alba* » ou « *vitiligo alba* ».

6. V. infrà : *Teystr*, livre II, traité VII, chap. iv.

7. V. infrà : *Teystr*, livre II, tr. VII, chap. v.

De l'eczéma (الحِزَار)¹.

De la parésie (دَاءُ الْعَطَالِ)².

Ici Avenzoar abandonne un instant les considérations pathologiques et thérapeutiques pour déclarer (f° 113 v) que la dynastie almoravide possède des remèdes d'une vertu éminente. Il ajoute que c'est par ordre de ce gouvernement que son livre a été composé. Ce détail nous était déjà connu par le préambule. Peut-être le rappelle-t-il ici pour amener la citation de quelques recettes qui intéressent particulièrement les souverains, telle la formule d'une « crème qui convient aux rois, en hiver »³. Puis il revient à son exposé méthodique et aborde l'étude des fièvres où nous allons de nouveau le suivre pas à pas.

De la fièvre éphémère ou diaire (حَمْىٌ يَوْمٌ)⁴.

De la fièvre tierce (حَمْىٌ ثَانِيَةٌ)⁵.

Des fièvres continues (الْحَمِيَّاتُ الْمُتَّصِّلَةُ الدَّائِمَةُ).

De la syncope (الْغَشْيَ). — Avenzoar distingue celle qui

1. V. infrà : *Teystr*, livre II, tr. VII, chap. ix.

2. Le mot عَطَالٌ, *maṣdar* de la première forme de عَطَلٌ, n'est pas indiqué avec cette signification dans les dictionnaires d'arabe classique. Mais Beaussier (*op. laud.*) donne bien, pour عَطَلٌ, le sens d'« avoir perdu l'usage d'un membre », lequel est courant en arabe vulgaire. Toute erreur est impossible, d'ailleurs, car Avenzoar écrit : **دَاءُ الْعَطَالِ وَهُوَ اخْذَلَةٌ**; or le classique خَذَلٌ signifie « être faible, sans nerf ».

3. طَبْرَةٌ تَصْلَحُ لِلْمَلُوكِ بِهِ زَمْنُ الشَّتَاءِ.

4. C'est celle que l'ancienne médecine appelait « *ephemeris* », « *ephemerus* » ou « *febricula* ». Le plus souvent elle n'a qu'une durée de vingt-quatre heures, et il est rare qu'elle se prolonge au-delà de deux jours. Le dictionnaire de Kasimirski cite l'expression حَمْىُ الْيَوْمِ qui n'est pas correcte : c'est bien حَمْىٌ يَوْمٌ qu'il faut écrire. Sa traduction « fièvre de jour » ne vaut pas mieux, car l'hyperthermie se maintient pendant la période nocturne.

5. On l'appelle aussi حَمْىٌ غَيْبٌ.

provient de la faiblesse et celle qui est provoquée par l'insolation.

TRAITÉ VII.

Fol. 122 r à fol. 139 v.

De la crise (البُحْرَان).

Des fièvres infectieuses (جيَات العَبُونَة).

De la fièvre pituiteuse (جَى الْبَلْغَمْ)¹.

Du frisson (الاختلاج)².

Des jours critiques³.

Des myrmécies (النَّمَلَة)⁴.

De la tuméfaction scléreuse (الورم الصَّلَبْ) de la rate⁵.

De la tuméfaction scléreuse du foie⁶.

1. Cette fièvre était aussi désignée autrefois sous les noms de fièvre synoque et de fièvre muqueuse. Il est bien entendu qu'il ne faut pas prendre cette dernière expression dans le sens de fièvre typhoïde bénigne qu'on lui attribue souvent aujourd'hui : c'est de l'embarras gastrique fébrile qu'il s'agit. Muqueuse et pituiteuse sont ici synonymes ; les deux mots correspondent bien à la signification de بلغم qui désigne la pituite appelée aussi « flegme ». A propos de ce mot arabe, je dois faire remarquer que les dictionnaires ont tort de le considérer comme une racine sémitique : il n'est pas besoin d'y regarder de bien près pour constater que c'est une simple transcription du grec φλέγμα, avec déplacement des voyelles conformément aux règles de l'arabe vulgaire.

2. A propos de ce terme, v. infrà : *Teycir*, livre I, tr. XII, chap. II.

3. Pour établir la liste des jours d'élection où surviennent les phénomènes critiques, Avenzoar s'appuie sur l'autorité d'Hippocrate.

4. On appelait myrmécies, dans l'ancienne médecine, certaines verres qui se développent plus particulièrement à la paume des mains et à la plante des pieds, et qui provoquent des démangeaisons rappelant la sensation que feraient éprouver des fourmis qui se promèneraient sur la partie malade. C'est ce qu'indiquait le grec τὰ μυρμήξια (de μύρμηξ, fourmi) dont l'arabe نَمَلَة (ou نَمَل) est la traduction parfaite.

5. C'est la splénomégalie.

6. C'est la cirrhose hypertrophique.

Du tympanisme¹.

De l'engorgement (الاحتباس).

De l'œdème (الاحمى) ².

C'est sur ce septième traité que se termine le premier volume de l'*Iqtisâd*. L'ouvrage n'est pas complet : Avenzoar dit, dans l'explicit, que, si les circonstances le lui permettent, il composera le tome second comme il s'est engagé à le faire. Rien ne permet de dire s'il a tenu sa promesse.

Tel qu'il nous est parvenu, ce premier volume contient quinze *iqtisâd* ; il est probable que le second devait en renfermer autant. Le livre entier aurait donc été formé de trente *iqtisâd* : c'est précisément le nombre des sections du Qoran dont j'ai parlé plus haut. Il est bien possible que le choix de ce nombre ne soit pas purement fortuit et qu'il ait été dicté par un secret désir d'imiter plus complètement la division du Livre sacré.

Après le paragraphe de clôture, on lit encore une assez longue formule de médicament galactagogue (مرقى) qui a peut-être été emprunté à quelque autre ouvrage par le copiste.

Ainsi nous apparaît cet ouvrage jusqu'ici presque inconnu des Orientalistes et tout à fait ignoré des historiens de la médecine. En le lisant, on a le sentiment qu'il n'a pas été écrit pour des hommes de l'art et qu'il constitue

1. Avenzoar ne désigne pas cet accident par un terme technique. Il se borne à le décrire ainsi : « Les entrailles se remplissent de flatuosités grossières » (الاحشاء تتملا ريشا غليظا). Le tympanisme s'appelle الاستسفة الطبلة.

2. Dans la technologie médicale, le mot *حُم* ne désigne pas seulement la chair musculaire ; il s'applique à tous les tissus. On en trouve un autre exemple dans l'expression الاستسفة الاحمى qui désigne l'anasarque, c'est-à-dire l'envahissement par le liquide séreux de tout le tissu cellulaire sous-cutané.

plutôt une œuvre de vulgarisation assez analogue à ces manuels que l'on publie de nos jours, à l'usage des gens du monde. La description des maladies y est sacrifiée aux indications thérapeutiques, seules capables d'intéresser des lecteurs moins désireux d'approfondir la science que d'en tirer un parti immédiat et purement utilitaire. Tel qu'il se présente, le *Kitâb el-iqtisâd* atteint à merveille le but auquel il semble avoir été destiné, et il suffirait déjà à illustrer son auteur si celui-ci n'avait, dans le *Teystr*, un titre encore plus marqué à l'estime du monde savant.



CHAPITRE V

LE TEYSIR

Le *Teysir* est l'ouvrage capital d'Avenzoar, celui sur lequel s'est fondée la réputation que son nom acquit dans l'Europe entière au moyen âge. Son titre complet est *Kitâb et teysir fi 'l-mudâwa wa 't-tedbir* (كتاب التيسير في المداواة والتدبير), c'est-à-dire « Livre de la simplification concernant la thérapeutique et la diététique ».

Il est impossible de fixer d'une façon exacte l'époque à laquelle il fut composé ; nous savons par Ibn El-Abbâr qu'il est postérieur à l'*Iqtisâd*, ce qui permet seulement d'affirmer qu'il vit le jour entre les années 1121 et 1162 de l'ère chrétienne.

C'est par des traductions latines que le *Teysir* parvint à la connaissance du public médical ; car, à l'époque où il fut composé, la langue arabe n'était guère connue que de quelques savants juifs et les manuscrits qui reproduisaient le texte original ne devaient avoir qu'un médiocre attrait même aux yeux des bibliophiles. C'est évidemment ce qui explique leur extrême rareté.

LES MANUSCRITS.

On est surpris de voir qu'un livre de l'importance du *Teysir* n'existe plus qu'en trois exemplaires dans les

1. كشف الظنون عن اسامي الكتب والعنون (sub n° 3816) écrit : تيسير في المداواة والتدبير.

grandes collections publiques de l'Europe. La Bibliothèque Bodlérienne, à Oxford, celle des Médicis, à Florence, et la Bibliothèque nationale, à Paris en possèdent chacune une copie¹. Je suivrai pour l'étude de cet ouvrage celle de Paris. Elle figure au Catalogue des manuscrits orientaux sous le numéro 2960 (ancien 1028), et le volume qui la contient renferme, en outre, plusieurs opuscules dont les uns sont dus aussi à Avenzoar et les autres, à son père Abû 'l-'Alâ'.

Le manuscrit 2960 se compose de deux cent un feuillets; sur ce nombre, cent cinquante-deux feuillets, formant un total de trois cent deux pages, appartiennent au *Teystr*. Le cadre d'écriture mesure 0^m,175 sur 0^m,135² et chaque page contient vingt-deux lignes. Les caractères sont tracés d'une façon élégante et appartiennent au type cursif occidental dit *neski rarbt*. Quelques-unes des voyelles accompagnent les consonnes qui en sont affectées; elles apparaissent de loin en loin sans que leur présence soit justifiée autrement que par le caprice du copiste.

C'est au folio 50 de ce manuscrit que commence le *Teystr*. Au recto figure sur deux lignes le titre suivant : « Livre de la simplification, concernant le traitement et le régime, œuvre du très illustre vizir Abû Merwân 'Abdelmalik ibn Zohr, à qui Dieu fasse miséricorde! »³. Puis viennent des invocations religieuses suivies du texte même de l'ouvrage. Pourtant le lecteur n'entre pas de plain pied dans le *Teystr*; il lui faut passer par un certain nombre

1. Bibl. Bodl., n° 628. — Bibl. Méd., n° 216.

2. De Slane (*Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*) donne des dimensions un peu supérieures (0^m,255 sur 0^m,195) parce qu'il a mesuré les marges. J'ai dit plus haut quels inconvénients présente ce système de mensuration.

كتاب التيسير في المداواة والتدبير قاله الوزير الأجل أبي مروان عبد الملك بن زهر رجه الله. Le souhait qui termine cette formule ne s'emploie qu'en parlant des personnes décédées; il suffit donc à montrer que le manuscrit est postérieur à la mort d'Avenzoar. La date qui figure à la fin confirme cette démonstration.

d'anecdotes et de formules qui pourraient bien avoir été mises à cette place par le scribe. Dans ce préambule figurent quelques recettes cabalistiques : elles appartiennent à la catégorie de ces traitements que Steinschneider appelle « die sympathetische Heilungsmittel », si goûtés au moyen âge et désignés par les historiens sous le nom de « médecine des signatures ». Ces hors-d'œuvre s'étendent jusqu'au folio 53 v ; c'est là vraiment que le livre débute par la phrase : « Je commencerai, avec l'aide de Dieu, par la mention des maladies de la tête les plus habituelles »¹.

A l'étude des affections et des méthodes thérapeutiques fait suite un formulaire désigné sous le nom de *Jāmi'*, c'est-à-dire « Collecteur »², et annoncé par l'indication suivante : « Cette partie s'adresse à ceux qui ignorent la médecine théorique aussi bien que ses applications pratiques. Elle renferme les moyens de traiter, grâce à la toute-puissance de Dieu, par les potions, les électuaires et les pommades, les maladies et les accidents qui peuvent atteindre le corps »³.

Enfin l'ouvrage se termine par ces mots : « Le livre a été achevé avec la permission de Dieu, à Barcelone, au milieu du mois de Safar de l'an cinq cent soixante et un⁴. Louange à Dieu, le Maître des mondes »⁵.

On voit que ce manuscrit est presque contemporain d'Avenzoar puisqu'il fut établi quatre années seulement

بابدا والله الموفق بذكر علل الراس المعمودة كثيرة.

2. L'expression « Recettes collectives », encore employée de nos jours par quelques auteurs de formulaires, est à peu près l'équivalent de ce titre arabe.

وهذا جزء من كان بمعزل عن الطب الفياسي وعن النظر الصناعي يشتمل على علاجات باشربة ومعاجن (sic) وادهان مما يحدث في البدن من الامراض والاعراض بحول الله.

4. Correspondant au mardi 21 décembre 1165 de l'ère chrétienne.

5. كمل الكتاب باسره ببرجلونة في النصف من شهر صفر سنة احدى وستين وخمس مائة واحمد لله رب العالمين.

après la mort de l'auteur. C'est sur des copies semblables à celle-ci que furent préparées les traductions latines dont nous allons nous occuper.

LES TRADUCTIONS.

1^o *Traductions hébraïques.*

C'est par l'hébreu que le *Teystr* passa d'abord pour parvenir à la connaissance des médecins européens. Steinschneider signale une traduction hébraïque sans date, due à un anonyme et contenant un Antidotaire correspondant à celui des manuscrits de la Bibliothèque Bodlérienne et de la Bibliothèque nationale de Paris. Cette version existe en manuscrit à la Bibliothèque de l'Académie de Leyde¹.

Une autre traduction vit le jour au moyen âge. Steinschneider affirme qu'elle fut connue en Italie vers 1260, mais, en proposant cette date, il ne dit pas sur quoi il fonde son opinion; il pense² que c'est sur cette version hébraïque que Jean de Capoue établit la traduction latine dont il sera question plus loin. Il est probable, en effet, que le texte hébreu qui servit à Jean de Capoue n'est pas celui de Leyde, car sa traduction latine ne contient pas l'Antidotaire qu'il n'eût pas manqué d'ajouter à son livre s'il avait eu le moyen de le faire. Mais jusqu'ici on n'a pas trouvé trace de la version hébraïque qu'il mit en latin.

2^o *Traductions latines.*

On a vu plus haut que le nom d'Avenzoar a été transcrit d'une foule de façons différentes; de même le titre de son

1. Moritz Steinschneider, *Die hebräischen Uebersetzungen des Mittelalters, und die Juden als Dolmetscher* (Berlin, Kommissionsverlag des bibliographischen Bureaus, 1893, in-8), t. II, p. 748.

2. *Ibid.*

principal ouvrage a été orthographié avec la plus grande fantaisie, ce qui en rend la reconnaissance difficile aux lecteurs étrangers à l'arabe. Parmi les diverses formes qu'il a revêtues, il suffit de citer les principales : Tajassir, Theiçrin, Theicris, Theysir, Teiscir, Theiçir, Theizir, Taysir, Thaisir. Souvent le même traducteur a fait varier d'une page à l'autre la transcription de ce mot. Le nom de l'auteur a subi, lui aussi, des métamorphoses tout à fait curieuses. On se souvient qu'Abû Merwân est devenu tout simplement « Meruan » ou « Meruen », ou même « filius¹ Meruen ». 'Abdelmalik qui signifie « le serviteur du Roi »², c'est-à-dire de Dieu, a été traduit littéralement par « servus regis », si bien que, dans certaines éditions, on a séparé le premier mot du second pour le placer devant Avenzoar. Ainsi un extrait du *Teystr* inséré dans le « Traité des fièvres » commence par les mots « Dixit servus Avenzoar... »³. En raison de ces irrégularités, on conçoit qu'il devienne parfois impossible d'identifier, à distance, les traductions partielles répandues dans les diverses bibliothèques : il faudrait les avoir sous les yeux et les comparer aux textes originaux.

La traduction complète du *Teystr* fut établie en latin par le médecin Paravice (ou Paravici), surnommé « *Physicus⁴ patavinus* », d'après une version hébraïque que Jacob l'Hébreu traduisit en langue vulgaire pour son propre

1. Le traducteur a, sans doute, lu ابن (fils) au lieu de أبو (père).

2. *Malik* est un des quatre-vingt-dix-neuf noms que l'on donne à Dieu dans la récitation du chapelet musulman.

3. *Medici antiqui, Græci, Latini et Arabes qui de febribus scripserunt* (Venetiis, apud Robertum Meiettum, 1594, in-4). La Biographie de Michaud donne, pour ce livre, la date de 1570; il y a peut-être eu deux éditions. J'ai consulté celle de 1594 à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris.

4. Au moyen âge, les médecins se divisaient en *physici* (alchimistes, observateurs), *theorici* (philosophes, le plus souvent scholastiques), *practici* (empiriques, rebouteurs). Cf. Dr Marc Haven, *La vie et les œuvres du maître Arnaud de Villeneuve* (Paris, Chamuel, 1896, in-8), p. 11, note 1.

usage. Steinschneider qui, dans ses remarquables travaux bibliographiques, s'est occupé notamment de rechercher la trace des travaux d'Avenzoar signale¹ un exemplaire de cette version, conservé dans les collections de la Bibliothèque Bodlérienne, qu'il considère comme l'édition princeps. On y lit, en titre : « Theiçrin dahalmodana vahaltadabir, cujus est interpretatio « Rectificatio medicationis et regiminis » editus in Arabico et translatus de hebraico in Latinum Venetiis a magistro Paravicino physico ipso sibi vulgarizante magistro Jacobo hebræo. Anno 1281². Accedit Antidotarium³. ED. PR. f° Ven. per Joan. de Forlivio et Gregorium fratres ».

La date de 1281 est contestée par le Dr Lucien Leclerc⁴ qui lui substitue celle de 1280; si bien que Steinschneider lui-même en arrive à douter de ses propres informations et que, parlant ailleurs⁵ du même ouvrage, il répète la date de 1281 en ajoutant, entre parenthèses « 1280? ».

Pour connaître le véritable millésime, il suffit d'examiner la plus ancienne des éditions que possède la Bibliothèque nationale de Paris sous la cote Rés. T²⁹ 29; elle vit le jour, comme l'indique l'« explicit », le 4 janvier 1490. On lit, en tête, une formule à peu près semblable à celle que reproduit Steinschneider, mais complétée par quelques détails qui manquent dans la sienne; elle est ainsi conçue : « In nomine Domini, amen. Incipit liber Theicrisi dahalmodana vahaltadabir cujus est interpretatio Rectificatio medicationis et regiminis : editus in arabico a perfecto viro Abumaruān Avenzohar et translatus de hebraico in

1. Catalogue des manuscrits hébreux de la Bibliothèque Bodlérienne, p. 2773.

2. La Biographie de Michaud, *op. laud.*, donne la date de 1285.

3. Cet Antidotaire n'est autre que le formulaire thérapeutique signalé plus haut sous le titre de *Jāmi'* qui a été rendu d'une manière heureuse par « Colligens ».

4. *Histoire de la médecine arabe*, t. II, p. 473.

5. *Die hebräischen Uebersetzungen des Mittelalters*, *op. laud.*, t. II, p. 748.

latinum Venetiis a magistro Paravicio physico ipso sibi vulgarizante magistro Jacobo hebræo, anno Domini Jesu Christi MCCLXXX primo mense augusto die Jovis in meridie secundo ducante Venetiis viro egregio et præclaro domino Johanne Dandolo et secundo anno sui ducatus : Anni autem regni 679 menses IIII dies II ».

Le Dr Lucien Leclerc donne une formule sensiblement différente qu'il dit avoir relevée sur l'édition publiée à Venise en 1554. Je n'ai pu vérifier sa lecture, n'ayant trouvé nulle part même la simple mention de cette édition. Ce qu'elle présente de curieux c'est que les mots « anni autem regni 679 menses IIII dies II » y sont remplacés par « Anno Arabum 679 ». C'est ce qui a autorisé le Dr L. Leclerc à prétendre que la véritable date était 1280, cette année chrétienne correspondant, en effet, à l'an 679 de l'hégire. On voit comment les termes primitifs se sont modifiés entre 1490 et 1554 et ont enlevé aux chiffres leur véritable signification.

En 1490, la formule initiale indique bien que la traduction d'hébreu en latin établie par Paravice, d'après une version en langue vulgaire que le Juif Jacob¹ avait préparée pour son propre usage² fut achevée en l'an de Jésus-Christ 1281, le jeudi 8 août³. Les détails qui suivent confirment ces indications. Jean Dandolo fut élu doge en 1280⁴; il était donc bien, en 1281, dans la deuxième

1. On manque de détails sur la vie de ce savant; on sait seulement qu'il était lui-même médecin, car l'épithète de « physicus » est parfois accolée à son nom.

2. C'est ainsi que je comprends « ipso sibi vulgarizante », d'accord en cela avec Steinschneider. Par « langue vulgaire », il faut entendre, je pense, le patois vénitien.

3. Le quantième du mois n'étant pas indiqué, on doit calculer qu'il s'agit du 8 août qui, en 1281, était le deuxième jeudi (Cf. Wüstenfeld, *Vergleichungstabellen*, op. laud.).

4. Daru, *Histoire de la République de Venise* (Paris, Firmin Didot, 1853, in-8), t. 1, pp. 329-341.

année de son dogat¹. Quant au dernier membre de phrase, il rappelle que le Gouvernement de Venise comptait, à cette époque, six cent soixante-dix-neuf ans trois mois et deux jours.

Après 1490, la traduction de Paravice fut réimprimée avec un titre presque identique, aux dates suivantes :

- 1496, Venetiis, per B. Locatellum, ^{fo 2};
- 1497, Venetiis, per O. de Luna, ^{fo 3};
- 1514, Venetiis, per Gregorium de Gregoriis, ^{fo};
- 1530, Venetiis, per heredes Octaviani Scoti, ^{fo 4};
- 1531, Lugduni, excudit Jo. Crispinus, 8^o;
- 1531 Lugduni, per Jacobum de Hiunta, 8^{o 5};
- 1554 (?), Venetiis apud Juntas⁶.

Toutes ces éditions contiennent, outre le *Teysir*, la *Kulliyà* d'Averroès qu'elles désignent sous le titre de « Colliget Averroës ». La rapidité avec laquelle elles se succèdent pendant plus de quarante ans montre assez quel accueil flatteur elles trouvèrent, à cette époque, auprès du public savant. Si, à partir de 1554, la vogue semble se ralentir, c'est que, dans les diverses parties de l'Europe où ces publications étaient parvenues, on en avait fait des extraits qu'on imprimait à part ou qu'on insérait dans des recueils réservés à des parties limitées de la

1. A ce propos, le Dr L. Leclerc commet encore une erreur : il tire argument de l'avènement de Dandolo en 1280 pour affirmer que la traduction remonte à cette date. Or la formule qu'il cite porte « Ducante Joanne Dandolo, sui ducatus anno secundo ». Si Dandolo était alors dans la deuxième année de son dogat, c'est qu'il s'agit bien de l'an 1281.

2. Bibliothèque nationale, Rés. T²⁹30, 30 α et 30 β .

3. Bibliothèque nationale, Rés. T²⁹30 A.

4. Bibliothèque nationale, T²⁹31.

5. Cette édition figure dans les collections de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, sous le nom d'Abhomeron Abynzobar (8^o T 176 du catalogue) ; elle comprend le « Colliget » d'Averroès. La Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris en possède aussi un exemplaire qui, malgré l'annonce du titre, ne contient pas le Colliget.

6. Le Dr L. Leclerc en parle dans son *Histoire de la médecine arabe* (t. II, p. 473), mais je n'en ai trouvé la mention nulle part ailleurs et je ne puis en indiquer le format.

science médicale. Aussi bien, à la manière dont ces portions du *Teysir* sont indiquées dans la table de la traduction latine, on comprend qu'elles avaient dû voir déjà le jour sous forme de monographies. Ainsi les chapitres consacrés au traitement de la pierre furent publiés séparément à Venise, en 1497, sous le titre de « *Libellus Zoar de curâ lapidis* »; ceux dans lesquels il est question des bains furent insérés dans le recueil édité à Venise, en 1553, sous le titre « *De balneis omnia quae exstant apud Græcos, Latinos et Arabes* »¹; enfin ceux qui se rapportent à l'étude des fièvres prirent place dans le recueil intitulé « *Medici antiqui Græci, Latini et Arabes qui de febribus scripserunt* », qui parut à Venise en 1594².

La traduction de Paravice ne fut pas la seule : il en est une autre, due à Jean de Capoue, qui est fort peu connue et qui pourtant mérite de l'être. Cette version latine n'a jamais été imprimée ; elle est conservée en manuscrit à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris. L'exemplaire, en parfait état, est orné de quelques miniatures fort délicates. Le catalogue de M. Amédée Boinet³ lui consacre la notice suivante : « 272 (5119) Avenzoar. *Teisir*; traduction de Jean de Capoue. — Fol. 1 « *Tabula libri Teysir Evenzoar de conservatione sanitatis et cura egri-tudinum, continens tractatus viginti sex* ». — Fol. 2 « *Prologus Johannis de Capua, translatoris libri Teysir Avenzoar ab arabico in latinum ad petitionem (sic) archiepiscopi Bracarensis, Inquit translator ex tenebrarum devio judaice paternitatis eductus in splendoris serenitatem catholice fidei....* » — Fol. 3 « *Prologus Avenzoar in librum suum Teysir* ». — Fol. 3 v « *Tractatus primi est unicum capitulum de conservatione sanitatis* ».

1. Bibliothèque nationale, Te⁽¹⁵⁴⁾⁴, in-fol.

2. Et peut-être aussi en 1570, puisque la Biographie de Michaud indique cette date.

3. Amédée Boinet, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris* (Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1908).

« et præservatione ab egritudine. Concordaverunt universi
 « medici quod levitio¹ ventris adjuvat continuitatem sani-
 « tatis... » — Fol. 301 « Explicit liber Teysir magni
 « Avenzoar ». — Fol. 301 v « Sequuntur vocabula libri
 « Teysir Avenzoar, quorum compositionem nusquam
 « inveni : Charube... Cathasas..... Crahaban ». — Petite
 miniature (f° 3), initiales ornées et encadrements avec
 animaux. — Acquis à la vente Hallé, d'après une note
 manuscrite d'un feuillet de garde. Cf. *Catalogue des livres*
de la bibliothèque de Jean Noël Hallé (Paris, 1823, in-8°,
 n° 469). xv^e siècle. Parchemin. 301 feuillets. 172 sur 125
 millimètres. Demi-reliure. (Ancien n° 171). »

Si l'on s'en rapporte à l'assertion du fol.², Jean de Capoue aurait traduit le texte arabe ; mais cette affirmation qui émane évidemment du copiste est formellement contredite au fol. 3 où il est dit que la traduction fut faite d'hébreu en latin³. Rien ne prouve même que ce traducteur ait connu la langue arabe, car c'est aussi sur la version hébraïque attribuée au rabbin Joël qu'il fit sa traduction latine de *Calila et Dimna* ou *Fables de Bidpay*³.

On ne sait rien de Jean de Capoue, si ce n'est qu'il vivait dans la seconde moitié du XIII^e siècle et que, né dans la religion juive, il l'avait abandonnée pour se convertir à la foi chrétienne. Il entreprit sa traduction du *Teysir* sur la demande expresse d'un archevêque que le manuscrit désigne sous l'appellation d' « archiepiscopus Bracarensis ».

On constate que cette version est plus correcte que

1. C'est le bas-latin « lenitio » qu'il faut lire. Cf. le français « lénitif » qui appartient à la technologie médicale.

2. «jussit mihi suo famulo Johanni de Capua humili servo Christi et servorum suorum ut manum immitterem ab hebraica lingua praefatum opus in latinam reducere ».

3. Cf. Silvestre de Sacy, *Calila et Dimna* (Paris, Imprimerie royale, 1816, in-4) pp. 34-35. — Jacques-Charles Brunet, *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres* (Paris, Didot, 1860, in-8), Art. Bidpay. — Michaud, *Biographie*, op. laud.

celle de Paravice ; cela tient probablement à ce qu'elle nous est parvenue en manuscrit, tandis que celle qui fut imprimée à Venise abonde en fautes typographiques variant d'une édition à l'autre.

Pas plus que Paravice, Jean ne s'est occupé de la biographie d'Avenzoar : ce silence s'explique par l'absence de documents concernant l'auteur. Il est toutefois intéressant de noter que l'on trouve ici¹ l'affirmation qu'Avenzoar vécut cent trente-cinq ans, qu'il commença à exercer la médecine à l'âge de quarante ans, et qu'il mourut exempt d'infirmités. Le Dr L. Leclerc fait allusion à cette légende² tout en exprimant un doute sur son authenticité. En ce qui concerne le fait qu'Avenzoar entreprit seulement à quarante ans l'exercice de la médecine, j'ai eu l'occasion déjà de montrer, à propos du *Kitâb el-iqtisâd*, à quelle conséquence inadmissible on était conduit si on le considérait comme exact. Voyons maintenant à quel âge son père serait parvenu si lui-même avait vécu cent trente-cinq ans. On sait que 'Abdelmalik mourut en 1162 ; s'il avait eu alors cent trente-cinq ans, il en faudrait conclure qu'il était né en 1027. Son père Abû 'l-'Alâ' ne pouvait pas avoir, à cette époque, moins d'une quinzaine d'années ; il serait donc né lui-même, au plus tard, en 1012, et, comme il mourut en 1131, il serait parvenu à l'âge de cent dix-neuf ans. Le père et le fils seraient donc tous deux morts plus que centenaires, et l'on ne peut admettre que cette extraordinaire longévité n'ait frappé ni les biographes, leurs contemporains, ni Ibn Abî Oşaybi'â, l'historien de la médecine arabe, ni enfin Averroès, qui n'en font pourtant nulle mention.

Le Dr L. Leclerc n'a pas connu l'existence du manuscrit de Jean de Capoue conservé à la Faculté de Médecine de Paris ; mais il en signale un autre qui figure, sous le

1. Fol. 1 v.

2. *Histoire de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 87.

n° 6948, dans les Collections de la Bibliothèque nationale. Le Catalogue porte à tort « Joannes de Campania : Abenzoaris Taysir ». C'est une faute analogue qu'a commise le Dr Leclerc en lisant « Campanus » et en transformant « Archiepiscopi Bracharensis » en « Archiepiscopis Brachancuūs »¹. Il ne faut pourtant pas trop lui en faire grief, car il a été induit en erreur par l' « explicit » qui termine l'ouvrage. En effet, le copiste qui a commencé le manuscrit n'est allé que jusqu'au fol. 18 ; les quatre-vingt-quatre derniers feuillets sont d'une autre main, et l'écriture y devient de plus en plus grossière. Les fautes d'orthographe abondent et, dans la formule finale, les mots « Bracarensis », « de Capua »² et « Benzoar » de la première page deviennent respectivement Brachancusis, Campana et Habenzoar.

Une contradiction est à signaler entre les indications du début et celles de l' « explicit » : il est dit d'abord que l'ouvrage fut traduit d'arabe en latin, tandis qu'à la fin on déclare que la traduction fut faite sur un texte hébraïque. On retrouve une rectification du même genre dans un manuscrit incomplet contenant aussi la version de Jean de Capoue et auquel le catalogue³ consacre la notice suivante : « École de médecine de Montpellier, n° 25, in-folio sur velin. — Incipit liber Taysir nierum⁴ magni sapientis Abensoar de arabico (seu potius de hebraico) in latinum (cum prologo, ubi dicitur) : « Archiepiscopus Bracarensis « jussit mihi suo famulo Johanni de Capua, humili servo

1. *Histoire de la médecine arabe*, op. laud., t. II, p. 471.

2. Ce qui prouve qu'on doit bien lire « de Capua » et non « de Campana », c'est qu'à l'endroit où commence le texte on lit « Inquit Capi-cus » : cet adjectif ne peut dériver ni de Campana ni de Campania. Cf. ce que dit sur ce nom Steinschneider (*Die hebräischen Uebersetzungen...*, op. laud., p. 748).

3. *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques des départements* (Paris, Imprimerie nat. 1849), t. I, p. 294.

4. Je reproduis tel quel ce mot inintelligible qui a, sans doute, été mal lu par le rédacteur du catalogue.

« Christi et servorum suorum, ut manum miterem¹ ab ebrayca lingua præfatum opus in latinam,.. reducerem ». XIII^e siècle. (Il manque quelques feuillets à la fin.) »

Bien qu'elles n'aient pas été faites directement sur le texte arabe, les traductions de Paravice et de Jean de Capoue, les seules que l'on connaisse², apportèrent à l'Europe savante du moyen âge de précieux enseignements. Malheureusement elles contiennent des incorrections, des erreurs et des obscurités par suite desquelles une partie de l'ouvrage reste lettre morte pour le plus grand nombre des lecteurs. Quand les traducteurs n'ont pas compris un terme technique, ils l'ont transcrit tel quel et l'imprimeur est venu ajouter à l'orthographe d'un mot déjà inintelligible pour le latiniste des fautes qui le rendent, par surcroît, méconnaissable pour l'arabisant. Souvent aussi le terme arabe transporté dans la version hébraïque a été rendu, dans la traduction latine, par un néologisme dont la racine est empruntée à la langue grecque. Aussi pour qui veut se rendre un compte exact de la valeur de l'œuvre, il n'est qu'un seul moyen : s'adresser au texte original. C'est cet examen que je vais aborder.

1. *Sic.*

2. Il ne faudrait pas se laisser tromper par le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, à Paris, publié chez Plon en 1886. On y voit (t. II, p. 201, n° 972) la mention d'un ouvrage de médecine traduit en latin par Arnold de Villeneuve et attribué dans la table à « Aben-Zohar ». En réalité, on se trouve en présence d'un traité d'hygiène dû à Abù 'l-'Alâ', que le traducteur latin appelle Aboaly. Ce livre est divisé en trente-quatre chapitres (Cf. Steinschneider, *Die hebräischen Uebersetzungen des Mittelalters*, op. laud., p. 478 et sq.).

DES MATIÈRES TRAITÉES DANS LE *Teysir*.

Il est impossible de se faire une idée suffisamment précise de la valeur du *Teysir* et de lui assigner parmi les œuvres médicales la place d'honneur qu'il mérite, si l'on se borne aux considérations générales auxquelles ont dû forcément se limiter les historiens de la médecine tels que le Dr Freind et le Dr Lucien Leclerc. La nécessité s'impose sinon de descendre dans le détail des théories, du moins de parcourir les divers articles du programme qu'Avenzoar s'est tracé à lui-même pour la composition de son œuvre magistrale.

On ne trouve point, dans le texte arabe, la division par Traités et par Chapitres que présentent les traductions latines ; mais l'ordre n'en existe pas moins, rigoureux et clair comme il doit l'être dans une œuvre didactique. On ne saurait donc faire mieux que de prendre un à un les titres adoptés par la version latine¹, en indiquant pour chacun d'eux l'expression correspondante du texte arabe² et son équivalent dans la technologie médicale de notre époque.

En conséquence je m'attacherais à suivre pas à pas la traduction de Paravice, à travers les Livres, Traités et Chapitres en lesquels il a divisé le *Teysir*, et j'emploierais pour cette étude l'édition publiée à Venise le 4 janvier 1490.

1. Je conserverai l'orthographe de la traduction de 1490, malgré ses incorrections et ses fluctuations : bien souvent on trouvera le même mot écrit de façons différentes à quelques lignes d'intervalle.

2. Dans le manuscrit du *Teysir*, les divers articles ne commencent pas d'une manière uniforme. Les uns débutent par le nom de la maladie, qui sert de sujet à la phrase ; d'autres, par ce même nom précédé de la préposition *بِي* ou du substantif *ذَكْر* ; d'autres enfin, par la formule « Il se produit parfois... (فَيَحْدُث مَرَارًا) qui amène la description de l'affection. Mon but étant ici non pas de reproduire le texte mais de donner le terme technique qu'il contient, je me bornerai, autant que possible, à citer celui-ci.

LIBER PRIMUS

TRACTATUS PRIMUS. — De ægritudinibus capitis.

عَلَلُ الرَّاسِ (fol. 53 v^o)¹.

Des affections qui siègent à la tête.

Capitulum primum. — De scabie capitis.

فَرْوَحُ الرَّاسِ خَاصَّةً بِالْأَطْعَالِ (fol. 53 v^o).

De l'eczéma séborrhéique (de Unna) et de l'eczéma chronique infantile².

Cap. II. — De tinea capitis.

الْفَرْعُ (fol. 54 r^o).

De la teigne.

Cap. III. — De alopecia.

دَاءُ التَّعْلُبِ (fol. 54 r^o).

De l'alopecie.

Cap. IV. — De thiria³.

دَاءُ الْحَيَّةِ (fol. 54 r^o).

De l'herpès tonsurant.

1. Après le terme arabe, j'indique la page du manuscrit où il se rencontre.

2. C'est l'affection connue sous le nom usuel de croûtes de lait. Le traducteur latin a rendu فَرْوَحَ par « scabies » qui signifie « gale ». On trouvera ce mot employé avec son véritable sens, l. I, tr. 8, ch. iv.

3. Cf. le participe مَفْرُوعٌ qui signifie « teigneux » en arabe vulgaire de Syrie; les Arabes d'Algérie le remplacent par جَرَاطِمَ.

4. L'expression arabe signifiant « maladie du renard » est l'équivalent exact du français alopecie qui dérive soit de ἀλώπηξ (renard), soit de ἀλωπεκή (peau de renard).

5. Le dictionnaire de Du Cange ne mentionne pas « thiria »; il donne seulement « thirus, serpens venenosissimus de quo fit thiriaca (a Græco

Cap. V. — De calvitie.

الصلع (fol. 54 v^o).

De la calvitie.

Cap. VI. — De scissura capillorum.

تسفف الشعر (fol. 54 v^o).

De l'aplasie moniliforme des cheveux ou monilithrix¹.

Cap. VII. — De sahaphat.

السعفة (fol. 54 v^o).

De l'acné.

Cap. VIII. — De canitie capillorum.

تبصّص موضع من الشعر (fol. 55 r^o).

De la canitie partielle.

Cap. IX. — De mala dispositione et figura capillorum.

نبات الشعر في غير موضعه (fol. 55 v^o).

De l'implantation anormale des cheveux (asymétrie capillaire).

θῆρ, θηρός) ». L'expression arabe signifiant « maladie du serpent » a donc été assez heureusement rendue par « thiria », dérivé de « thirus ». Il est à remarquer que le terme moderne « herpès », quoique tiré d'une autre racine grecque, a exactement le même sens, le verbe ἡρπω signifiant « je rampe ». L'affection du cuir chevelu dont il s'agit ici a été ainsi nommée à cause de sa marche rampante, à direction capricieuse, à allure « serpentineuse », comme on dit aujourd'hui. C'est, d'ailleurs, l'explication que donne le *Teyssir*; on lit, dans la traduction de Paravice : « Et dicitur thiria eo quod depilatio cutis fit per viam tortam ». « Thiria » est un des nombreux mots dont on pourrait enrichir les dictionnaires de bas-latin en dépouillant les traductions d'Avenzoar et en les comparant au texte original. Quant aux dictionnaires arabes, ils restent muets sur l'expression داء احشة.

1. Cf. Hallopeau et Leredde, *Traité pratique de dermatologie* (Paris, Baillière et fils, 1900, in-8), pp. 165-167.

Cap. X. — De furfuribus capitis.

الابرية (fol. 55 v^o).

Du pityriasis alba simplex¹.

Cap. XI. — De pediculis.

الفمل (fol. 56 r^o).

Des poux de la tête.

Cap. XII. — De lendibus.

الصواب (fol. 56 r^o).

Des lentes.

TRACTATUS II. — *De ægritudinibus capitis accidentibus ex extrinseco sicut a percussione.*

ما يعرض في الرأس من الجراحات بالخدائد والمحجارة والعيدان (fol. 56 r^o).

Des blessures qui peuvent être causées à la tête par les agents extérieurs tels que pointes, pierres ou morceaux de bois.

TRACTATUS III. — *De ægritudinibus capitis*².

أمراض الرأس (fol. 57 v^o).

Des maladies de la tête.

1. C'est l'affection cutanée qui donne naissance aux pellicules.

2. Dans la traduction latine, le titre de ce traité est semblable à celui du traité I. Mais Avenzoar distingue entre امراض et علل : le premier mot désigne les affections externes bénignes ou les infirmités ; le second s'applique à des maladies internes et plus sérieuses. Ce troisième traité est consacré aux maladies de l'encéphale.

Cap. I. — De dolore capitis ex frigiditate.

وجع الرأس عن سبب البرد (fol. 57 v^o).

De la céphalée provenant de la froideur¹.

Cap. II. — De dolore capitis ex caliditate.

وجع الرأس عن سبب الحرارة (fol. 57 v^o).

De la céphalée provenant de la chaleur.

Cap. III. — De dolore capitis ex humiditate.

وجع الرأس عن سبب الرطبة (fol. 57 v^o).

De la céphalée provenant de l'humidité.

Cap. IV. — De dolore capitis ex siccitate.

وجع الرأس عن سبب اليأس (fol. 58 r^o).

De la céphalée provenant de la sécheresse.

Cap. V. — De apostematibus panniculorum capitis.

أورام الغشاء الذي فوق العظم (fol. 58 r^o).

Des tumeurs extra-crâniennes².

Cap. VI. — De apostematibus cerebri³.

1. Dans ce chapitre et dans les trois suivants, il ne s'agit pas de l'état atmosphérique mais de la qualité des humeurs, d'après les conceptions de la médecine galénique.

2. La traduction latine emploie le pluriel « panniculorum » pour traduire le singulier غشاء du texte original, et c'est avec raison; car le terme arabe qui signifie « membrane, enveloppe, tégument » convient aussi bien à la peau du crâne qu'au périoste, si bien que, dans ce chapitre, on ne distingue pas les abcès sous-périostiques des abcès sous-cutanés.

3. Le titre latin n'indique pas assez nettement les matières contenues dans ce chapitre. J'ai traduit أغشية par « membranes intra-crâniennes » pour me tenir aussi près que possible du texte arabe; ces membranes ne sont autres que les méninges, puisque la face interne des os du crâne est dépourvue de périoste et que la dure-mère en tient lieu.

اورام الاغشية التي تحت العظم او رام جوهر الدماغ نفسه
(fol. 58 r°).

Des tumeurs des membranes intra-crâniennes
et de la substance cérébrale proprement dite.

TRACTATUS IV. — De aegritudinibus aurium.

امراض الاذنين (fol. 60 r°).

Des maladies des oreilles.

Cap. I. — De apostematibus aurium.

تورم الاذنين (fol. 60 r°).

Des tumeurs des oreilles.

Cap. II. — De dolore auris.

وجع الاذن (fol. 60 v°).

De l'otalgie.

Cap. III. — De gravedine auris.

شلل السمع (fol. 61 r°).

De la diminution de l'acuité auditive.

Cap. IV. — De percussione auris.

شلل السمع لحجر يصيب الاذن (fol. 61 r°).

De la diminution de l'acuité auditive causée
par le choc des pierres.

Cap. V. — De grossedine auris.

الغلط الخارج عن الطبيعة الذي يعرض في الاذن لأهل
النهاية (fol. 61 r°).

De l'épaississement anormal du pavillon de
l'oreille chez les gros mangeurs.

TRACTATUS V. — De ægritudine' nasi.

أمراض الانف (fol. 61 r°).

Des maladies du nez.

Cap. I. — De privatione odoratus.

يعرض في الانف ان يكون العليل لا يجد الرائحة (fol. 61 r°).

De l'anosmie.

Cap. II. — De fetore narium.

الرائحة الفبيحة التي سببها من المخاطي المتراكم في الانف (fol. 61 v°).

De la fétidité due aux mucosités qui s'accumulent dans le nez (ozène).

Cap. III. — De excoratione ex scabie quæ fit in naribus.

الاواكل داخل الانف (fol. 61 v°).

Des chancres des fosses nasales.

Cap. IV. — De polipo quod multotiens* nominatur.

الكثير الارجل (fol. 61 v°).

Du polype.

TRACTATUS VI. — De ægritudinibus oris.

أمراض الفم (fol. 61 v°).

Des maladies de la bouche.

1. On ne sait quel caprice a amené le traducteur à employer le singulier.

2. Ce mot qui manque dans Du Cange est cité dans le dictionnaire de Freund; mais le sens qu'il prend ici n'y est pas indiqué.

Cap. I. — De diminutione et corruptione sensus linguæ.

عُسْر حُس الذُّوْف (fol. 62 r^o).

De la diminution et de la dépravation du sens du goût.

Cap. II. — De apostemate¹ seu inflatione linguæ.

الورم او الغلط الخارج عن الطبيعة الذي يعرض في اللسان (fol. 62 r^o).

De la tumeur de la langue, ou de son épaisseur anormale (macroglossie).

Cap. III. — De duritie et difficultate motus linguæ.

عُسْر الحُسْن وعُسْر حركة اللسان (fol. 62 r^o).

De l'insensibilité gustative et de la parésie linguale.

Cap. IV. — De apostematibus amigdalarum gulæ.

اورام لعنة الهم ولوزتية (fol. 62 r^o).

Des tumeurs de la luette et des amygdales².

Cap. V. — De bothor³.

بشر الهم واورامه وفروحه (fol. 62 r^o).

Des aphtes, des tumeurs et des ulcères de la bouche.

1. Le traducteur latin a employé improprement *apostema* qui signifie « abcès », au lieu de *tumor* qui rend exactement ورم.

2. Il est à remarquer que le titre latin ne fait pas mention de la luette. En outre, اورام est rendu par *apostemata* qui signifie « abcès » et non « tumeurs ».

3. On a ici un nouvel exemple de ces mots techniques qui ont été simplement transcrits par le traducteur et qui restent inintelligibles pour le latiniste.

Cap. VI. — De conquassatione dentium.

احتزار الاسنان (fol. 62 r^o).

De l'ébranlement des dents.

Cap. VII. — De perforatione dentium.

ثقب الاسنان (fol. 62 v^o).

De la carie dentaire.

Cap. VIII. — De stupore vel alligatione vel congelatione dentium¹.

ضرس الاسنان (fol. 62 v^o).

De l'agacement des dents.

TRACTATUS VII. — De ægritudinibus labiorum et oris².

أمراض الشفاه والبم (fol. 62 v^o).

Des maladies des lèvres et de la bouche.

Cap. I. — De scissuris labiorum.

تشفف الشفاه (fol. 62 v^o).

Des gercures des lèvres.

Cap. II. — De alcola³.

الفلاح (fol. 63 r^o).

1. Les trois ablatifs que le traducteur a réunis dans ce titre ont un sens unique, car, dans ce chapitre, il est question seulement de l'agacement des dents qui, d'après Avenzoar, « est produit par l'usage de mets acides » (الطعوم الحامضة) ou astringents (الطعوم القابضة). L'auteur indique le remède qu'il applique à cet accident. « Quant à moi, dit-il, je me borne à employer le pourpier, choisi dans cette espèce qui est presque complètement dépourvue d'acidité وانا انما استعمل من البقلة ». « احتمفأء في ذلك النوع الذي لا يكاد يوجد له حصة ».

2. Ce Traité n'est que la suite du précédent; le traducteur aurait donc pu se dispenser de l'en séparer.

3. Transcription approximative du mot arabe.

De la stomatite ulcéreuse.

Cap. III. — De nigritudine linguæ.

أسوداد اللسان (fol. 63 r^o).

De la mélanoglossie.

Cap. IV. — De fetore oris.

شم الهم (fol. 63 r^o).

De la fétidité de la bouche.

Cap. V. — De tortura oris.

لُفْوَةُ الْهَم (fol. 63 r^o).

De la distorsion de la bouche¹.

Cap. VI. — De corrosione labiorum.

أوَّاكِلُ الشَّفَاهَ (fol. 63 r^o).

Des chancres des lèvres.

TRACTATUS VIII. — De ægritudinibus oculorum.

أمراض العينين (fol. 63 r^o).

Des maladies des yeux.

Cap. 1. — De halahol².

الْحَوْلُ (fol. 63 r^o).

De la diplopie³.

1. C'est un des symptômes de l'hémiplégie.

2. Corruption du nom arabe.

3. Le texte dit que cette affection consiste en ce que le malade perçoit deux images au lieu d'une. Dans l'usage courant, le mot حَوْل signifie « strabisme » : c'est le sens que lui attribuent Hirschberg et Lippert (*Die Augenheilkunde des Ibn Sina*, op. laud., p. 170). Les deux affections ne sont pas toujours réunies, et on peut rencontrer la diplopie en dehors du strabisme qu'Avenzoar appelle non pas حَوْل mais انحراف حَوْل.

Cap. II. — De inversatione¹ palpebrarum.

الشَّتَرُ إِلَى اسْفَلٍ (fol. 63 r^o).

De l'ectropion.

Cap. III. — De pustulis et exituris oculorum.

ثَوَالِيلُ الْأَجْفَانِ وَسَلْعَانٌ (fol. 63 v^o).

Des excroissances et des kystes des paupières.

Cap. IV. — De scabie oculorum.

جَرْبُ الْأَجْفَانِ (fol. 64 r^o).

De la blépharite ciliaire².

Cap. V. — De conjonctione seu sigillatione³ oculorum.

الْتَّرَافُ الْأَجْفَانِ وَيُسَمَّى التَّحَامَهَا (fol. 64 r^o).

De l'agglutination des paupières.

Cap. VI. — De pilis palpebrarum inversis.

1. L'imprimeur a écrit « universatione » qui n'a aucun sens.

2. Littéralement « De la gale des paupières » : c'est la blépharite ciliaire dite aussi blépharite furfuracée et désignée parfois sous le nom de « mite des paupières ».

3. Ce chapitre ne concerne pas le symblépharon qui est caractérisé par des adhérences pathologiques établies entre la conjonctive palpébrale et la conjonctive bulbaire. Il est seulement question ici de l'agglutination des paupières produite, par exemple pendant le sommeil, par les sécrétions de la blépharite cilio-glandulaire. A propos du mot *sigillatio*, je dois faire remarquer que sa racine « *sigillum* » a donné naissance au verbe « *sigillare* » et à son contraire « *desigillare* » d'où nous avons tiré « *dessiller* ». C'est à tort que Littré fait venir ce mot de « *cil* » et prétend qu'on devrait écrire « *déciller* » ; si telle était l'étymologie, « *ciller* » signifierait garnir de cils, et « *déciller* » priver de cils. Or il est notoire que ces mots n'ont jamais eu pareil sens. J'estime donc qu'ici l'Académie a raison contre Littré et qu'on doit bien écrire « *dessiller* ». Le redoublement de l's initial de la racine est un phénomène fréquent ; quant à la disparition du *g* entre deux *i* et à son changement en *ll* mouillés, c'est un fait analogue à celui qui s'est produit dans « *veiller* » (de « *vigilare* ») et dans plusieurs autres mots.

أعوجاج الشعر إلى داخل منتها وانفلابها (fol. 64 v^o).

Du trichiasis et de l'entropion.

Cap. VII. — De casu palpebrarum.

انتشار الاشجار¹ (fol. 64 v^o).

Du ptosis.

Cap. VIII. — De generatione patularum² in palpebris.

الفهل في الاشجار (fol. 65 r^o).

De la phtiriase des paupières.

Cap. IX. — De ordeolo in palpebris.

الشعيّة (fol. 65 r^o).

De l'orgelet.

Cap. X. — De fistula lacrimalium.

ناسور أماف العين (fol. 65 r^o).

De la fistule lacrymale³.

Cap. XI. — De carne addita in angulo lacrimali.

عظم اللحمة التي في أماف العين (fol. 65 v^o).

De l'hypertrophie de la caroncule lacrymale⁴.

1. Le dictionnaire de Dozy traduit انتشار par « dilatation de la membrane palpébrale »; c'est « relâchement » qu'il faut dire. Quant à شعر, il désigne non pas la paupière elle-même (جفن) mais seulement son bord libre; en arabe vulgaire il prend le sens de « cil ».

2. Ce mot manque dans les dictionnaires de bas-latin; il est fort bien choisi pour désigner le pou du pubis (*phtirius inguinalis*) qui est beaucoup plus large et plus plat que le pou de la tête. On sait que le pou du pubis se multiplie parfois dans les cils où il reste généralement méconnu (Cf. Julien, *De la phtiriase des paupières*, in *Mémoires de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie*, décembre 1891). Il est intéressant de remarquer que ce détail n'avait pas échappé aux anciens.

3. Mot à mot « De la fistule de l'angle interne de l'œil ».

4. Elle se produit dans les dacryocystites.

Cap. XII. — De diminutione carnis in' lacrimali.

نَفَصَانُ الْلَّحْمَةِ الَّتِي فِي أَمَافِيَّةِ الْعَيْنِ (fol. 65 v^o).

De l'atrophie de la caroncule lacrymale.

Cap. XIII. — De ægritudinibus accidentibus in ipso oculo.

الْأَمْرَاضُ الَّتِي تَحْدُثُ فِي ذَاتِ الْعَيْنِ نَفْسَهَا (fol. 65 v^o).

Des maladies qui affectent l'œil lui-même.

Cap. XIV. — De compositione oculorum.

أَجْزَاءُ الْعَيْنِ وَتَرْكِيْبُهَا (fol. 66 r^o).

Des parties constitutives de l'œil; de leur agencement.

Cap. XV. — De propriis ægritudinibus oculorum et prius de pustulis et parvis apostematibus.

أَمْرَاضُ الْعَيْنِ نَفْسَهَا وَخَصُوصَةُ الْبَشَرِ (fol. 66 v^o).

Des maladies propres de l'œil, et, en particulier, des pustules (kératite phlycténoïde).

Cap. XVI. — De variolis oculorum et dicitur eminentia.

النَّتوءُ (fol. 66 v^o).

Du staphylome.

Cap. XVII. — De dilatatione pupillæ et ejus constrictione.

اَتْسَاعُ الْمَدْفَةِ وَضِيقُهَا (fol. 67 r^o).

De la mydriase et du myosis.

1. Le mot « angulo » a été omis.

2. C'est l'équivalent du grec φλυκτίς.

3. Sur ce mot, cf. 'Ali ibn 'Isa, traduit par Hirschberg et Lippert, p. 201. Ces auteurs ont rendu نَتْوَءٌ par « saillie de la cornée » (Vorwölbung der Hornhaut).

Cap. XVIII. — De descensu aquæ ad oculum.

الانتشار¹ (fol. 68 r^o).

De la cataracte.

Cap. XIX. — De extractione cataractarum ab oculis.

الفتح (fol. 68 v^o).

De l'abaissement² de la cataracte.

Cap. XX. — De obstructione venæ seu pupillæ naturalis et non naturalis³.

الصيف الذي يكون في المدفة طبعاً أو بغير طبع (fol. 69 r^o).

Du rétrécissement congénital ou accidentel de la pupille.

Cap. XXI. — De debilitate visus ex penuria et paupertate spiritus procedente.

1. Dans leur traduction de l'Ophtalmologie d'Avicenne, Hirschberg et Lippert traduisent انتشار par « Erweiterung der Pupille », c'est-à-dire mydriase. Il est trop clair que le mot n'a pas ici ce sens : cela résulte à la fois du texte d'Avenzoar et de cette double observation que, d'une part, la mydriase et la myosis ont déjà fait l'objet du chapitre précédent, et que, d'autre part, l'opération de la maladie appelée انتشار, décrite dans le chapitre suivant, est désignée sous le nom de فتح : or ce terme s'applique exclusivement à l'opération de la cataracte.

2. Dans la cataracte, les oculistes arabes ne pratiquent pas l'extraction, mais seulement l'abaissement du cristallin opacifié. L'expression فتح العين signifie donc « abaisser le cristallin d'un œil atteint de cataracte », et non « extraire la cataracte » comme l'écrit Dozy en s'inspirant des pratiques modernes. Du reste, au sens propre, فتح signifie « percer, trouer », et non « inciser » ; or c'est une incision qu'il faut pratiquer pour l'extraction, tandis qu'une simple paracentèse suffit pour l'abaissement du cristallin.

3. Je reproduis textuellement la forme et l'orthographe de ce titre : elles montrent que le traducteur n'a rien compris au texte arabe. Il fallait écrire « De obstructione venæ seu pupillæ naturali et non naturali ».

صعب البصر بسبب كمية الروح البالص (fol. 69 v^o).

De la diminution de l'acuité visuelle par affaiblissement de la puissance sensorielle (Amaurose).

Cap. XXII. — De constrictione nervi optici.

ضيق العصبة المقوفة (fol. 69 v^o).

De « l'obstruction »¹ du nerf optique.

Cap. XXIII. — De humiditate oculorum.

أمراض رطوبات العين (fol. 70 r^o).

Des maladies des humeurs de l'œil.

Cap. XXIV. — De ægritudinibus quæ fiunt in cununctiva seu albedine oculorum.

أمراض الملتحم² وامراض بياض العين (fol. 70 v^o).

Des maladies qui atteignent la conjonctive ou la sclérotique.

Cap. XXV. — De inflatione conjunctivæ absque apostemate.

انتفاخ الملتحم من غير درم (fol. 71 r^o).

De l'enflure de la conjonctive en l'absence de toute tumeur.

1. Les anciens croyaient que l'affaiblissement chronique de la vue était dû à « l'obstruction » du nerf optique par une humeur claire. De là le nom de « goutte sereine » que l'on donnait jadis à cette maladie. Le nerf optique est appelé « nerf concave » (عصبة مقوفة) parce qu'il s'épanouit sur la rétine comme dans la concavité d'une cupule.

2. L'arabe ملتحم répond exactement, par sa formation, au latin « conjunctiva » et au français conjonctive.

Cap. XXVI. — De tassa¹ quæ est gutta rubra quæ fit in albedine oculorum.

الطرفة (fol. 71 r^o).

Des taches hémorragiques de la sclérotique.

Cap. XXVII. — De granulis generatis in albedine² oculorum.

البشرة في الملتحم (fol. 71 r^o).

Des granulations de la conjonctive.

Cap. XXVIII. — De scilie³.

السبيل (fol. 71 v^o).

Du pannus.

Cap. XXIX. — De conjunctiva cum apostemate et sine apostemate⁴.

الامتلاء الذي يحدث في الملتحم وليس تورم (fol. 71 v^o).

De la congestion de la conjonctive sans production de tumeur.

Cap. XXX. — De subtilitate spiritus visibilis et ipsius in grossitie.

لطاقة الروح الباصر وغلوظه (fol. 71 v^o).

De l'augmentation et de la diminution de l'acuité visuelle.

1. Corruption de l'arabe *tarfa*.

2. Le traducteur a fait un contre-sens en traduisant ماء^{ماء} qui désigne la conjonctive par « albedo » qui s'applique à la sclérotique.

3. Il s'agit évidemment d'une faute de lecture : c'est « scibel » qu'on aurait dû imprimer.

4. La traduction latine constitue un véritable contre-sens.

Cap. XXXI. — De his quæ extrinsecus¹ cadunt ad oculos
vel in nares vel in aures.

ما يسقط في العين وما يفع في الأذن أو في الأنف
(fol. 72 v^o à 73 r^o).

Des corps étrangers qui tombent dans l'œil,
dans l'oreille ou dans le nez.

Cap. XXXII. — De animalibus subintractibus in aurem.

الحيوانات التي تُنَدَّس في الأذن (fol. 72 v^o).

Des animaux qui sont précipités dans l'oreille.

Cap. XXXIII. — De sanguisugis nares subintractibus.

العلف التي تدخل في الأنف (fol. 73 r^o).

Des sangsues qui pénètrent dans les narines.

TRACTATUS IX. — De aegritudinibus cerebri.

أمراض أجزاء الدماغ (fol. 73 r^o).

Des maladies des diverses parties de l'encéphale.

Cap. I. — De aegritudinibus anterioris partis cerebri.

أمراض الجزء القدم (وأصل المقدم) من الدماغ (fol. 73 r^o).

Des maladies de la portion antérieure de l'encéphale².

Cap. II. — De aegritudinibus mediae partis cerebri.

أمراض الجزء الوسط من الدماغ (fol. 73 v^o).

1. La table des chapitres écrit « intrinsecus » et le texte, « extrinsecus » qui est la bonne leçon.

2. *I. e.* le cerveau.

Des maladies de la portion moyenne de l'encéphale (*ou* mésocéphale)¹.

Cap. III. — *De ægritudinibus evenientibus in media cellula interioris cerebri ex mala complexione frigida.*

ما يحدث في البطن الأوسط من الدماغ من سوء المزاج
(fol. 74 r°).

Des accidents qui se produisent dans le ventricule moyen du cerveau par suite d'une mauvaise idiosyncrasie.

Cap. IV. — *De ægritudinibus partis posterioris cerebri.*

أمراض الجزء الوركي من الدماغ (fol. 74 r°).

Des maladies de la portion postérieure de l'encéphale².

Cap. V. — *De ægritudinibus et omnibus suis accidentibus provenientibus ex destructione seu corruptione complexionis totius cerebri.*

الاعراض والامراض التالية لاختلال مزاج الدماغ (fol. 74 v°).

Des accidents et des maladies dus à un trouble de la complexion cérébrale.

Cap. VI. — *De curatione puncturæ nervi.*

خمسة العصب وعلاجه (fol. 75 r°).

De la piqûre des nerfs et du traitement qui lui convient.

1. *I. e.* la protubérance annulaire et les tubercules quadrijumeaux.

2. *I. e.* le cervelet.

Cap. VII. — De epilentia¹ procedente a cerebro.

الصرع في اليقظة او في النوم (fol. 75 v^o).

De l'épilepsie survenant pendant la veille ou pendant le sommeil.

Cap. VIII. — De epilentia procedente ex colligantia² aliquorum membrorum a cerebro.

الصرع الذي يكون بمشاركة الاعضاء المروفة للدماغ (fol. 77 r^o).

De l'épilepsie due à une connexion vicieuse des parties du corps avec l'encéphale³.

Cap. IX. — De mirath⁴ quæ fit a partibus inferioribus.

الوسواس⁵ الذي يكون عن علة في المعدة وفيما فرب

1. Mis incorrectement pour « epilepsia ». Le titre latin donne une idée bien imparfaite de la nature des matières traitées dans ce chapitre.

2. Incorrectement pour « colligatione ».

3. Il s'agit de l'espèce appelée aujourd'hui « épilepsie jacksonienne ».

4. Ce mot, qui ne figure pas dans le texte du manuscrit 2960 est arabe, bien que les dictionnaires ne le mentionnent pas : c'est le part. actif de la 4^e forme de وَرَثَ وَرَثْ signifie « causer à quelqu'un une peine », et مِيرَاث désigne toute affection lypémaniaque.

5. Le chapitre commence par ces mots : « Il est un *waswās* qui provient d'une affection de l'estomac ou des organes voisins et qui porte le nom de *marāqqiyā* (وَرَثَةٌ هَنَالِكَ) ». Le mot مَرَاقِيَةٌ (مرافق) مَرَاقِيَةٌ مرافقية est un adjectif relatif tiré de مَرَاقِيَةٌ pluriel de مَرَاقِيَّ مَرَاقِيَّ, qui désigne les parties molles situées au-dessous des côtes flottantes et des cartilages costaux, c'est-à-dire les régions ombilicale et hypogastrique. Avenzoar dit que le malade s'imagine des choses impossibles et absurdes, par exemple, qu'il est d'argile et qu'il doit éviter le contact des murailles afin de ne pas se casser. Les illusions de ce genre sont accompagnées de soliloquie, ce qui justifie le nom arabe de وَسَوْسَةٌ الَّتِيَهُ تَبَسُّهُ وَسَوْسَةٌ donné à cette maladie, l'expression signifiant « se parler tout bas à soi-même ». L'auteur ajoute que, dans cette affection, le malade est obsédé par des idées noires qui souvent le

منها من البطن الاسفل وعن حرارة نارية في عضو
شرييف رئيس (fol. 79 r^o).

Du trouble mental causé par quelque maladie
de l'estomac et de la région hypogastrique
voisine, ou par l'inflammation d'une des
parties nobles.

Cap. X. — De opilatione¹.

السَّدَد (fol. 81 r^o).

De la thrombose.

Cap. XI. — De apoplexia.

السَّكَنَةُ بِحُولِ اللَّهِ² (fol. 81 v^o).

De l'apoplexie.

Cap. XII. — De congelatione³.

عَلَةُ الْجُمُودِ بِحُولِ اللهِ (fol. 82 r^o).

De la catalepsie.

poussent au suicide par submersion. Ces raisons m'amènent à considérer le mot وسوانس comme équivalant, en français, à « hypochondrie » et non à « mélancolie »; la seconde relève, d'après les idées des anciens, d'une affection hépatique, tandis que la première se rattache à la gastrite, à la colite chronique, à l'hystérie, et peut-être aussi à la pellagre qui amène si souvent ceux qui en sont atteints au suicide par submersion, en raison d'un état d'esprit pathologique qui a reçu le nom d'hydromanie de Strumbio. — J'ajoute que sous le nom de « parties nobles » les médecins arabes comprenaient ; le cerveau (الدماغ), le cœur (القلب), le foie (الكبد) et les testicules (الأنثنيان). L'inflammation de ces parties pouvait produire le délire appelé communément « fièvre chaude ».

1. Ce terme n'est mentionné ni par Du Cange ni par Forcellini : on le trouve pourtant dans Diefenbach qui le traduit par « Stopfung ».

2. L'expression بِحُولِ الله, « par la puissance de Dieu », indique que cet accident est subit, imprévu et inexpliqué ; la traduction latine a cherché à rendre cette idée en ajoutant au titre : « De privatione motus subiti ».

3. Dans le texte même de la traduction, ce mot est remplacé par « stupore ».

Cap. XIII. — De subet¹.

عَلَةُ الْسُّبَاتِ (fol. 82 v^o).

De la léthargie.

Cap. XIV. — De sirsen² caldo cum alienatione.

الشَّرْسَامُ الْحَارُّ (fol. 83 r^o).

Du délire aigu.

Cap. XV. — De perturbatione intellectus cum frigiditate.

الشَّرْسَامُ الْبَارِدُ (fol. 84 r^o).

Du délire chronique.

Cap. XVI. — De maniā.

الْجُنُونُ (fol. 84 v^o).

De la folie furieuse³.

1. Ce mot n'est que la transcription du terme arabe.

2. C'est une mauvaise transcription de l'arabe *cirsām*, inconnu des lexicographes. Avenzoar dit que l'on peut lire *cirsām*, ou *birsām* suivant la prononciation courante adoptée par plusieurs auteurs anciens. On voit que les lexiques se trompent gravement en attribuant à *birsām* (بِرْسَام) le sens exclusif de « pleurésie ». — Il est à peine besoin de dire que « caldo » est mis, en bas-latin, pour « calido ».

3. Il semble qu'Avenzoar ait confondu dans ce chapitre la folie furieuse et la rage dont il ne fait, dans son livre, aucune mention spéciale. Voici comment il s'exprime au sujet de l'espèce morbide étudiée ici : « Mon père, à qui Dieu fasse miséricorde ! m'a appris qu'un mulet ayant été atteint de cette maladie s'avisa de mordre un homme. Celui-ci, fuyant devant l'animal, pénétra dans une ruelle dont l'entrée était fort étroite. Le mulet s'y précipita tête baissée et y fut tellement comprimé qu'on ne l'en tira que mort par son propre fait. On considère ordinairement cette maladie comme contagieuse ; car lorsque l'animal furieux en mord un autre de son espèce ou d'une espèce différente, celui-ci devient à son tour fou furieux, après un délai plus ou moins long, selon la disposition de son tempérament à recevoir le principe morbide : on sait bien, en effet, que le roseau est plus apte que le bois de souche à entrer en ignition, et que l'huile, en raison de la constitution et de la complexion de sa substance, prend feu plus facilement qu'aucun être vivant ».

La contagion après morsure dont parle Avenzoar ne se rencontre pas dans la folie furieuse ; elle n'existe que dans la rage et il est évident qu'il

Cap. XVII. — De humiditate quæ oritur in cellula anteriores partis cerebri et circâ cerebrum.

الرطوبة التي تحدث في البطن المقدم حول الدماغ
(fol. 86 r°).

De l'hydrocéphalie.

Cap. XVIII. — De scothomia quæ in arabico dicitur abscedar¹.

السَّدَر (fol. 86 r°).

Du vertige stomachal².

Cap. XIX. — De dolore totius capitis qui quidem in arabico dicitur baidda.

البَيْضَة (fol. 87 r°).

De la céphalalgie³.

Il y avait confusion, à cette époque, entre les accidents rabiques et ceux de la vésanie furieuse. Cette opinion se confirme quand on considère ce que l'auteur dit de l'animal malade dans le même chapitre : « Sa folie est une espèce de fureur. Lorsqu'elle a duré un certain temps et est arrivée au paroxysme, il s'éloigne de l'eau et ne tarde pas à succomber. Cette maladie atteint la généralité des animaux et plus particulièrement les bêtes féroces et les chiens ; elle frappe aussi parfois les chevaux et les mulets ». On voit par ce passage qu'il s'agit d'une pathie comprenant des phénomènes de fureur et d'hydrophobie, à terminaison rapidement fatale : on a sous les yeux une véritable description de la rage.

1. Transcription incorrecte pour *alscedar* ou mieux *assedar*.

2. La médecine moderne connaît un vertige qu'elle rattache à des troubles digestifs et auquel elle donne le nom de « vertige stomachal » ou « vertige de Troussseau ». Le processus en est assez obscur ; Avenzoar le décrit ainsi : « Il se produit un *seder* dû à des vapeurs fortes dont le principe amer remonte par les artères jusqu'au cerveau » (ويعرض السَّدَر وهو عن الخبرة حادة الاختلاط مراته تصعد في العروف الضوارب إلى الدماغ). Notre auteur dit que, dans ce vertige, le malade voit les objets tournoyer autour de lui et qu'il finit par tomber par suite de son étourdissement.

3. Avenzoar distingue nettement la céphalalgie, douleur violente mais passagère, de la céphalée, douleur sourde et prolongée, souvent même

Cap. XX. — De emigranea quæ in arabico dicitur sechicha¹.

الشفيقة (fol. 89 v^o).

De la migraine.

TRACTATUS X. — De ægritudinibus colli.

أمراض الرقبة (fol. 90 r^o).

Des maladies du cou.

Cap. I. — De opilatione.

السدد (fol. 90 v^o).

De l'engorgement².

Cap. II. — De relaxatione.

الرَّضْ وَالْقَسْخَنْ (fol. 90 v^o).

chronique. « Il survient parfois, dit-il, de la *beydà* : c'est une douleur violente qui est la plupart du temps précédée d'une céphalée tenace ». (وَفَدِ يَعْرُضُ الْبَيْضَةُ وَذَلِكَ وَجْعٌ شَدِيدٌ يَتَفَدَّمُهُ فِي أَكْثَرِ الْأَحْوَالِ). Quant à l'origine du mot *بَيْضَة* on peut la rattacher soit au sens de « œuf » soit à celui de « casque de métal » que prend ce mot dans la langue classique : dans le premier cas, il y aurait une allusion à la souffrance éprouvée par le malade, à qui il semble qu'une boule pesante se déplace à l'intérieur de son crâne chaque fois qu'il fait un mouvement ; dans le second cas, on aurait cherché à rappeler la localisation de la douleur répartie sur la surface du crâne de manière à donner la sensation d'un casque qui le recouvrirait complètement. C'est ce que les médecins modernes appellent « douleur en casque » ; elle se rencontre dans certaines névroses et notamment dans la neurasthénie. Les dictionnaires arabes ne notent pas la signification médicale de *بَيْضَة*.

1. Transcription incorrecte de l'arabe *ceqīqā*.

2. Avenzoar dit que « l'engorgement se produit dans les veines, dans les nerfs et dans la moelle elle-même ». On a déjà rencontré ce terme avec le sens de « thrombose », à propos des maladies du cerveau (l. I, tr. IX, cap. x).

Des fractures et des luxations (des vertèbres cervicales).

Cap. III. — De spasmo.

التشنج (fol. 90 v^o).

Du torticolis.

Cap. IV. — De tremore.

الرعشة (fol. 91 r^o).

Du tremblement rythmique¹.

Cap. V. — De ægritudinibus spondilium colli.

أمراض العفار (fol. 92 v^o).

Des maladies des vertèbres cervicales.

Cap. VI. — De dislocatione spondilium colli.

انحراف بفار الرقبة ذات اليمين وذات الشمال (fol. 93 r^o).

De la luxation des vertèbres cervicales vers la droite ou vers la gauche.

Cap. VII. — De ægritudinibus nuchæ².

أمراض النخاع (fol. 93 v^o).

Des maladies de la moelle.

Cap. VIII. — De apostemate nuchæ.

التورم الذي يحدث في النخاع (fol. 94 r^o).

Des tumeurs de la moelle.

1. C'est un accident qui se rencontre dans plusieurs maladies nerveuses parmi lesquelles se place au premier rang la paralysie agitante.

2. La traduction de *نخاع* par *nucha* vient à l'appui de l'opinion de Littré et de Marcel Devic qui font venir le français « nuque » de ce mot arabe.

Cap. IX. — De opilatione nuchæ.

السدة التي تحدث في النخاع (fol. 94 r°).

De l'engorgement de la moelle.

Cap. X. — De apostematibus quæ fiunt circà guttur.

لأوام التي تحدث في الرقبة (fol. 95 r°).

Des tumeurs du cou.

Cap. XI. — De solutione continuitatis colli.

ما يعرض في الرقبة من تعرّف لاتصال (fol. 96 r°).

De la solution de continuité du cou.

Cap. XII. — De inflatione facta in epigloto.

انتفاخ اللهاة (fol. 96 v°).

De l'enflure de la luette¹.

Cap. XIII. — De squinantia².

أمراض اللوز (fol. 97 r°).

Des amygdalites.

Cap. XIV. — De apostematibus accidentibus cannæ pulmonis.

أورم فصبة الرية (fol. 98 r°).

Des tumeurs de la trachée.

Cap. XV. — De raucedine vocis.

البح (fol. 99 r°).

De l'enrouement.

1. Il est à remarquer que l'arabe لهاة désigne la luette et non l'épiglotte.

2. On sait que l'amygdalite portait autrefois le nom d'« esquinancie ».

3. Dans le langage algérien, cette racine a donné naissance au quadrilatère بحبح.

Cap. XVI. — De pustulis in meri¹ seu in ysofago.

الفروج والبشر التي تحدث في المري (fol. 100 r^o).

Des ulcères et des pustules de l'œsophage.

Cap. XVII. — De corruptione et putrefactione in gula et meri et eorum partibus adjacentibus in tempore epidemiac.

التعفن الذي يحدث في المري عند الموتان العظيم (fol. 100 r^o).

De la gangrène de l'œsophage pendant les grandes épidémies et en temps de peste.

Cap. XVIII. — De privatione sensus et motus et de relaxatione meri ysofagi.

ما يحدث في العضل الذي في المري (fol. 100 r^o).

Des affections de la tunique musculaire de l'œsophage.

TRACTATUS XI. — De aegritudinibus pulmonis.

أمراض الرئة (fol. 101 v^o).

Des maladies du poumon.

Cap. I. — De aegritudinibus pulmonis².

أمراض الرئة (fol. 101 v^o).

Des maladies du poumon.

1. C'est la transcription du mot arabe.

2. Ce titre ne fait pas double emploi avec le précédent, car, après des considérations générales sur les affections de cet organe, Avenzoar pénètre dans les détails du sujet.

Cap. II. — De apostemate pulmonis.

الورم الذي يحدث في الرية (fol. 102 v^o).

Des tumeurs du poumon.

Cap. III. — De tussi quæ provenit a mala complexione et omnibus aliis speciebus.

السعال الذي يحدث من سوء المزاج (fol. 108 v^o).

De la toux causée par une mauvaise idiosyncrasie.

TRACTATUS XII. — De ægritudinibus cordis.

أمراض القلب (fol. 109 r^o).

Des maladies du cœur.

Cap. I. — De ægritudinibus in generali¹.

أمراض القلب (fol. 109 r^o).

Des maladies du cœur en général.

Cap. II. — De tremore cordis quæ² arabice dicitur alta-dech³.

الاختلاج (fol. 109 v^o).

Des palpitations.

Cap. III. — De chardiaca⁴.

1. Au sujet de cette répétition, cf. p. 113, n. 2.

2. Incorrectement pour « qui ».

3. Corruption de l'arabe *el-iktilâj*.

4. Avenzoar dit que ce mot désigne un tremblement convulsif analogue à celui qui peut se produire dans n'importe quelle partie du corps ; il assimile donc les palpitations aux tremblements fibrillaires et au frisson.

5. Ce terme signifie littéralement « maladie cardiaque ».

الْخَفَانٌ^١ (fol. 110 ١٠).

De la tachycardie.

Cap. IV. — De aqua quæ congregatur in marsupio cordis.

الرطوبة التي تعرّض في غشاء القلب (fol. 110 ١٠).

De la péricardite avec épanchement.

Cap. V. — De pelliculis quæ fiunt in marsupio.

الأشياء الصلبة التي تراكم على غشاء القلب كأنها أغشية

بعضها على بعض (fol. 111 ١٠).

Des corps durs, semblables à des membranes superposées, qui s'agglomèrent sur le péricarde^٢.

Cap. VI. — De ethica^٣ cordis.

دَفْ (fol. 111 ١٠).

De la myocardite.

Cap. VII. — De apostemate quod fit in marsupio cordis.

اورام غشاء القلب (fol. 111 ١٠).

Des tumeurs du péricarde.

1. C'est à tort que les dictionnaires traduisent ce mot par « palpitation », comme اختلاج. Avenzoar nous en donne la définition : « Le ځافان est simplement une accélération des mouvements normaux » (الْخَفَانٌ).

(انما هو تزيد في حركة الطبيعة). C'est assez dire qu'il n'y a pas d'arythmie comme dans l'iکtilâj.

2. Il s'agit des concrétions fibro-calcaires et des fausses membranes dont la formation est consécutive aux péricardites. Avenzoar dit à ce sujet que personne n'a jamais fixé le traitement de cette affection et que sa propre expérience ne lui a révélé aucune méthode curative qu'il puisse suivre avec assurance.

3. Corruption de l'arabe *ed-diqq* ou *ed diqqâ*.

TRACTATUS XIII. — De ægritudinibus epatis¹.

أمراض الكبد (fol. 111 v^o).

Des maladies du foie.

Cap. I. — De epate et de tribus speciebus hydropsis.

الكبد والأنواع الثالثة من الاستسقاء (fol. 112 r^o).

Du foie et des trois sortes d'hydropsie².

Cap. II. — De apostemate hepatis.

ورم الكبد (fol. 112 v^o).

De la tumeur du foie.

Cap. III. — De opilatione epatis.

سدة الكبد (fol. 113 r^o).

De l'engorgement du foie.

Cap. IV. — De dolore epatis.

وجع الكبد (fol. 113 r^o).

De la colique hépatique.

Cap. V. — De ægritudinibus splenis.

أمراض الطحال (fol. 113 r^o).

Des maladies de la rate³.

1. Pour « hepatis », hellénisme substitué au latin « jecoris ».

2. Avenzoar distingue l'anasarque (الاستسقاء الحمّي), l'œdème tympanique ou météorisme (الاستسقاء الطبلي), et l'ascite (النُّرُقَى). Il attribue ces trois sortes d'hydropsie à un trouble des fonctions digestives par suite duquel le chyme (كيموس) est incomplètement élaboré, joint à une insuffisance rénale.

3. Il est à remarquer que le traducteur n'a pas rangé les maladies de la rate dans un traité spécial. Le chapitre qui les concerne forme, par rapport à ceux qui s'occupent des maladies du foie, non pas une annexe mais une enclave. Avenzoar juge divers spécifiques contre la sclérose de la rate (حُسْنَه الطحال).

Cap. VI. — De ytericia¹ citrina.

الإيرفان لاصغر (fol. 114 v^o).

De l'ictère.

TRACTATUS XIV. — De ægritudinibus quæ fiunt in sysac².

أمراض مراف البطن (fol. 115 r^o).

Des maladies de l'abdomen.

Cap. I. — De scissura sysac.

ما يعرض في مراف البطن من القتوف (fol. 115 v^o).

De la hernie abdominale.

Cap. II. — De vulnere ventris.

جراحات البطن (fol. 116 r^o).

Des blessures de l'abdomen.

TRACTATUS XV. — De passionibus stomaci.

أمراض المعدة (fol. 117 r^o).

Des maladies de l'estomac.

Cap. I. — De ethica³ stomaci.

دفق المعدة (fol. 117 r^o).

De l'atrophie de l'estomac.

1. Pour « icteritia »; le mot est reproduit partout de la même façon. Avenzoar mentionne cet accident comme consécutif aux maladies du foie, et il déclare qu'il y reviendra ultérieurement.

2. Ce mot paraît provenir d'une mauvaise lecture de l'arabe *merâqq* (مراف). A propos de ce terme, v. *supra*, tr. IX, cap. IX, note.

3. A propos de ce mot, v. *supra*, p. 115, n. 3.

Cap. II. — De apostemate stomaci.

أورام المعدة (fol. 118 r°).

Des tumeurs gastriques.

Cap. III. — De veruca quæ oritur in stomaco.

النوع من الشَّالِيل الذَّى يعرض بِهِ المَعْدَة (fol. 119 r°).

De l'espèce de verrue qui prend naissance dans
l'estomac¹ (cancer).

*Cap. IV. — De fieu quæ fit in stomacho quæ in arabico
dicitur dalebari².*

1. Parlant de cette maladie, Avenzoar cite une de ses observations. « J'ai vu, dit-il, à l'époque où le misérable 'Ali me tint en prison, un homme... qui ne pouvait digérer ses aliments et qui était sujet à une fièvre rémittente, tantôt violente, tantôt faible. Il accusait une diarrhée légère avec lientéria, et on ne savait à quoi attribuer le mal dont il se plaignait » (رأيت عند ما سجنني الشفى على رجلا... لا ينفعه طعامه). وكانت به حمى غير لازمة وكانت تشتد وقتاً وتخف وقتاً آخر وكان يشكو أسهالاً غير فوئ وان رجيعه كان مشتت الاجزاء ولم يدر سبب شکواه.

L'auteur ajoute que le malade était au dernier degré de la consommation, et que l'exploration lui révéla l'existence, à la partie inférieure de l'estomac, d'une tumeur indolente au niveau de laquelle la palpation provoqua une douleur chez le patient. Ces symptômes me donnent à penser qu'il s'agissait bien d'un cancer gastrique.

2. C'est une corruption de l'arabe *dubeylā*. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit au sujet de ce mot dans la biographie d'Avenzoar (pp. 29-30) : j'ajouterais seulement qu'on ne saurait songer ici au cancer puisque le malade dont l'observation est citée dans ce chapitre resta jusqu'au dernier moment un gros mangeur dont l'appétit ne trouvait de frein qu'en les conseils de son médecin. Les cancéreux, au contraire, éprouvent de bonne heure une inappétence marquée. Il s'agit donc d'une forme grave de l'ulcère de l'estomac, maladie dont les manifestations sont bien celles que note l'auteur. Les tumeurs telles que celle dont il constata l'existence au creux épigastrique se rencontrent parfois comme conséquence de l'induration causée par le processus inflammatoire. Dans ces cas, l'ulcère est l'accident primitif et la tumeur, l'accident secondaire ; mais la présence de celle-ci justifie, dans le classement systématique adopté par Avenzoar, la place attribuée par lui à cette affection qu'il range parmi les tumeurs (أورام) et non parmi les ulcères (فروع).

الدُّبَيْلَة (fol. 120 r°).

De l'ulcère de l'estomac.

Cap. V. — De humoribus diversis imbibitis in flegmatico stomacho.

ما يشرب المعدة من لاحلط المختلفة (fol. 120 v°).

Du catarrhe gastrique.

Cap. VI. — De motu stomaci qui dicitur in arabico folab¹, latine vero singultus.

العَوْف (fol. 123 r°).

Du hoquet².

TRACTATUS XVI. — De aegritudinibus pectoris.

أمراض الصدر (fol. 124 v°).

Des maladies de la poitrine.

Cap. I. — De apostemate pectoris et privatione anhelitus.

اورام الصدر ولاختناق الذي يتبعها (fol. 125 r°).

Des tumeurs de la cavité thoracique et de l'op-
pression qui en résulte.

1. On rencontre ici un curieux exemple des déformations que certains mots arabes ont subies en passant dans les langues européennes. Le traducteur avait probablement transcrit sous la forme *fohac* le terme *fuwâq* contenu dans le texte; puis l'imprimeur aura pris l'*h* pour un *l* et aura, en outre, substitué un *b* au *c* final, sans doute par suite d'une mauvaise répartition des caractères dans la casse. Il est à remarquer que *fuwâq* est pris ici non pas dans le sens de « sanglot » qui lui est attribué en arabe littéral, mais dans celui de « hoquet » qu'il prend dans l'arabe vulgaire des pays barbaresques.

2. Avenzoar distingue nettement le hoquet (جَوَاف) de la nausée (تَهْوِيْع), laquelle est produite, dit-il, par une surabondance de la pitié de l'estomac.

Cap. II. — De ulceribus et scissuris¹ quæ fiunt in pectore.

الجراحات والخروف التي تعرّض في الصدر (fol. 125 r°).

Des blessures et des perforations de la cage thoracique.

Cap. III. — De scabusia, item de pleuresi.

الشوشة² (fol. 125 r°).

Des tumeurs de la plèvre.

Cap. IV. — De apostematibus lateris.

الورم الذي يعرض في اللحم الذي بين الأضلاع وحده³ (fol. 126 v°).

Des tumeurs intercostales.

Cap. V. — De scissura venarum et pectoris⁴.

ابثاف عرف في داخل الصدر (fol. 126 v°).

Des épanchements sanguins dans la cavité thoracique.

Cap. VI. — De apostematibus quæ fiunt in panniculo quod dividit pectus in longitudine in duo.

لاورام التي تحدث في الغشاء الذي يقسم الصدر طولا (fol. 127 v°).

1. C'est « *vulneribus* » qu'il fallait écrire. Quant à « *scissuris* », il rend très mal le mot **خروف** employé dans le texte.

2. Les dictionnaires de Boethor et de Belot considèrent comme équivalent à *pleurésie* : c'est une erreur. Avenzoar explique clairement ce terme en disant : « Pour désigner les tumeurs qui se produisent sur la plèvre de l'un des deux côtés de la poitrine, on a coutume d'employer le mot *cūṣā* في الغشاء المستبطن من **ابثاف** العادة بتسميتها **شوشة**. **احد ايجانبين جرت العادة بتسميتها شوشة**. »

3. Il aurait fallu écrire « *in pectore* ». En outre, « *scissura* » ne rend pas l'arabe **ابثاف** qui signifie « débordement ».

Des tumeurs du médiastin.

Cap. VII. — De passionibus dyaphragmatis.

أمراض الحجاب (fol. 129 v^o).

Des maladies du diaphragme.

LIVRE II

TRACTATUS I. — De ægritudinibus intestinorum.

أمراض البطن لاسجل، وما يحيده (fol. 130 v^o).

Des maladies des organes contenus dans la cavité abdominale.

Cap. I. — De ægritudinibus intestinorum generalium.

أمراض البطن لاسجل واورامه (fol. 130 v^o).

Des maladies et des tumeurs des organes abdominaux.

Cap. II. — De debilitate virtutis expulsivæ intestinorum.

صعب اليعاء ان تدفع التبول (fol. 131 v^o).

De l'atonie intestinale.

1. Littéralement **البطن الاسجل** signifie « le bas-ventre ». Mais il est impossible de traduire ainsi, parce que cette expression a, chez nous, un sens plus particulier et s'applique plutôt à l'ensemble des organes contenus dans le petit bassin. Chez les médecins arabes, la distinction s'établit entre **مراق** qui désigne la région située immédiatement au-dessous des fausses côtes, et **البطن الاسجل** qui se dit de la région sous-jacente. La délimitation entre ces deux zones serait un plan horizontal tangent à la partie la plus déclive de la grande courbure de l'estomac.

2. Ce mot signifie, en arabe littéral, « dépôt, lie, marc » ; en arabe vulgaire, il prend souvent le sens de « purée », inconnu des lexicographes. Avenzoar l'emploie pour désigner le bol fécal.

Cap. III. — De ventositate intestinorum.

ذكر ما يعرض في الماء بسبب رياح تحتفن فيها
(fol. 132 v°).

Des effets produits par les gaz intestinaux non évacués.

Cap. IV. — De retentione¹ fecum et suarum specierum.

أنواع احتباس البول (fol. 132 v°).

Des divers modes de constipation.

Cap. V. — De excoriatione intestinorum.

السُّخْجُ² الذي يعرض في الماء (fol. 133 r°).

Des érosions intestinales.

Cap. VI. — De emorroydis.

انبعاث دم من اسفل ويكون ذلك الشرج³ فإذا تمادى ذلك سمى بواسير (fol. 134 v°).

Des hémorragies anales et des hémorroïdes.

TRACTATUS II. — De ægritudinibus renum.

أمراض الكلى (fol. 134 r°).

Des maladies des reins.

1. Le texte de la traduction porte « recoctione »; celui de la table donne « retentione » qui traduit bien le terme arabe.

2. Les dictionnaires traduisent سُخْجٌ par « dysenterie » : c'est une de ses significations. Les érosions intestinales peuvent coïncider avec la dysenterie, mais il est trop clair que ces deux accidents ne se confondent pas.

3. Le mot شرج désigne littéralement une fente de rocher par laquelle l'eau s'écoule. C'est, d'après notre auteur, le nom que l'on donne au flux sanguin du fondement lorsqu'il est passager; s'il se prolonge, c'est qu'on a affaire aux بواسير ou hémorroïdes.

Cap. I. — De renibus.

الكلى (fol. 135 r^o).

Des reins.

Cap. II. — De lapide renum.

الحصاة المتولدة في الكلى (fol. 135 r^o).

De la lithiase rénale.

Cap. III. — De restrictione sanguinis qui exit de virga.

قطع سيل الدم الخارج من الفضيب (fol. 136 v^o).

De l'hémostase dans les hématuries.

Cap. IV. — De lapide vesicæ.

حصاة المشانة بحول الله (fol. 137 v^o).

Du calcul vésical.

Cap. V. — De apostemate renum.

ورم الكلى (fol. 138 r^o).

De la tumeur des reins.

Cap. VI. — De mala complexione renum.

ما يجده في الكلى من امراض عن سوء المزاج (fol. 139 r^o).

Des maladies des reins qui résultent d'une dyscrasie.

Cap. VII. — De solutione continuitatis renum et vesicæ.

انتفاض انسال الكلى بالمشانة (fol. 141 v^o).

De la rupture des uretères.

1. L'auteur ajoute au nom de la maladie : « par la puissance de Dieu », comme plus haut (l. I, tr. IX, cap. xi et xii, p. 107), afin de marquer les doutes qui planent sur l'étiologie.

Cap. VIII. — *De debilitate vesicæ et exitu involuntariæ urinæ.*

صعب المثانة وخروج البول منها (fol. 142 v°).

De la faiblesse de vessie (hyperesthésie vésicale)¹ et de l'incontinence d'urine.

TRACTATUS III. — *De raicis².*

الأنثى (fol. 143 v°).

Des testicules.

Cap. I. — *De ægritudinibus testiculorum et sterilitate quæ ex mala complexione ipsorum procedit.*

علل لأنثى وانفطاع لا يلاد عند الرجل من سوء مزاجها (fol. 143 v°).

Des affections des testicules, et de la stérilité qui résulte, chez l'homme, de leur mauvaise syncrasie³.

Cap. II. — *De apostemate testiculorum.*

1. J'ai employé ici l'expression « faiblesse de vessie » parce qu'elle rend exactement le texte arabe et qu'elle a cours encore aujourd'hui dans le public; mais elle n'est plus guère employée dans le langage technique où l'on lui substitue celle « d'hyperesthésie vésicale ». En effet, dans cette affection, la vessie se contracte au contact de la moindre quantité de liquide physiologique ou médicamenteux, si bien qu'il y a en réalité non une hyposthénie mais une hypersthénie de l'organe.

2. Ce mot ne figure dans aucun dictionnaire de bas-latin, et je le soupçonne fort d'être tout simplement une transcription de l'arabe. On sait que les testicules étaient rangés par les anciens parmi les parties nobles, nommées en arabe *el-a'dâ' er-ra'isâ*. C'est, sans doute, cette épithète *ra'is* que le traducteur a latinisée.

3. Avenzoar attribue cette stérilité à un excès d'humidité (رطوبة قضلية) dans l'idiostynerasie.

أورام الانثيين (fol. 146 r°).

Des tumeurs des testicules¹.

Cap. III. — De mala complexione sicca testicularum.

ما يعرض في الانثيين من سوء المزاج اليابس
(fol. 148 r°).

Des conséquences d'une syncrasie trop sèche
des testicules.

Cap. IV. — De crepatura.

الاسترخاء (fol. 148 r°).

De l'impuissance virile.

Cap. V. — De ægritudinibus quæ fiunt in bursa testicu-
lorum.

علل الخريطة (fol. 149 r°).

Des maladies du scrotum.

TRACTATUS IV. — De ægritudinibus virgæ.

أمراض الفحص (fol. 149 r°).

Des maladies de la verge.

Cap. I. — De opilatione quæ fit in virga causa lapidis vel
alterius alicujus rei.

السدة في الفحص اما لحصاة واما لفسيخ غليظ او لدم
عبيط (fol. 149 r°).

De l'obstruction du canal de l'urètre par un

1. L'auteur s'occupe en particulier de l'hydrocèle et du pneumatocèle.

calcul, par du pus épais ou par du sang frais¹.

Cap. II. — De privatione sensibilitatis virgæ.

عُسْرُ الْجُسُسِ فِي الْفَضِيبِ (fol. 149 v^o).

De l'anesthésie de la verge.

Cap. III. — De foraminibus quæ fiunt in virga.

نُوْعٌ مِنْ الْحُمْرَةِ يَحْدُثُ فِي الْفَضِيبِ وَخَاصَّةً فِي الْكَمْرَةِ (fol. 149 v^o).

Du bouton analogue à la pustule charbonneuse
qui survient sur la verge et, en particulier
sur le gland (chancelle)².

Cap. IV. — De expulsione spermatis.

فَذْبُ الْمَنْيَى (fol. 149 v^o).

De l'éjaculation³.

TRACTATUS V. — De ægritudinibus vulvæ.

أَمْرَاضُ لَارِحَامٍ وَالْفَرْوَجِ (fol. 150 r^o).

Des maladies de la matrice⁴ et de la vulve.

Cap. I. — De sterilitate propter malam complexionem.

1. C'est-à-dire par un caillot provenant d'une hémorragie intra-urétrale ou d'une hématurie.

2. Il s'agit du chancre mou ou chancelle. Le mot حُمْرَة qui désigne la pustule charbonneuse s'applique aussi parfois à l'érysipèle. Avenzoar traitait la chancelle par des applications d'absinthe associée à l'eau de roses, et il prescrivait au malade de manger de la laitue.

3. L'auteur s'occupe dans ce chapitre de l'éjaculation qui ne projette pas le sperme assez loin (فَذْبُ الْمَنْيَى غَيْرُ أَلِي بُعْدًا), ce qui peut être une cause de stérilité, et de l'incurvation anormale de la verge (النَّفْوُسُ الَّذِي يَعْرُضُ فِي الْذَّكْرِ), dont les conséquences peuvent être analogues.

4. Le traducteur a omis ce mot qui existe dans le texte.

ابساد المُنْيٰ من سوء مزاج الرحم (fol. 150 1^o).

De la destruction des qualités du sperme par la mauvaise syncrasie de la matrice.

Cap. II. — De apostemate matricis.

أورام الرحم (fol. 151 v^o).

Des tumeurs de la matrice.

Cap. III. — De corrosione matricis.

تَأَكُّل الرحم (fol. 152 v^o).

De l'ulcère phagédenique de la matrice.

Cap. IV. — De dislocatione matricis.

استرخاء الرحم (fol. 152 v^o).

Du déplacement de la matrice par relâchement des ligaments¹.

Cap. V. — De fluxu menstruorum².

أَبْرَاطُ دَرَوْرُ الطَّمْتُ (fol. 153 v^o).

De la métrorragie.

Cap. VI. — De retentione menstruorum.

امتناع الطِّمْتُ (fol. 154 r^o).

De l'aménorrhée.

Cap. VII. — De opilatione et sigillatione quæ accidit collo matricis³.

1. L'auteur comprend sous cette rubrique l'antéversion, la rétroversion, la latéroversion et le prolapsus.

2. Cette traduction est très infidèle.

3. Le traducteur s'est mépris sur la nature de ce vice de conformation; il ne s'agit pas du col de la matrice, mais des organes génitaux externes de la femme (فِرْوَج). Il peut y avoir soit des synéchies congénitales ou cicatricielles, soit un hymen imperforé.

الرَّثْفُ الَّذِي يُعَرَّضُ إِنْ يَكُونُ فِي الْعَرْوَجِ (fol. 154 r°).

De l'occlusion vaginale.

Cap. VIII. — De laniatione matricis¹.

إِجْهَابُ الْفَرْجِ (fol. 154 r°).

De la déchirure de la vulve.

TRACTATUS VI. — De ægritudinibus ossium.

أَمْرَاضُ الْعَظَامِ (fol. 154 r°).

Des maladies des os.

Cap. I. — De mala complexione et fractura ossis.

سُوءُ مَرَاجِ الْعَظَامِ وَتَكَسُّرُهُ (fol. 154 v°).

De la mauvaise constitution de l'os et de sa
fragilité.

Cap. II. — De superadditione ossis.

خُشُونَةُ اِمْلَاسِ الْعَظَامِ (fol. 156 r°).

De la périostite².

Cap. III. — De scissura ossis in longitudine.

انْشِفَافُ الْعَظَامِ طَوْلًا (fol. 156 r°).

Des félures osseuses.

Cap. IV. — De fractura ossis causa doloris.

1. On retrouve ici la même erreur que dans le chapitre précédent : c'est « De laniatione vulvæ » qu'il fallait écrire. L'auteur traite des déchirures qui peuvent résulter soit d'un traumatisme soit de l'accouchement.

2. La traduction latine est mauvaise, car elle donne à penser qu'il s'agit des exostoses. En réalité, l'auteur dit que, dans cette maladie, la surface polie de l'os devient rugueuse.

انكسار العظم عند شدة الوجاع (fol. 156 v^o).

De la fracture spontanée des os accompagnée de violentes douleurs¹.

Cap. V. — De ingrossitione ossis præter naturam.

الربادات في العظام (fol. 157 r^o).

De l'hyperostose.

TRACTATUS VII. — De ægritudinibus quæ accidunt universaliter in carne totius corporis.

ما يحدث في جسم الانسان عبوما من الامراض (fol. 158 r^o).

Des maladies qui affectent l'économie générale.

Cap. I. — De ægritudinibus quæ accidunt universaliter in carne totius corporis sicut sunt vesicæ et pruritus.

الامراض التي تحدث في الجسم عبوما من اعلاه الى اسفله لاورام والدماميل والحكمة والفروج (fol. 158 r^o).

Des maladies qui affectent le corps en général, de haut en bas : des tumeurs, des abcès, du prurit et des ulcères.

1. C'est un accident assez rare ; il est très intéressant de constater que les médecins arabes le connaissaient. Les fractures spontanées se produisent parfois dans le tabes ; elles sont précédées et accompagnées de vives douleurs, comme Avenzoar l'indique fort bien. Le traducteur a mal rendu sa pensée en écrivant « *causa doloris* » : la douleur n'est pas la cause de la fracture, elle l'accompagne.

2. Le mot رباءة signifie littéralement « coussin » ; il fait image et désigne d'heureuse façon les formations osseuses qui prennent l'aspect d'un coussinet appliqué entre l'os et son périoste. La traduction latine est mauvaise : elle laisse supposer qu'il s'agit d'une exagération du calibre de l'os.

Cap. II. — De variolis¹.

الْحَدْرَى وَالْحَصْبَةُ وَالْبَهْفُ لَأَسْوَدِ وَالسَّلْعِ (fol. 161 v^o).

De la variole, de la rougeole, de la lèpre noire
et des tubercules fibro-crétacés.

*Cap. III. — De morphea alba quæ non rubescit propter
frictionem nec aliqua alia causa.*

الْبَرْصُ (fol. 162 r^o).

De la lèpre blanche²

Cap. IV. — De morphea alba quæ rubescit ex fricatione.

الْبَهْفُ الْأَبِيْضُ (fol. 162 r^o).

De la dartre farineuse³.

Cap. V. — De morphea nigra.

الْبَهْفُ الْأَسْوَدُ (fol. 162 v^o).

De la lèpre noire⁴.

*Cap. VI. — De granulis parvis quæ accidunt in toto cor-
pore.*

1. Dans le latin médical du moyen âge on entendait notamment par « variolæ » ce que nous appelons aujourd’hui « maladies éruptives ».

2. On oppose la lèpre blanche (برص), variété de la lèpre maculeuse ou lisse, à la lèpre noueuse ou tuberculeuse (جذام). L'auteur explique le mot برص en disant : « C'est une blancheur brillante qui se produit sur l'épiderme, qui ne rougit pas par le frottement et qui ne saigne pas lorsqu'on l'entame (هو بياض ساطع يكون في البشرة اذا حك لم يحمر). Cette affection portait, en latin, les noms de « morphea alba » et de « vitiligo alba ». Cf. p. 69.

3. J'ai conservé la vieille expression de « dartre farineuse » bien qu'elle soit tombée en désuétude, parce qu'elle répond aux conceptions de l'ancienne médecine. Aujourd'hui ce langage n'est plus considéré comme scientifique, car il n'évoque pas l'idée d'une entité morbide bien déterminée : on peut avoir affaire tantôt à l'eczéma furfuracé, tantôt à l'eczéma desquamant, tantôt même au psoriaris. Cf. p. 69.

4. C'est une variété de la lèpre maculeuse ou lisse dite aussi « vitiligo melas » ou « vitiligo nigra ». Cf. p. 69.

الخیلان (fol. 162 v^o).

Du purpura hémorragique.

Cap. VII. — De vesicis duris quæ arabice dicuntur *alcella*,
id est *petrosæ*².

السلع (fol. 163 r^o).

Des tubercules fibro-cretacés.

Cap. VIII. — De verucis et poris.
الثواليل (fol. 163 r^o).

Des végétations et des nævi.

Cap. IX. — De tineositate.
الحزاز (fol. 163 v^o)

De l'eczéma.

1. Avenzoar explique ainsi ce terme : « Cette maladie est produite simplement par une petite quantité de sang qui s'extravase par les pertuis des capillaires » (وذلك إنما هو عن خروج شيء من الدم من أبواء الأوراد الرفيعة الشعرية). Les lexicographes voudront bien constater que le mot (وريد : sing. *وريد*) désigne les veines en général, et non pas seulement les veines jugulaires comme ils le prétendent.

2. Cette désignation convient aux abcès tuberculeux qui ont subi la dégénérescence calcaire. *Alcella* est une corruption du mot arabe.

3. Ce mot a, dans la langue d'Aveuzoar, des significations variables selon le chapitre où il est employé; mais il désigne toujours une exéroissance non abcédée, quelles que soient sa nature et son origine. Ici l'auteur l'explique en disant : « Il y en a plusieurs espèces, une entre autres qui contient un liquide épais analogue au sang et qui ressemble à une grande tache de purpura » (وهي أنواع ف منها ما يكون فيه رطوبة). (ممية غليظة وهذا كانه نوع كبير من الخيلان).

4. Au sujet de cette maladie, l'auteur s'exprime ainsi : « Il se produit sur le corps une dermite hypertrophique et rugueuse, connue sous le nom de *hazâz*, qui reconnaît pour cause un manque de sécheresse dans le tempérament ».

*Cap. X. — De corruptione cutis*¹.

تفصیر الجلد (fol. 164 r^o).

De la sclérodermie.

*Cap. XI. — De lepra*².

الجذام وهو الذى يسمى العلة الكبرى³ (fol. 164 r^o).

De la lèpre tuberculeuse dite aussi « maladie maxime ».

*Cap. XII. — De caldar*⁴.

الخدر والاسترخاء (fol. 165 r^o).

De la paralysie et de la parésie.

*Cap. XIII. — De feleg*⁵.

البعالج (fol. 168 r^o).

De l'hémiplégie.

Cap. XIV. — De spasmo.

التشنج (fol. 168 r^o).

1. Cette traduction est mauvaise : le nom arabe signifie littéralement « raccourcissement de la peau », accident qui est une des conséquences de la sclérodermie.

2. Cette affection portait jadis le nom de lèpre tuberculeuse ou noueuse. Les lexiques ont le tort de rendre جذام par « elephantiasis » ; c'est داء العييل qui a ce sens, comme on le verra plus loin (cap. xxv). Le *judām* (lèpre tuberculeuse), le *barāṣ* (lèpre blanche) et le *bahaq-aswad* (lèpre noire) sont trois variétés de la lèpre vraie et reconnaissent pour cause le bacille de Hansen.

3. Le texte écrit en réalité كبرى : la substitution de l'*l* au *r* final est fréquente dans le manuscrit 2960. — Il est intéressant de remarquer que le nom de « grande maladie » (المرض الكبير) est donné, de nos jours, en Algérie, à la syphilis.

4. Corruption de l'arabe *ḳadār*.

5. Transcription approximative de l'arabe *fālij*.

6. Ce terme a déjà figuré au livre I, tr. X, c. III, avec le sens de « torticulis » ; il désigne toutes les contractions prolongées et les contractures, quelles que soient leur nature et leur gravité. Avenzoar dit que cet accident est ordinairement appelé كُنْزَاز.

De la convulsion.

Cap. XV. — De pulsatione.

الاختلاج^١ (fol. 168 v^o).

Du tremblement spasmodique.

Cap. XVI. — De saltu.

الرعد^٢ (fol. 168 v^o).

Des sursauts.

Cap. XVII. — De tremore.

الرعشة^٣ (fol. 168 v^o).

De l'ataxie.

Cap. XVIII. — De assoab qui latine dicitur pedoscelli.

الصواب^٤ (fol. 169 r^o).

Du rouget.

1. Avenzoar a déjà parlé de *l'iktilāj* à propos du cœur (*l. I, tr. XII, c. n*); c'est un tremblement spasmodique qui peut se produire dans n'importe quel organe.

2. Ce mot a été assez bien rendu par la traduction latine. Les dictionnaires lui attribuent les sens de « tremblement » et de « peur ». C'est le pluriel de رُعْدَة, issu de la racine رَعَد qui, à la 1^{re} forme, signifie « tonner », et à la 8^e forme, « trembler ». D'après Avenzoar, on appelle *ra'ad* le mouvement brusque et parfois suivi d'évanouissement que produisent une émotion subite, un saisissement, ou même la commotion qui résulte d'un violent coup de tonnerre.

3. Avenzoar explique ainsi ce terme : « La رُعْشَة, comme vous le savez, n'est autre chose que le mouvement qui résulte d'un conflit et d'une lutte entre la faculté motrice d'un membre et le poids de celui-ci, de sorte que, tour à tour, la faculté motrice tend à soulever le membre, tandis que son poids tend à le ramener vers la terre ». (واما الرعشة فكما علمت أنها هي حركة اضطراب ومجاهدة بين القوة المحاملة للعضو وبين ثقل العضو فالقوة ترموا رفع العضو وثقله يميله إلى الأرض بتعاقب). Cette définition s'applique à merveille aux troubles ataxiques de la paralysie générale et du tabes, ainsi qu'au tremblement sénile.

4. Ce terme a déjà été employé (*l. I, tr. I, c. xii*) pour désigner les lentes de poux. Ici il prend un sens tout à fait différent et s'applique

Cap. XIX. — *De vena quæ dicitur mediana et est ægritudo quæ pro majori parte accidit nigris.*

العرف المدنى¹ (fol. 169 r°).

De la filaire de Médine.

Cap. XX. — *De verme qui oritur sub cuti et de combustion ejus.*

داء البفر (fol. 169 v°).

De la cysticercose².

manifestement à un acarien visible à l'œil nu, le rouget (Acarus des récoltes); il suffit pour s'en convaincre de lire ce que dit l'auteur : « Il se produit, à la surface du corps, quelque chose que l'on nomme *as-ṣo'âb* et qui est inclus dans la peau. Si l'on desquame celle-ci, il en sort, à certains endroits, un animal extrêmement petit et presque imperceptible ».

(ويحدث في الأبدان في ظاهرها شيء يعرفه الناس بالصواب وهو يكون في الجلد ويخرج إذا فشر الجلد من مواقع منه حيوان صغير جداً يكاد أن يغتّ الأحس).

On ne saurait songer à l'acare de la gale, qui n'est pas visible à l'œil nu.

1. Le sens exact de *العرف المدنى* est « la veine de Médine ». Cette dénomination rappelle l'aspect que prend la peau soulevée par le parasite comme elle le serait par une veine variqueuse. Avenzoar dit que cette maladie atteint surtout les nègres : ce détail a été reproduit par le traducteur dans le titre latin.

2. Avenzoar s'exprime ainsi à propos de ce parasite : « il survient entre peau et chair un ver; on a coutume d'appeler cet accident « maladie bovine », à cause de la fréquence de ce parasite chez les bœufs. Ce ver rampe sous la peau, et si le médecin tarde à intervenir, il arrive souvent qu'il gagne l'œil, par où il sort en détruisant l'organe » (ويحدث بين جلد البدن وحمة دود جرت العادة بتسميته داء البفر بسبب أنها تكون في البفر كثيراً فتتدب تحت الجلد فان توالت توالي (pour) الطبيب عنها ربما وصلت إلى العين وخرجت من هناك باقصد العين).

Il n'est pas possible de décrire plus clairement la cysticercose produite par le cysticerque du *tænia saginata* qui vit chez le bœuf et que les médecins modernes nomment « *cysticercus bovis* » (Cf. Hallopeau et Appert, *Pathologie générale*. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1904, in-8, pp. 126-131). Avenzoar conseille, en pareil cas, de détruire le parasite par la cautérisation, et de panser la brûlure suivant les règles de l'art.

Cap. XXI. — De vermibus qui oriuntur in intestinis.

الصغار (fol. 170 r°).

Des ascarides lombricoides.

Cap. XXII. — De cucurbitis.

حب الفرع (fol. 170 r°).

Des tænias.

Cap. XXIII. — De vermibus minutis et parvis qui oriuntur in inferiori parte intestinorum.

الدود الصغار البيض (fol. 170 v°).

Des oxyures vermiculaires.

Cap. XXIV. — De varicibus.

الدوالي (fol. 170 v°).

Des varices.

Cap. XXV. — De ellefantia.

داء العيل (fol. 170 v°).

De l'éléphantiasis¹.

Cap. XXVI. — De cancro.

السرطان (fol. 171 r°).

Du carcinome.

Cap. XXVII. — De doloribus juncturarum.

لا وجاع نحو المفاصل (fol. 171 r°).

Des arthropathies.

1. Cette expression signifie littéralement « graines de courges » et désigne, à proprement parler, les divers segments dont la succession constitue les tænias ; le nom de « cucurbitins » qu'on leur donne en français en est l'exact équivalent.

2. Cette maladie est produite par la « filaria sanguinis hominis » et diffère complètement de celle qu'on nomme جذام. Les lexicographes ont confondu ces deux affections.

Cap. XXVIII. — De dolore qui fit in substantia¹ intestini.

لَا وَجَاعَ فِي الْعَصْلِ فِي نَبْسِ الْمَعَاءِ (fol. 171 v^o).

Des entérites.

Cap. XXIX. — De dolore qui fit ex labore et fatigione.

لَا وَجَاعَ بِسَبِبِ لَا عِيَاءٍ (fol. 172 r^o).

Des courbatures.

Cap. XXX. — De podagra quæ arabice dicitur anancras².

النَّفَرِسُ (fol. 172 r^o).

De la goutte.

Cap. XXXI. — De scissuris quæ accidunt pedibus et manibus et aliis membris.

الْتَّشَفَفُ (fol. 173 r^o).

Des crevasses.

Cap. XXXII. — De ægritudinibus unguium.

امْرَاضُ لِلْظُّفَارِ (fol. 173 r^o).

Des maladies des ongles.

Cap. XXXIII. De sciatica.

عَرْفُ النَّسَاءِ (fol. 173 r^o).

1. Le mot *substantia* rend très mal le texte : ce n'est pas toute la « substance » de l'intestin qui est intéressée dans les douleurs de l'entérite ; celles-ci sont dues à la contraction tétanique de la tunique musculaire de l'intestin. Avenzoar le dit fort bien et il est dommage que le traducteur n'ait pas rendu plus fidèlement sa pensée.

2. Corruption de l'arabe littéral *en-niqris* que le traducteur a lu comme en arabe vulgaire *en-naqras*.

3. Avenzoar dit que c'est ainsi qu'on appelle couramment cette affection. Le mot عَرْفٌ est pris ici non pas dans le sens de « vaisseau » mais dans celui de « fibre » ; quant à نَسَاءَنْ (نَسَاءَنْ, pluriel نَسَاءَنْ), c'est le nom du nerf sciatique. En réalité, il serait plus logique d'appeler la sciatique وجع عَرْفِ النَّسَاءِ.

De la sciatique.

Cap. XXXIV. — De doloribus hypocondriorum.

أوجاع الشراسيب (fol. 173 v°).

Des névralgies intercostales.

Cap. XXXV. — De apostematibus quæ fiunt sub spatula dextra vel sinistra.

النغلات (fol. 174 r°).

Des verrues séniles à dégénérescence épithéliomateuse.

Cap. XXXVI. — De apostematibus quæ dicuntur doggaz³.

الداجس (fol. 175 v°).

Du panaris.

1. Le mot شُرْسُوف (ou شُرْسُوف) signifie « côté asternale ». Avenzoar dit que ces douleurs partent des hypochondres (خاصرتان) et s'étendent un peu plus haut.

2. Au sujet de cette maladie, Avenzoar s'exprime ainsi : « Il peut se produire sur le corps des *narlāt*; ce sont des tumeurs situées sous l'épaule, qui ont tendance à gaguer les tissus profonds et qui naissent du côté droit ou du côté gauche... Elles surviennent seulement chez les personnes âgées, le plus souvent chez celles qui ont été éprouvées par l'adversité, qui se sont adonnées au travail intellectuel et qui ont été obsédées par les préoccupations : c'était le cas de mon père, à qui Dieu fasse miséricorde! ويحدث في البدن النغلات وهي اورام تكون تحت الكتف عابرة الى داخل تعرض في اليمين وفي الشمال.... وانما تعرض لمن اسن واكثر ما تكون اذا تعرض للانسان انكاد وكان يكثر العكرة وتتوالى عليه الهموم كالذى اصاب ابى رجه الله.

Les petites tumeurs dites « verrues séniles » dont il s'agit ici acquièrent un volume variant de celui d'une lentille à celui d'une fève ; elles siègent à la poitrine et sur le dos, le plus souvent vers les épaules. La dégénérescence cancéreuse est rare, mais on l'observe cependant. On a remarqué que, d'une façon générale, les dégénérescences de mauvaise nature étaient plus fréquentes chez les gens éprouvés par les soucis, les travaux et les chagrins.

3. Corruption de l'arabe *dāḥis* (دَاحِس), forme vulgaire employée en Syrie pour *dāḥūs* (دَاحُوس). Avenzoar emploie دَاحِس (dāḥis) pl.

LIBER III

[TRACTATUS I] — ¹.— Rememoratio² de febribus.الحمى (fol. 176 r^o).

(Rappel du) Traité des fièvres.

— Capitulum de febre colerica.

الحمى التي تُحدِث تعفن المُخلط الصُّفراوى وهى حمى يوم وحى غبـ (fol. 177 v^o).De la fièvre qui vicié la bile jaune, c'est-à-dire de la fièvre diaire³ et de la fièvre tierce.

— Capitulum de febre cotidiana flegmatica.

الحمى البلغمية (fol. 178 r^o).De la fièvre pituiteuse⁴.

— Capitulum de sanguinea febre.

الحمى الدموية (fol. 178 r^o).

et non دَاحِيس (pl. دَاحِيس). Il prétend que cette affection est facilement guérie par des applications de cérumen ou de pain mâché. Il ajoute que le vulgaire dit plutôt *dā' ec cūkā* (دَاع الشوكة), qui signifie « maladie produite par l'épine ». On sait que le panaris survient précisément à la suite de l'introduction dans les tissus d'un corps acéré recouvert de germes pathogènes.

1. Il est à remarquer que l'indication « Tractatus I » n'existe pas dans la traduction latine ; on lit seulement plus loin « Tractatus II ». J'ai cru devoir combler cette lacune pour rétablir l'ordre et la symétrie. Dans le Traité I, les chapitres ne sont pas numérotés : ils le sont, au contraire, dans le Traité II.

2. Rien, dans le texte, ne correspond à la mention « Rememoratio » ; il est donc probable qu'elle a été ajoutée par l'éditeur parce que le « Traité des fièvres » avait déjà vu le jour au moment de la publication du *Teysir*.

3. Elle est dite aussi « fièvre éphémère ».

4. Elle est dite aussi « fièvre adénoménée ».

De la fièvre de sang.

— Capitulum de melancolica febre.

انتفال حمى يوم بيمن هو سداوى الى حمى رباع (fol. 178 v^o).

De la transformation de la fièvre quotidienne
en fièvre quarte chez les atrabilaires.

— Cura febris tertianæ non puræ quæ fit in colera
mixta flegmate grossiciae.

علاج الگراثية والزنجارية (fol. 179 r^o).

Du traitement des fièvres [tierces ictériques]
dites *kurrāṭiyā* et *zinjārīyā*¹.

— De febribus compositis.

الحميات الممتزجة لالخلط (fol. 179 v^o).

Des fièvres mixtes.

— Signa febris tertianæ.

علامات حمى الغب (fol. 179 v^o).

Des symptômes de la fièvre tierce.

— Signa febris sanguineæ².

1. Ces deux mots manquent dans les lexiques et ne peuvent guère être traduits en français : *kurrāṭiyā* signifie « qui donne la teinte vert de poïneau », et *zinjārīyā*, « qui donne la teinte vert-de-gris ». Cf. le grec *πράσινος* qui a ces deux sens.

2. Le traducteur latin a rendu صفة qui signifie littéralement « description » par *signa* qui répond à « symptômes ». En outre, il a remplacé « fièvre synoque » par « fièvre de sang ». Ces deux expressions ont été parfois confondues ; mais tandis que la seconde faisait allusion à l'origine attribuée à la maladie, la première en rappelait le caractère. On a déjà vu un peu plus haut, dans ce même traité, un chapitre relatif à la fièvre de sang.

صَفَةُ حَمْىٍ سُونُوكْسٍ¹ (fol. 179 v^o-180 r^o).

Description de la fièvre synoque.

— Signa febris quartanæ.

صَفَةُ الْعَلِيلِ بِالْحَمْىِ السُّودَاوِيَّةِ (fol. 180 r^o).

Description clinique de la fièvre atrabilaire².

— De ethica et cura ejus.

حَمْىُ الدِّقَّةِ (fol. 180 r^o).

De la fièvre hectique³.

TRACTATUS II.

— De crisi.

الْبُخْرَانَاتِ (fol. 182 r^o).

1. Le mot سُونُوكْسٍ n'est que la transcription du grec σύνοχος (continu). L'expression de fièvre synoque était en usage dans la vieille médecine française; mais elle n'était pas l'équivalent exact de « fièvre continue » qu'emploient les modernes pour désigner principalement la dothiénentérite: Galien et les humoristes appelaient ainsi la fièvre putride ou embarras gastrique fébrile.

2. C'est un des noms de la fièvre quarte. Le titre arabe signifie littéralement « Description du malade atteint de fièvre quarte »: c'est donc ce que nous appelons aujourd'hui une « description clinique ». Bien que les mots صَفَةٌ وَصَبْرٌ soient tous deux des maṣdars de la 1^{re} forme de صَبْرٌ, ils ne sont pas absolument synonymes dans la technologie médicale; tandis que صَبْرٌ conserve le sens de « description » qu'il affecte dans la langue littéraire, صَبْرٌ prend plutôt celui d'« ordonnance » et devient ainsi l'équivalent de وَصِيَّةٌ.

3. Si le mot « hectique » vient manifestement du grec ἔκτικός auquel on le rattache, je ne crois pas qu'on puisse admettre que le bas-latin « ethicus » en soit une forme corrompue. Je pense qu'on doit y voir une transcription de l'arabe *ed-diqq* qui figure dans le texte et qui signifie amaigrissement. On entend par « fièvre hectique » une fièvre continue, à exacerbations vespérales, affectant le type quotidien; le pouls est fréquent et misérable, la gorge est sèche, l'amaigrissement progressif s'accompagne de sueurs et de diarrhées colliquatives; enfin on remarque à la peau une chaleur dite « hectique ».

Des phénomènes critiques¹.

TRACTATUS III. — De epidemia.

اللَا مَرَضُ الْوَبَائِيةُ (fol. 185 r^o).

Des maladies épidémiques.

Cap. I. — De epidemia quæ provenit ex corruptione aeris².الْحَمِيَّاتُ الْوَبَائِيةُ (fol. 185 r^o).

Des fièvres épidémiques.

Cap. II. — De epidemia quæ provenit ex potu aquæ putridæ fetidæ.

الْوَبَاءُ الَّذِي يَحْدُثُ عَنِ الْمَيَاهِ الرَّاكِدَةِ (fol. 186 r^o).

Des maladies épidémiques causées par l'absorption d'eaux stagnantes.

Cap. III. — De squinantia et de dislocatione spondilium colli.

الذَّبْجَةُ الَّتِي تَحْدُثُ بِسَبَبِ بُسَادِ الْهَوَاءِ وَالْخَرَالِ حَرَزُ الْعَفَارِ مِنِ الْعَنْفِ (fol. 186 v^o).De l'esquinancie³ causée par l'air vicié, et de la luxation des vertèbres cervicales⁴.

1. L'édition de 1496 divise ce traité en deux chapitres : Capitulum primum, De diebus criticis; Capitulum secundum, De signis et accidentibus ipsius crisis. Avenzoar y étudie : 1^o les crises (البُحْرَانَاتُ); 2^o les pronostics tirés des crises (الآنذاراتُ بِالْبَحَارِينَ); 3^o les jours critiques et révélateurs des pronostics (أيامُ الآنذاراتِ والبُحْرَانَاتِ).

2. Cette traduction diffère notablement du titre arabe.

3. C'est le nom qu'on donnait autrefois à l'amygdalite et, en particulier, à l'amygdalite abécédée; par son étymologie (grec συνάγγη) il correspond à l'arabe ذِبْحَة dont la racine, dans le langage barbaresque, s'emploie aussi souvent avec le sens d'« étrangler » qu'avec celui d'« égorger ».

4. On a déjà rencontré (l. I, tr. X) un chapitre vi intitulé « De la luxation des vertèbres cervicales vers la droite ou vers la gauche », et un

Ce chapitre, le dernier de l'ouvrage, est suivi d'un paragraphe consacré au traitement du paludisme (علاج الوباء (الآتي) (f° 187 v°).

Le *Teystr* est suivi d'un Antidotaire ou, comme nous dirions aujourd'hui, d'un Formulaire; c'est un complément des plus utiles, car l'emploi des médicaments n'est indiqué que d'une façon très succincte dans le corps même de l'ouvrage qui est avant tout un Traité de pathologie. Or, de nos jours comme au temps d'Avenzoar, la pathologie a pour objet la description des maladies et la recherche de leurs causes : c'est là son domaine propre, et, si l'on excepte ce qui concerne quelques espèces morbides, on peut dire que ses données s'imposent avec une certaine autorité à l'esprit de tous les médecins, jusqu'au moment où des observations nouvelles viennent modifier les conclusions déjà tirées des faits acquis. Il n'en va pas de même de la thérapeutique : celle-ci, dont la richesse s'augmente à travers les âges reste naturellement plus flottante, et les préférences du praticien autant que celles du malade l'obligent à conserver une grande souplesse. Ajou-

chapitre XIII intitulé « Des amygdalites ». Celui-ci ne fait pas double emploi avec les précédents. La déviation du rachis dont il est question au chapitre VI (l. I, tr. X) est produite par l'affaissement d'une partie seulement du corps d'une vertèbre cervicale atteinte de ramollissement et de suppuration ; ici, au contraire, il s'agit d'une destruction totale de ce corps vertébral, par suite de laquelle l'apophyse épineuse vient faire saillie le long de l'épine dorsale et crée comme le dit fort bien Avenzoar, une véritable gibbosité du cou. Quant au mot « squinantia » employé par le traducteur à la fois dans le chapitre XIII (l. I, tr. X) et dans celui-ci, il n'a pas le même sens dans les deux cas et ne correspond pas de part et d'autre au même terme arabe. La première fois, il répond à « amydalite » ; la seconde, il désigne « l'étranglement » c'est-à-dire la gêne apportée dans la respiration et la déglutition par la présence des abcès par congestion qui se forment alors dans les tissus prévertébraux. On voit donc qu'il s'agit ici d'une espèce morbide dont il n'a pas été fait mention dans le reste du livre : c'est l'affection désignée sous le nom de « mal cervical » et plus connue aujourd'hui sous celui de « mal de Pott ». Avenzoar dit que cette maladie atteint surtout les femmes et les enfants, ce qui est encore admis de nos jours.

tons que les cas pathologiques sont beaucoup plus nombreux que les espèces morbides elles-mêmes, car l'idiosyncrasie du malade imprime à l'affection qui l'atteint une allure particulière. Aussi la sagacité du médecin trouve-t-elle sans cesse l'occasion de s'exercer dans le choix des médicaments et dans la composition de la formule. Ces vérités n'avaient pas échappé à Avenzoar; on le remarque en constatant avec quelle réserve discrète il indique le traitement de chacune des maladies étudiées, et comment il évite d'entrer dans des détails thérapeutiques qui doivent trouver leur place ailleurs.

Le formulaire annexé au *Teysir* ne constitue donc pas une redite. L'auteur lui a donné le titre de *Jāmi'* dont le sens a été expliqué plus haut, et l'on peut dire que le traducteur latin aurait été bien inspiré en le rendant par « *Colligens* »; il eût évité ainsi l'emploi du mot « *Antidotarium* » qui laisse penser qu'il s'agit d'un recueil de contre-poisons.

Il est intéressant de constater que l'idée de mettre la médecine à la portée du grand public était déjà née au XII^e siècle; en effet, l'éditeur, reproduisant l'avis qui figuret déjà sur le texte original, déclare que l'Antidotaire qu'il publie est une partie de celui d'Avenzoar et qu'il est destiné aux personnes qui n'ont pas étudié la médecine théorique et qui n'ont aucune connaissance de la médecine pratique¹. A l'entendre, on y trouve réunies les indications thérapeutiques qui concernent l'ensemble des maladies. Les formules des médicaments composés sont au nombre de cinquante-deux; elles donnent le moyen de préparer des sirops, des électuaires et des onguents. Il

1. L'Antidotaire porte en sous-titre : « *Haec est particula Antidotarii Abumeronis Avenzoar conveniens illis qui nec didicerunt scientiam medicinæ demonstrativam et qui in practica medicinæ minime sunt instructi. Et colligantur in hoc loco universaliter curæ aegritudinum cum sirupis et electuariis et unctionibus* ». On a déjà vu plus haut le texte arabe et la traduction de l'avis qui figure sur le manuscrit du *Teysir*.

n'est pas besoin de dire que, malgré l'annonce alléchante dont il est orné ce livre ne peut être d'aucun secours aux lecteurs étrangers à la médecine : car avant de chercher le remède, il faut connaître la nature du mal, et le plus merveilleux formulaire ne confère pas à son heureux possesseur le don de poser un diagnostic sans études préalables.

Telle est cette œuvre pleine d'observations personnelles, qui brilla d'un si vif éclat au moyen âge et porta si haut la réputation de son auteur et celle de la Médecine arabe. Produire un tel ouvrage, à cette époque, était une tentative originale à laquelle l'auteur fut convié par son ami Averroès. « Dieu m'est témoin, dit-il dans le préambule, que je n'ai composé ce livre que constraint par une nécessité impérieuse résultant à la fois du manque absolu d'ouvrages de ce genre et des injonctions pressantes et formelles m'invitant à l'écrire. » Quand, après avoir subi la banalité de quelques-uns des Traité de médecine que nous ont légués les Arabes, et dans lesquels on souhaiterait moins de docilité servile à l'égard des Anciens, on entend les courageuses protestations qu'Avenzoar élève contre certaines de leurs erreurs, on est tout heureux de rencontrer enfin, dans le *Teystr*, les marques d'une sage indépendance qui n'exclut pourtant pas le respect du passé.

CHAPITRE VI

LE KITĀB EL-ARDIYĀ

Quoiqu'inférieur en importance aux deux Traités précédents, le *Kitāb el-ardiyā* n'en constitue pas moins une œuvre de haut intérêt. Avenzoar l'écrivit pour le Kalife Abû Moḥammed 'Abdelmu'min ibn 'Ali¹. Ce détail qui nous est fourni par Ibn Abî Oṣaybi² à permet de placer la composition du livre entre les années 1130 et 1162, la première date étant celle de l'avènement du prince almohade, et la seconde, celle de la mort de l'auteur. Cette remarque autorise seulement à supposer que le *Kitāb el-ardiyā* est plus jeune que le *Teyṣir* dont la naissance peut être située dans un champ plus vaste³. L'ouvrage nous a été conservé dans deux manuscrits : l'un écrit en caractères hébraïques appartient à la Bibliothèque de l'Escurial et figure dans le catalogue de Casiri sous le numéro 829; l'autre fait partie du code 2960 de la Bibliothèque Nationale⁴ et y occupe soixante-dix pages.

Le titre de *Kitāb el-ardiyā* cité par Ibn Abî Oṣaybi² à signifie « Livre des aliments ». Dans son *Catalogue des manuscrits arabes de l'Escurial*, Casiri nomme l'ouvrage « Livre des médicaments »⁴. Wüstenfeld et le Dr Leclerc

1. Il régna de 1130 à 1163.

2. On a vu plus haut que la composition du *Teyṣir* pourrait, à l'extrême limite, être reportée jusqu'à 515 H. (1121-1122 C.).

3. C'est celui qui contient le *Teyṣir* et qui portait anciennement le numéro 1028.

4. « Medicamentorum liber », V. *supra* le texte de la notice consacrée à cet ouvrage (Chap. II, pp. 36-37).

les mettent d'accord en combinant les deux titres; le premier écrit « Livre des médicaments et des aliments »¹, et le second, « Traité des aliments et des médicaments »².

En réalité, le manuscrit de Paris ne porte aucun titre. Mais un feuillet de garde contient une notice ainsi conçue : « *Ketab eladouiat. Medicamentorum liber; sed illorum præcipue quæ repertu facilia sunt et quorum pleraque inter cibos recenseri possunt. Author hujus operis Alvazir Abou Maruan Abdemelék Ben Zohr, qui ab hispanis inter quos erat Auénzohar vocitatur, Judæus fuisse, vel saltem a quodam Judæo interpolatus videtur, nusquam enim de Mohammed sed de Prophetis in genere mentionem facit* »³. Comme on le voit, ce sont les bibliographes qui ont donné un titre à l'ouvrage.

La copie de ce livre est de la même main que le *Teystr*; elle est datée de la fin du mois de *ṣafar* 562⁴ et fut écrite à Barcelone par Ibn Faraj ibn 'Ammâr.

Un résumé très succinct du *Kitâb el-ardiyâ* a été donné par le Dr L. Leclerc⁵ qui termine en disant qu' « en somme cet ouvrage ne manque pas d'intérêt et se place avantageusement à côté de ces innombrables traités des médicaments simples que nous ont laissés les Arabes, exécutés au point de vue descriptif et particulier ».

Steinschneider a publié⁶ une étude un peu plus complète sur ce livre d'après une traduction hébraïque qui n'est connue que par un manuscrit de la Bibliothèque de

1. « *Liber medicamentorum et ciborum* » (*Geschichte der arabischen Aerzte*, op. laud., p. 91).

2. *Histoire de la médecine arabe*, t. II, pp. 89-90.

3. Je ne reproduis pas le reste de la notice, car il a trait aux autres ouvrages contenus dans le même manuscrit.

4. C'est-à-dire du 25 décembre 1166 de l'ère chrétienne, cinq ans à peine après la mort de l'auteur.

5. *Histoire de la médecine arabe*, t. II, p. 90.

6. In *Archiv für pathologische Anatomie*, t. LVII (Berlin, Georg Reimer, 1873), p. 115.

Munich¹ : le titre de cette version correspond exactement à celui que donne Ibn Abi Oṣaybi^{à 2}. Mais l'opinion de Steinschneider d'après laquelle le *Kitâb el-ardiyâ* serait l'œuvre de début d'Avenzoar est manifestement erronée : comme je l'ai établi plus haut, il est postérieur au *Kitâb el-iqtîṣâd*, et peut-être au *Teystr*. Avenzoar y fait plusieurs fois allusion aux mésaventures qui attristèrent son séjour dans l'Afrique mineure. Il cite souvent aussi des faits d'expérience personnelle qui dénotent une assez longue pratique de la profession médicale.

Une nomenclature détaillée des matières contenues dans le *Kitâb el-ardiyâ* montrera bien, d'ailleurs, l'importance qu'il convient de lui attribuer.

L'auteur commence par un préambule ainsi conçu : « Je me propose de parler d'une manière succincte, sans être ni trop bref ni trop long, des remèdes qu'il est facile de trouver et que l'on peut se procurer dans la plupart des contrées. J'ai écrit cet ouvrage rapidement et sur l'ordre que j'en avais reçu, bien que je fusse privé de mes livres par suite des longues épreuves que j'ai subies et que l'on connaît. Mon travail sera, je l'espère, le premier Traité de médecine qui ait été présenté à la dynastie éminente et auguste³ et dédié à l'illustre parti⁴. Par ce moyen, je compte acquérir une gloire durable⁵ et être cité avec éloge parmi ceux qui obéissent à Dieu. Je demande à Dieu de m'aider de sa puissance ! »

L'ouvrage débute par une étude sur les aliments selon les saisons, et il les passe en revue dans l'ordre suivant :

Diverses espèces de pains : à côté de ceux que l'on tire

1. Die hebräischen Handschriften der Königlichen Hof — und Staatsbibliothek in München, n° 220 (Munich, 1875).

2. Steinschneider l'a rendu par « Buch der Nahrungsmittel ».

3. I. e. la dynastie des Almohades.

4. I. e. le parti des *Muwâḥḥidûna* qui soutenait 'Abdelmu'min.

5. Avenzoar n'aurait pu tenir ce langage s'il avait été un auteur débutant.

des céréales se placent ceux que l'on prépare avec la farine des pois, des fèves, des haricots, des lentilles et autres légumineuses. Différents procédés de panification. Bouillies.

Aliments carnés considérés dans l'ensemble d'abord, puis dans le détail. Propriétés de la chair de la grue, du canard, de l'oie, du paon, de l'autruche, de la caille, de l'étourneau, des passereaux, du corbeau, du faucon, du milan, de l'aigle, du vautour.

Valeur nutritive des diverses catégories d'œufs.

Propriétés de la chair des animaux d'élevage : chèvre, chameau, bœuf. Propriétés de la chair des animaux sauvages : cerf, antilope, gazelle de plaine, lièvre, gazelle de montagne, chacal, fauves, hérisson¹, dromadaire, hyène, gerboise, lézard, serpents de toutes espèces, mangouste, chat, porc-épic, sauterelle².

Laitage : différentes espèces de lait. Dérivés du lait : fromage, crème, lait caillé, soupe au lait, beurre.

Poissons d'eau douce et poissons de mer; coquillages.

Fruits : raisin frais et jus qu'on en exprime, raisin sec, pomme, poire, coing, grenade, pêche, abricot, prune, jujube, citron, azerole, radis³, mûre, noix, noisette, amande, cerise, pistache, graine de pin, datte, gland, châtaigne, carroube, arbouse.

Légumes herbacés : laitue, bourrache⁴, arroche, bette, choux.

Légumes frais : courge, aubergine, ail, oignon, poireau,

1. Avenzoar déclare ici ne pouvoir faire mention du porc, parce que la loi religieuse interdit d'en parler.

2. L'auteur dit que la sauterelle vole, mais qu'elle peut aussi être rannée parmi les animaux qui marchent.

3. Le classement de cette racine parmi les fruits est aussi étrange au point de vue de la gastronomie qu'à celui de la botanique.

4. Avenzoar condamne tous les légumes herbacés (بفول) sauf la laitue et la bourrache. Celle-ci est utilisée dans l'alimentation par les Arabes et les Kabyles, comme l'indique le Dr L. Leclerc dans une note de sa traduction du *Kecf er-rumûz* (p. 208). Mais c'est à tort qu'il a cru que

navet, carotte, concombre, melon, pastèque, artichaut sauvage, fruit du palmier *dawm*¹, artichaut cultivé, truffe, champignon.

Divers condiments : sauces au vinaigre, olives, citron, rave, carotte montée, lyciet, menthe, poireau, fenouil, mélisse, céleri, basilic.

Préparation des viandes.

Boissons de table ; eaux potables.

Miel, sucre, vinaigres.

Différence entre la chaleur du miel et la chaleur du sucre².

Poix³.

Huile.

Manière de consommer les fruits, le fromage, le lait.

Pâtisseries et sucreries.

Rôtis.

Hachis⁴ et pâtes alimentaires⁵.

¹Abderrezzâq, l'auteur de l'ouvrage, donnait lui-même ce détail : le Dr L. Leclerc a mal lu et mal traduit. Il a cru voir يدخل في المطابيق والمغاني qu'il a rendu par « On les fait entrer dans les cuisines et les maisons », alors que le texte dit : يدخل في المطابيق والمغالي : « C'est une des plantes avec lesquelles on prépare des extraits concentrés et des décoctions ». Cf. *Kecf er-rumûz*, texte arabe (Alger, Ahmed ben Mûrad Et-Terkî et frère, 1231 H, in-8), p. 145. Dans la langue médicale, مَغْلِى (pl. مَغَلَى) signifie « décoction obtenue par simple ébullition », et مَطَبَقَى (pl. مَطَبَقَى), « extrait concentré obtenu par cuisson ». C'est à tort que le Dr Guigues (*Livre du traitement, de Najm Ad-Dyn Mahmoud*, Beyrouth, 1903, in-4) donne à ce dernier terme le sens de décoction : cela tient à ce qu'il n'a jamais rencontré le mot مَغَلَى, qu'il ne mentionne pas dans son glossaire des noms de formes médicamenteuses.

1. Sur le *dawm* (دَوْم), appelé *dûm* en arabe vulgaire, cf. Dr L. Leclerc, traduction du *Kecf er-rumûz*, n°s 270 et 520.

2. C'est probablement ce chapitre qui a été traduit à part, en hébreu puis en latin, sous le titre *Abamaruan, Liber medicinæ ad regem Abenzoar, sive libellus Abenzoar de melle et saccharo*. Cf. ch. III, p. 52, note.

3. Avenzoar la désigne sous le nom de فير ; on dit aussi فَارٍ وَزَبَت.

4. Le mot هَرَيْسَة (pl. هَرَيْسَات) désigne littéralement un mets fait de froment cuit et de viande pétrie.

5. L'auteur les appelle أَطْرِيَة.

Beignets.

Boissons usuelles et manière de les prendre : boissons préparées avec la rose, la stœchas, l'écorce de citron, le jonc odorant, la pomme, la grenade, le bois de réglisse, la menthe aquatique, la centaurée, la menthe poivrée, le myrte, l'aneth, la bourrache, le plantain, la jujube, la violette, le nénuphar, la datte verte, le myrobalan jaune, le myrobalan de Kaboul, le myrobalan indien, l'agaric, le tamarin, le fruit de la cassia fistula¹, la gomme de lentisque, la chicorée, l'absinthe, la sébeste, les tiges de vigne, la soie de cocon.

Conserves de roses, de violettes, de menthe, préparation au musc, conserve de raisin, looch à la gomme adragante, conserve d'anis, électuaire de coings, conserve de pommes, conserve de gingembre, confection d'agalloche, confection d'ambre, thériaque de Mithridate, thériaque d'El-fārūq, confection de poivre, confection d'ail, confection de nougat.

Huiles en général² : huiles d'amandes douces, de sésame, de rave, de gland, de navet, de moutarde, de blé, de chicorée, de lupin, de pépins de courge, de graines de ricin. Goudron. Huile de graines de pin.

Huiles produites par la combinaison de l'huile d'olive avec les fleurs : huiles de rose, de camomille, de nénuphar, de violette, d'aneth, de lys, de jasmin, de citron, de jasmin d'Arabie, de narcisse, de giroflée.

Médicaments simples. Sous ce titre, Avenzoar indique les propriétés mystérieuses des substances les plus hétéroclites. Cette médecine cabalistique occupe un peu plus de trois pages. Puis le lecteur est ramené à des sujets plus positifs et plus intéressants.

1. Cette plante appelée خيار سنبل était inconnue des Grecs.

2. Le mot (أدوهان pl. دهون) employé dans le texte signifie « graisse » en arabe littéral; en arabe vulgaire il conserve ce sens auquel vient s'ajouter celui de « pommade ». Mais dans la langue médicale, il désigne proprement les huiles extraites par expression des graines oléagineuses.

Réglementation des repas, du sommeil, des bains, des rapports sexuels, des exercices physiques.

Saignée : indications qu'elle comporte.

Application des ventouses.

Administration des purgatifs.

Emploi des huiles.

Balnéation par l'eau douce et par l'eau salée.

Parfums : manière d'en faire usage.

Vêtement.

Climats ; habitation.

Eaux courantes ; réservoirs.

Literie.

Hygiène des dents, des yeux, des ongles, de la chevelure ; moyen de faire disparaître les pellicules¹ ; hygiène de l'haleine ; hygiène de la peau².

Moyen de se préserver de la goutte.

Moyen de protéger l'embryon dans l'utérus.

Hygiène infantile.

Étude des divers organes des volatiles et des animaux qui marchent, au point de vue de leur syncrasie et de leurs propriétés : la tête, les mamelles, les membres antérieurs, le péritoine, le cœur, le foie, la rate, les poumons, la panse, le gésier, les rognons, les testicules, la cervelle, la moelle épinière, la moelle osseuse.

Qualités de la chair des animaux selon qu'ils sont fatigués ou non.

Propriétés particulières de la chair des animaux selon la saison où elle est consommée.

Graisses.

Conditions à réaliser dans un bon feu de cuisson.

1. Avenzoar désigne les pellicules par *نَحَّالَة* qui signifie littéralement « son ». Ce mot répond donc exactement au grec *πίτυρος* d'où nous avons tiré le français « pityriasis », et au latin « furfur » d'où dérive l'adjectif « furfuracé ».

2. L'auteur désigne ici la peau par le mot *بِشْرَة* qui signifie littéralement « épiderme ».

Ustensiles de cuisine.

Précautions à prendre en ce qui concerne les aliments avant de les servir.

Aliments que l'on prépare à l'eau, au miel, à l'huile.

Des pierres qu'il est utile de porter en chaton de bague¹ : le rubis, l'émeraude, la cornaline, le hézoar, la turquoise.

Les épidémies.

C'est sur ce chapitre que prend fin le *Kitâb el-ardiyâ*. On voit qu'il peut être considéré, tout à la fois, comme un Traité de matière médicale et comme un code d'hygiène, en particulier d'hygiène alimentaire. Il est à remarquer qu'en ce qui concerne les médicaments, l'auteur indique seulement leurs propriétés fondamentales au point de vue de la froideur ou de la chaleur, de l'humidité ou de la sécheresse². Il n'entre pas dans le détail de leur préparation, et ainsi son livre ne fait pas double emploi avec l'Antidotaire annexé au *Teyslîr*.

Ce n'est pas là comme le suppose Steinschneider une œuvre de début. On y trouve des faits d'expérience per-

1. « Porter une bague à chaton » se dit en arabe *takattama* (تختم); c'était une habitude fort courante au moyen âge. On gravait généralement sur le chaton un mot magique ou le nom du propriétaire, qui se servait de cette pierre pour apposer son sceau (*kâtam*, خاتم). De là le nom de « médecine des signatures » donné à ce procédé de préservation. De nos jours, on vend encore, dans tous les pays de civilisation orientale et notamment en Algérie, des pierres de ce genre. Les turquoises sont les plus recherchées. On y lit généralement le mot arabe *fedâ* (i. e. rançon), gravé en creux, le plus souvent en caractères *ta'liq*, et enluminé d'une dorure. Avenzoar dit, à propos de la turquoise, que « celui qui la porte en chaton n'est exposé à mourir ni par assassinat ni par submersion, et reste toute sa vie indemne ». La cornaline et l'onyx vert jouissent aussi d'un notable crédit. On sait que, dans l'ancienne Égypte, cette dernière pierre servait à la fabrication de cachets auxquels on donnait la forme d'un scarabée et sur lesquels on gravait des hiéroglyphes. Le souvenir de cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours dans le moudé musulman ; si bien que, dans le dialecte barbaresque, le mot *kenfusâ*, qui signifie « scarabée », sert aussi à désigner une signature ou un parafe.

2. Sur la valeur technique de ces termes, voir le ch. VII.

sonnelle qui dénotent chez celui qui la composait une habitude déjà longue de la profession médicale et des vues précises qui contredisent parfois l'opinion des anciens.

Assurément on rencontre quelques affirmations qui laisseraient penser qu'Avenzoar donnait dans les chimères de la médecine cabalistique¹, et c'est là une petite tache. Mais convient-il vraiment de se montrer sévère pour ces faiblesses qui, d'ailleurs, n'étaient peut-être pas sans excuse? Pour ma part, je ne le pense pas, car je ne saurais oublier qu'à notre époque, on rencontre encore quelques hommes de haute culture qui n'ont jamais pu s'affranchir complètement des préjugés de leur premier âge. Eh! puis, ces petits moyens, pour ridicules qu'ils paraissent, ont quand même quelque vertu lorsqu'ils agissent sur les nerveux : qu'importe alors la nature du médicament, pourvu qu'il guérisse, qu'il soulage ou qu'il console!

C'est donc là, en somme, une œuvre digne d'intérêt et d'estime, et il n'est pas dit qu'en l'étudiant avec soin la médecine moderne ne puisse y trouver quelques drogues tombées en désuétude, qui pourtant mériteraient d'être remises en faveur.

1. C'est celle dont les procédés sont appelés par Steinschneider « *die sympathetische Heilmittel* ».

CHAPITRE VII

LE STYLE ET LA PHILOSOPHIE MÉDICALE D'AVENZOAR

Le style.

Pour qui considère la rigidité grammaticale de la phrase arabe il est bien évident que le style, dans un même genre littéraire, ne peut éprouver, d'un écrivain à l'autre, les variations délicates et subtiles qu'il présente chez les divers auteurs européens. Comme pour faire compensation à l'immensité de leur synonymie et à la richesse de leurs flexions verbales, les Arabes, tout au moins depuis l'islamisme, sont restés fidèles à la simplicité, on pourrait presque dire à la raideur, de leur phraséologie. Par là même ils ont imprimé à leur littérature un caractère d'uniformité et, tout ensemble, de pérennité qui tranche avec la mobilité incessante des littératures aryennes ; si bien qu'un livre comme celui d'Avenzoar, vieux déjà de plus de sept cents ans, semble né seulement d'hier. Et ce n'est pas un des moindres charmes des œuvres d'âges si variés qui s'offrent à l'étude des orientalistes, que cet air de famille qui les réunit toutes, en dépit des siècles, donnant aux plus anciennes la fraîcheur de la jeunesse, aux plus récentes l'aspect sévère de l'antiquité.

Aussi les différences qui séparent les auteurs tiennent au genre de travaux qu'ils ont abordé beaucoup plus qu'à leur génie personnel. Si l'on néglige les individus pour ne s'occuper que des groupes, on découvre qu'un véritable

abîme sépare les écrivains d'ordre scientifique des littérateurs proprement dits. Tandis que ceux-ci paraissent beaucoup trop souvent préoccupés d'éblouir le lecteur par l'opulence de leur vocabulaire et la rareté de leurs expressions, quand ils ne tentent pas de l'embarrasser par l'ambiguïté des homonymes et la recherche affectée des métaphores, ceux-là s'attachent à donner à leur style la simplicité, la limpideur et l'ordre méthodique sans lesquels il n'y a pas d'œuvre vraiment savante. « La science, a dit Fontenelle, n'est qu'une langue bien faite » ; il apparaît que cette vérité n'échappait pas à Avenzoar. Dans ses livres, chaque démonstration est à sa place, chaque maladie reçoit, avec sa définition, un nom qu'elle conservera dans la suite. Sans doute, lorsqu'un ou plusieurs synonymes sont en usage pour désigner une même affection, l'auteur les note en passant ; mais il s'en tient désormais au terme dont il a fait choix en premier lieu. Enfin la phrase est sobre et les métaphores sont rares : il faut se réjouir qu'il en soit ainsi chez un médecin, car les fleurs de rhétorique font de mauvaise tisane.

Le ton est généralement didactique, selon l'usage adopté par les médecins et les alchimistes arabes ; le lecteur éprouve l'impression qu'il assiste à une leçon pratique et bien vivante ; au surplus, il est intéressant de constater que, même de nos jours, c'est encore la manière préférée des grands cliniciens. Souvent l'anecdote vient illustrer la théorie : le maître aime à rappeler les souvenirs de sa carrière, à marquer les étapes de son expérience ; il préserve ainsi son enseignement de ce qu'il aurait d'impersonnel, de sec et de compassé. Par instants, il se rémembre ses souffrances, non pour se plaindre ou pour mettre en vedette son « moi haïssable », mais pour noter des signes subjectifs qu'il a mieux connus, les ayant constatés en lui-même. Si bien que le lecteur moderne ne peut, à certains passages, s'empêcher d'évoquer la mémoire des grandes figures de Laënnec et

de Trousseau étudiant sur eux-mêmes les progrès de la tuberculose et du cancer, et de leurs propres douleurs tirant bénéfice pour l'humanité.

On rencontre dans le style d'Avenzoar certaines licences qui rattachent la langue des musulmans d'Espagne à l'arabe moderne de l'Afrique septentrionale : la conjonction *wa* est fréquemment employée au lieu de *fa* lorsqu'il y a changement de sujet; le pronom relatif *elladī* et son féminin *ellattī* sont souvent remplacés par la forme vulgaire *elli*. Dans un grand nombre de mots, l'*alif magsūrā* est transformé en *alif memdūdā*; parfois même il disparaît : c'est ce qui a lieu presque constamment dans la préposition *'alā*. Sont-ce là des fautes imputables au copiste? On pourrait assurément le prétendre; j'hésite, pour ma part, à accepter cette opinion. D'abord la permanence de ces irrégularités et leur répétition dans différents manuscrits montrent qu'il existait alors en Espagne des règles particulières d'orthographe. Ensuite on trouve, de loin en loin, une construction vicieuse de la proposition conjonctive qui consiste à placer le sujet de celle-ci immédiatement après le pronom relatif, au lieu d'intercaler entre ces deux éléments le verbe et, s'il y a lieu, le pronom de rappel : c'est là une pratique assez courante dans l'arabe vulgaire d'Occident. D'un autre côté, il est difficile d'admettre que le scribe ait bouleversé à ce point l'ordre des termes, et il est bien plus vraisemblable de penser que l'auteur lui-même a subi l'influence du langage familier et traditionnel. Cette influence s'est, du reste, dans nombre de cas, exercée aussi sur le choix des termes¹.

Il y aurait beaucoup à dire, en ce qui concerne la termino-

1. C'est un fait dont on pourrait multiplier les exemples; je me bornerai à citer *فَ*, son féminin *فَيْ*, et son comparatif *أَرَدَى* employés couramment dans le sens de « mauvais » qu'ils prennent en arabe parlé, et non dans celui de « perdu, ruiné » qui leur est attribué en arabe littéral.

nologie, s'il était possible de le faire sans sortir du cadre de cette étude : qu'il suffise de constater que les œuvres de notre auteur constituent une mine fort riche de vocables techniques dont quelques-uns, il est vrai, ont été exactement traduits par les lexicographes, mais dont la plupart sont demeurés pour eux ignorés ou incompris. Il ne faut pas craindre de l'avouer, le dictionnaire de la langue médicale des Arabes est encore à faire : il est bien peu d'orientalistes qui en aient pénétré les mystères, et ceux-là même n'ont pas toujours eu le loisir de codifier les résultats de leurs recherches. Il est complètement inutile de tenter le moindre effort dans ce sens si l'on ne peut s'éclairer tout à la fois des lumières de la philologie, de l'orientalisme et de la médecine, et beaucoup d'arabisants ont dû être quelque peu effrayés par la perspective d'une préparation d'autant plus longue que haleine. Bien rares sont ceux qui, seuls comme les docteurs Lucien Leclerc et de Koning et le professeur P. Guigues, ou en collaboration comme les professeurs Hirschberg et Lippert, se sont senti le courage d'aborder de pareilles études¹ : si bien que le public savant s'imagine volontiers que les monuments de la science arabe sont peu nombreux sinon inexistant. Certes la médecine musulmane a eu ses historiens ; mais ceux-ci ont trop souvent puisé leurs renseignements dans de médiocres traductions latines au lieu de s'adresser directement aux textes, plus difficilement utilisables. On en trouve la preuve dans certaines erreurs qu'ils n'auraient pas commises s'ils avaient pris contact avec les écrits originaux.

Ainsi Freind déclare² qu'Avenzoar semble n'avoir pas connu les médecins arabes d'Orient car il n'en nomme

1. Voir à l'index bibliographique les ouvrages de ces auteurs.

2. *Historia medicinæ*, op. laud., p. 503. — Freind ignorait complètement la langue arabe ; la preuve en est dans la façon dont il reproduit l'expression *emtr el-mu'minin* (c'est-à-dire : commandeur des croyants), qu'il écrit « Miramamolin ».

aucun et ne paraît pas avoir utilisé leurs ouvrages¹. Or le fait qu'il ne cite pas ses émules orientaux ne prouve pas d'une manière péremptoire qu'il les ignorait : il pourrait les avoir simplement dédaignés. Mais l'habitude de s'appuyer sur des références n'avait pas alors le caractère obligatoire qu'elle a pris aujourd'hui ; on ne citait guère que l'opinion des grands maîtres, et les médecins ne considéraient pas leurs contemporains comme faisant école. Ce qui montre, au contraire, qu'Avenzoar ne négligeait pas l'expérience orientale, c'est la confiance qu'il accorde en certaines drogues que les Arabes tenaient non pas des Grecs mais des Persans, et qui ont conservé, d'ailleurs, leur nom d'origine. Des médicaments tels que le *kahrabâ*², le *benj*³, le *dâr sûs*⁴, le *sikenjubin*⁵ et tant d'autres tiennent une place honorable dans sa pharmacopée. Cette constatation a sa valeur, car elle montre en même temps combien on a tort de prétendre que la médecine arabe n'est qu'un pastiche de la médecine grecque, alors qu'elle se présente, en réalité, comme une combinaison de celle-ci avec les médecines persane et hindoue, et probablement aussi avec de vieilles traditions juives et assyriennes.

Si, pour leur technologie médicale, les Arabes ont fait de nombreux emprunts à l'étranger dans le domaine de la thérapeutique, ils ont, par contre, utilisé leur propre fonds en ce qui touche à la pathologie. Mais pris entre leur désir

1. Freind en conclut même que les rapports entre l'Espagne et l'Orient, à cette époque, étaient rares sinon nuls. L'apport en Occident du Canon d'Avicenne qui fut offert au père d'Avenzoar, et l'établissement d'une correspondance régulière entre celui-ci et le célèbre *Hariri* démontrent suffisamment le contraire.

2. Le *kahrabâ* (كهرباء) est l'ambre jaune ou succin.

3. Le mot *benj* (بنج) désigne tantôt la jusquiame, tantôt un électuaire ébriant dans lequel cette plante est associée au chênevis.

4. Dozy traduit ces mots par « cannelle de qualité inférieure » : en réalité, c'est le cinnamome.

5. Le mot composé persan *sikenjubin* (سكنجبين) équivaut étymologiquement au français « oxymel ».

de ne pas faire appel aux ressources d'autrui, et l'impuissance de leur langue à former des mots composés, ils ont dû recourir fréquemment à la périphrase : il en résulte que souvent les maladies sont décrites plutôt qu'elles ne sont nommées. Remarquons, d'ailleurs, que, même chez nous, certaines d'entre elles ont reçu seulement dans les temps modernes des dénominations précises tirées des racines grecques ou latines. Cette considération nous amène à constater que le vocabulaire technique d'Avenzoar est, à tout prendre, sensiblement plus riche que celui qu'offrait le latin aux médecins européens du moyen âge.

La philosophie médicale d'Avenzoar.

Dès qu'elle eut commencé à grouper méthodiquement ses connaissances, la médecine chercha à s'expliquer l'action des remèdes. Considérant que notre corps tire de l'univers ambiant les éléments qui le composent et dont le nombre s'entretient ou s'accroît par l'alimentation quotidienne, les médecins ont été, de bonne heure, conduits à penser qu'il y avait identité de constitution entre le monde et l'organisme humain.

Tant que les éléments qui forment le corps sont unis dans une proportion convenable, la santé se maintient ; mais dès que l'équilibre est troublé par l'excès de l'un d'entre eux, la maladie apparaît.

Cette conception est commune à toutes les philosophies médicales : ce qui les sépare, c'est le nombre et la qualité des substances cosmiques dont elles admettent l'existence. A ce point de vue, Avenzoar, comme les autres médecins arabes, procède directement de Galien « qui a régné en maître absolu jusqu'au XVIII^e siècle »¹, et qui lui-même

1. Dr Ch. Daremberg, *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien* (Paris, Baillière, 1854, 2 vol. in-8).

suivait les traditions de l'École de Cos. Sa théorie qui a longtemps dominé sous le nom de « théorie humorale » est déjà un peu loin du souvenir : il n'est donc pas inutile d'en retracer les grandes lignes.

Aux yeux de Galien, la matière cosmique est composée de quatre éléments : le feu, la terre, l'air et l'eau. Chacun d'eux possède une qualité particulière : le feu est caractérisé par la chaleur (الحرارة); la terre, par la froideur (البرودة); l'air, par la sécheresse (الجفونة); l'eau, par l'humidité (الرطوبة). Tous les corps matériels comprennent en plus ou moins grande quantité ces quatre principes élémentaires, et la proportion dans laquelle ils se trouvent mélangés, variant d'un corps à l'autre, donne à chacun ses vertus propres.

Faisant partie intégrante de la Nature, le corps humain est, lui aussi, constitué selon ce système quaternaire. Il comprend quatre liquides ou humeurs qui sont : la bile noire ou atrabile (المرارة السوداء), la bile jaune (المرارة الصفراء), la pituite (البلغم), et le sang (الدم). Chacune de ces humeurs possède la qualité impartie à l'un des quatre principes cosmiques. Ainsi la bile noire est le siège de la sécheresse; la bile jaune, celui de la chaleur; la pituite, celui de la froideur; le sang, celui de l'humidité.

La surabondance de l'une des humeurs engendre les maladies et peut amener la mort. Il convient donc, pour rétablir l'équilibre, d'administrer les médicaments qui, grâce à leur composition, possèdent la qualité inverse de celle qui se trouve en excès dans l'organisme. En vertu de ces principes, la médecine humorale conduit tout naturellement à l'adoption d'une thérapeutique allopathique.

Prises au pied de la lettre, ces théories peuvent paraître étranges, et il est plus d'un médecin qui, de nos jours, sourirait en les lisant, faute d'en avoir reçu une explication suffisante. Il est cependant avéré que si l'on prend deux médicaments convenablement choisis et qu'on les

administre séparément à un même sujet, dans des conditions de température égales de part et d'autre, on pourra constater que sa chaleur physiologique augmente dans un cas et diminue dans l'autre. Pourtant, le degré thermométrique de ces remèdes étant le même par hypothèse, on ne peut supposer que l'un des corps a cédé et l'autre emprunté à l'organisme une certaine quantité de chaleur. A la suite d'une telle expérience, Avenzoar aurait dit que le premier des deux médicaments était chaud, et le second, froid.

On ne saurait, d'ailleurs, montrer la valeur que les médecins arabes attribuaient à cette terminologie mieux que ne l'a fait l'illustre Avicenne. « Il faut, dit-il, que vous sachiez, outre ce que vous avez déjà appris, que quand nous disons d'un médicament qu'il est tempéré, nous ne voulons pas indiquer par là qu'il l'est d'une façon absolue, car cela serait impossible. Nous ne voulons pas dire non plus qu'il est équilibré comme l'est la complexion humaine : s'il en était ainsi, il ferait lui-même partie de la substance humaine. Mais nous prétendons signifier que, quand le médicament est soumis à l'action de la chaleur naturelle qui se trouve dans le corps de l'homme, il se comporte de la même manière que celui-ci, en subissant dans l'un des deux sens une rupture d'équilibre ; en sorte qu'il n'exerce sur le corps aucune influence capable d'en troubler l'équilibre. Aussi on peut le considérer comme tempéré, eu égard à son action sur le corps de l'homme. De même, quand nous disons d'un médicament qu'il est chaud ou froid, nous ne voulons pas indiquer que sa substance est très chaude ou très froide, ni qu'elle est plus chaude ou plus froide que le corps de l'homme : car alors un médicament tempéré aurait une complexion semblable à celle de l'homme. Mais nous voulons signifier que, sous son influence, il se produit dans le corps humain une chaleur ou un froid supérieurs à ceux qui lui sont propres. C'est pourquoi un médicament parfois est froid par rap-

port au corps de l'homme, et chaud par rapport à celui du scorpion; ou bien chaud par rapport au corps de l'homme, et froid par rapport à celui du serpent. Bien plus, il se peut aussi qu'un médicament soit plus chaud par rapport au corps de Zeyd qu'il ne l'est par rapport à celui de 'Amr¹. Aussi est-il recommandé à ceux qui dirigent un traitement en vue de modifier l'idiosyncrasie de ne pas s'en tenir à un médicament unique lorsque celui-ci ne réussit pas². »

Ces explications montrent jusqu'à l'évidence que les anciens, Grecs et Arabes, appelaient chauds et froids les remèdes que nous nommerions thermogènes et antithermiques. Quand nous administrons les sels de quinine à un fébricitant, nous n'avons garde de prétendre que l'abaissement thermique qui en résulte est dû à l'emprunt que le médicament aurait fait à l'organisme d'une partie de sa chaleur physiologique : car le volume du sel absorbé, infime par rapport à celui du corps, ne saurait produire un tel résultat; et, de plus, on obtiendrait un effet semblable par l'emploi du même sel préalablement élevé à une température égale ou même supérieure à celle des tissus. Pourtant nous n'hésitons pas à qualifier les sels de quinine d'« antithermiques » ou de « défervescents », voulant dire par là que, grâce à l'action qu'ils exercent soit en détruisant les hématozoaires soit en neutralisant leurs toxines, ils amènent, chez le malade une chute de la température. On voit que les mots n'ont guère changé, malgré l'apparence contraire. Quelqu'un de mal averti pourrait bien penser qu'un antithermique est capable, en toutes circonstances, de diminuer la chaleur des corps quels qu'ils soient ou, tout au moins, celle des organismes animaux : pourtant l'expérience prouve que les antithermiques,

1. Les auteurs emploient les noms de Zeyd et de 'Amr comme nous ferions, en français, ceux de Pierre et de Paul.

2. Avicenne, *Canon* (Livre I, Section I, leçon III), traduit par le Dr Gabriel Colin, in '*Abderrezzâq El-Jezâ'iri* (Montpellier, Delord-Bœhm et Martial, 1905, in-8), pp. 31-32.

même pris à des doses proportionnées au poids du sujet, sont loin de produire dans tous les cas des effets équivalents. Les sages conseils du docte Avicenne sont donc toujours de saison.

Quant à la répartition des divers corps entre les quatre catégories admises par la théorie galénique, elle ne peut résulter que de l'expérience des siècles. La prétention émise par certains alchimistes de les classer *a priori* en relevant leur horoscope dans des conditions déterminées est tout à fait étrange¹ : on se demande comment des savants qui, au reste, se montraient si perspicaces dans le domaine de l'observation ont pu se complaire à de pareilles puérilités². Heureusement les médecins arabes ne se sont pas attardés à ces rêveries astrologiques et ont toujours préféré les témoignages de leurs sens aux indications fallacieuses des planètes.

A ce point de vue comme aux autres, Avenzoar reste un homme de science. Il attribue toutes les maladies à l'action exercée par les quatre principes cosmiques sur le corps humain et au trouble qu'elle apporte dans l'équilibre des humeurs. Notre siècle, mieux outillé que ne l'était le sien, peut reprocher à sa théorie d'être incomplète et de méconnaître certains agents pathogènes : il ne saurait, du moins, l'accuser d'être absurde. Jamais on ne voit Avenzoar rattacher les souffrances de l'homme à des influences mystérieuses ; la superstition n'a pas prise sur lui. Steinschneider lui fait grief d'avoir versé, par instants, dans la médecine de sorcier, dans ce qu'il appelle fort à propos « die sympathetische Medicin ». Il est, en effet, indé-

1. Cf., sur ce point, Berthelot et Houdas, *La chimie au moyen âge*, in *Histoire des Sciences* (Paris, Imprimerie Nationale, 1893), t. III.

2. Si l'on se réfère au tableau et aux explications données par Jäber dans le *Livre des balances* et insérés dans *La chimie au moyen âge* (t. III, pp. 158 et sq.) on constate avec étonnement que, par l'application du système proposé, l'eau serait chaude et sèche. C'est là vraiment un résultat trop paradoxal. Pour leur part, les médecins arabes considèrent l'eau comme froide et humide.

niable qu'Avenzoar prétend avoir guéri un malade de la dysenterie en lui faisant porter une émeraude, et qu'il en conseille l'emploi interne contre la même affection, à la dose de six grains. Mais ce n'est pas là le seul remède qu'il propose en pareil cas; il ne fait pas si des astringents, et s'il mentionne ce traitement un peu étrange, c'est que probablement il l'avait vu réussir dans une dysenterie d'origine nerveuse pour la guérison de laquelle la suggestion était toute puissante. Mais nous-mêmes, n'avons-nous pas vu fleurir les merveilles de la métallothérapie et de l'anémothérapie naguère instaurées par le professeur Lancereaux? Les médecins d'aujourd'hui ont-ils complètement délaissé les pilules de « mica panis » et les potions au protoxyde d'hydrogène? Il ne nous sied donc pas de nous montrer plus sévères vis-à-vis des anciens que nous ne le sommes envers nous-mêmes.

Les remèdes dont Avenzoar faisait usage étaient généralement complexes : notre auteur était nettement polypharque. Il n'y a rien là qui doive nous étonner. D'abord il faut remarquer que les divers éléments d'une même formule sont souvent des succédanés l'un de l'autre et concourent, par conséquent, au même but : en sorte que, si l'un d'eux a perdu quelques-unes de ses vertus ou si celles-ci viennent à être neutralisées par l'idiosyncrasie du malade, l'autre suppléera à son insuffisance. Ensuite on ne saurait nier que, la plupart du temps, la façon dont s'exerce l'action intime des médicaments reste obscure pour nous, même à l'heure actuelle. Bien qu'on ait pu, dans quelques cas, isoler le principe actif, l'association médicamenteuse reste, dans nombre de circonstances, une ressource à laquelle on ne craint pas de recourir pour obtenir un effet plus certain et mieux marqué. L'incertitude qui plane sur la valeur propre de chacun des composants et sur la manière dont ceux-ci réagissent les uns sur les autres empêche le praticien de séparer ce dont l'union est consacrée par une expérience souvent sécu-

laire. La méthode d'Avenzoar, encore suivie par un grand nombre de nos contemporains, restera donc longtemps aussi, dans bien des cas du moins, celle de l'avenir.

Et si, sachant nous abstraire des idées modernes, dont nous devons l'acquisition plutôt au perfectionnement de notre outillage qu'au développement de nos facultés intellectuelles, nous considérons en elle-même l'œuvre si personnelle d'Avenzoar, nous ne pouvons refuser à ce monument du savoir humain, dont les bienfaits et la gloire survécurent durant des siècles à son auteur, le tribut de notre estime, j'oseraï même dire de notre admiration.

CONCLUSION

L'œuvre d'Avenzoar occupe une place importante parmi les productions littéraires de l'Espagne musulmane, et le nombre des traductions qui en furent faites au moyen âge montre assez de quelle estime les médecins l'entouraient.

Assurément on ne doit point s'attendre à y rencontrer les résultats auxquels pouvait seule conduire la médecine expérimentale; mais ceux auxquels la méthode d'observation permettait déjà d'aboutir y sont exposés souvent mieux qu'ils ne l'avaient été par les devanciers et par Galien lui-même.

Avenzoar pose en principe que l'expérience est le véritable guide et la meilleure base de la pratique médicale. Il déclare que l'art de guérir ne s'acquiert pas par des distinctions logiques et des subtilités sophistiques, mais bien par une pratique constante jointe à un jugement délié.

On trouve chez lui non seulement des vues originales sur les faits déjà acquis, mais encore de véritables nouveautés telles que la description des tumeurs du médiastin et de l'abcès du péricarde qui n'avaient jamais été mentionnés avant lui. Il fut le premier des Arabes à admettre l'opération de la trachéotomie. L'alimentation artificielle, soit par la voie œsophagienne à l'aide d'une canule métallique, soit par la voie rectale, ne lui est pas inconnue et il en explique assez judicieusement le mécanisme.

Pour ce qui touche aux doctrines philosopho-médicales de Galien adoptées par Avenzoar, il est consolant de con-

stater que l'on est moins porté à en sourire qu'on ne l'était naguère, et que des savants dont le nom fait autorité s'appliquent aujourd'hui à leur rendre justice¹.

Il est permis de penser que les esprits curieux trouveront à glaner, sinon dans sa thérapeutique, du moins dans sa matière médicale. Et il y a dans cette espérance de quoi stimuler l'ardeur des médecins orientalistes qui se sentirraient portés vers la noble tâche de remettre au jour des textes qui restent aujourd'hui lettres closes autant pour les peuples de langue arabe que pour les Européens eux-mêmes. L'accueil que le monde savant ne manquerait pas de réservier à une telle entreprise serait, à n'en pas douter, celui que prévoyait Freind quand il écrivait, il y a quelque deux cents ans, à propos d'Avenzoar : « La version de ses œuvres ainsi que de celles qui ont été composées par les autres Arabes est tout-à-fait barbare : mais si on les traduisait, en quelque langue que ce fût, d'une façon claire et élégante, elles seraient, je n'en doute pas, de nature à intéresser même les esprits de notre temps »².

1. Cf. Dr Louis Landouzy, *Doyen de la Faculté de médecine de Paris, Évolution et rôle social de la médecine au temps présent (Revue de Hongrie du 15 août 1909. Paris, Hachette, pp. 192-194).*

2. « Traductio quidem eorum quæ ab eo, sicut etiam horum quæ a ceteris Arabibus scripta sunt, plane barbara est : eadem vero, si terse ac polite, quemcumque in sermonem conversa legerentur, etiam nostræ aetatis ingeniis placitura non diffiderem » (*Opera omnia medica*, op. laud., p. 503). Traduction de l'auteur.

INDEX DES NOMS D'HOMMES, DE LIEUX ET DE CHOSES

NOTA. — Les noms propres sont en italiques.

▲

Abaissement de la cataracte, 101.
Abcès du médiastin, 5.
Abcès du péricarde, 5, 167.
'Abdelmu'min, 27, 33, 44, 62.
'Abdelwâhid El-Merrâkuci, 10, 14, 19.
'Abderrezzâq El-Jezâ'irt, 149, 163.
Abhomeron Avenzoar, 19, 23, 82.
Abû 'Amir ibn Yannaq, 16.
Abû Bakr Ahmed ibn Mohammed El-Abyad, 38.
Abû Bakr ibn Abî 'l-Hasan, 39.
Abû Bakr Mohammed ibn 'Abdelmalik ibn Zohr, surnommé *El-Hafid*, 10, 15, 19, 24, 26, 31, 39, 41, 42, 43, 44, 48, 49.
Abû Bakr Mohammed ibn Merwân, 13.
Abû 'Imrân ibn Abî 'Imrân, 39.
Abû 'l-'Alâ' Mohammed ibn 'Abdallah ibn El-Hafid, 45.

Abû 'l-'Alâ' Zohr, 10, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 29, 42, 49, 50, 51, 52, 76, 85, 87.
Abû 'l-'Aynâ' 'l-Mîsri, 16.
Abulelizor, 20.
Abû 'l-Hakam ibn Ralendâ, 32, 39.
Abû 'l-Hasan 'Ali ibn Yûsuf ibn Tâcefîn, 32, 33, 50.
Abû 'l-Hoseyn ibn Asadûn, surnommé *El-Mâsdûm*, 39.
Abû 'l-Katîb ibn Wâjib, 21.
Abû 'l-Keyr (Hammâm d'), 27.
Abulphéda, 4.
Abû 'l-Qâsim, 3, 5, 20.
Abû 'l-Walîd el-Waqît, 15.
Abû 'l-Walîd ibn Kiyarâ, 21.
Abû Merwân 'Abdelmalik ibn 'Abdallah ibn El-Hafid, 45.
Abû Merwân 'Abdelmalik ibn Abî 'l-'Alâ' Zohr (Avenzoar), *passim*.
Abû Merwân 'Abdelmalik ibn Mohammed ibn Merwân ibn Zohr, 14, 15.
Abû Merwân El-Bâjî, 45.
Abû Mohammed 'Abdallah ibn El-Hafid, 44, 45.

Abū Muḥammed 'Abdelmu'min ibn 'Alī, 145, 147.
Abū Muḥammed Ec-Cendūnī, 39.
Abū Muḥammed ibn 'Attāb, 25.
Abū Ya'qūb Ishaq ibn Suleymān El-Isrā'īlī, 36.
Abū Zeyd 'Abderrahmān ibn Yūjān, 44.
 Acné, 90.
'Adnān (Tribu de), 9, 12.
 Agacement des dents, 96.
 Agglutination des paupières, 98.
Albucasis, V. *Abū 'l-Qāsim*.
Albuleizor, 20, 50.
 Alcool, 12.
Alguazir, 20, 50, 51.
Ali ibn Isa, 63, 100.
'Alt ibn Yūsuf ibn Tāceṭīn, V. *Abū 'l-Ḥasan 'Ali*, etc.
 Alimentation artificielle, 167.
 Allongement hypertrophique du col de l'utérus, 66.
Almérie, 6.
 Al-Mocham, 32.
Almohades, 26, 62, 147.
Almoravides, 19, 33, 58, 62.
 Alopécie, 64, 89.
 Amaurose, 102.
 Amblyopie, V. Amaurose.
 Aménorrhée, 127.
 Amygdales, 95.
 Amygdalite, 112, 141, 142.
 Anaphrodisie, 67.
 Anasarque, 72, 116.
 Anesthésie de la verge, 126.
 Anorchidie, 66.
 Anosmie, 94.
 Antéversion, 127.
 Antidotaire, 48, 78, 80, 141.
 Aphte, 95.
 Aplasie moniliforme des cheveux, 90.
 Apoplexie, 107.

Archiepiscopus Bracarensis, 83, 86.
Armāt, 19.
Arnold de Villeneuve, 52, 79, 87.
 Arthropathies, 135.
 Ascarides lombricoïdes, 135.
 Ascite, 116.
 Aspermatisme, 67.
Astruc (Jean), 3.
 Asymétrie capillaire, 90.
 Ataxie, 133.
 Atonie intestinale, 121.
 Atrophie de la caroncule lacrymale, 100.
 Atrophie de l'estomac, 117.
 Atrophie testiculaire, 66.
 Augmentation de l'acuité visuelle, 103.
Avenpace, 12.
Averroès, 12, 31, 33, 35, 37, 38, 82, 85.
Avicenne, 3, 17, 18, 35, 101, 162, 163, 164.

B

Bains de vapeur, 14, 15.
Barcelone, 77, 146.
Beni 'Abbād, 18.
Bent Zohr, 45.
Berthelot, 164.
 Blépharite ciliaire, 98.
 Blépharite cilio-glandulaire, 63.
 Blépharoplastie, 5.
 Blessure du fondement, 68.
 Blessures de l'abdomen, 117.
 Blessures de la tête, 91.
 Blessures des orteils, 68.
Boinet (Amédée), 83.
 Borborygmes, 66.
Brockelmann (Carl), 49, 56.
Buch der Nahrungsmittel, 147.
Bükārt, 25.

C

Caire (Le), 14, 20.
 Calcul vésical, 123.
Calila et Dimna, 84.
Calvitie, 90.
Cancer de l'estomac, 118.
Canitie, 65.
Canitie partielle, 90.
Cannelure des ongles, 69.
Carcinome, 135.
Carie dentaire, 96.
Carnaqà, V. Blépharophrontopexie.
Casiri, 34, 36, 51, 54, 145.
Catalepsie, 107.
Cataracte, 64, 101.
Catarrhe gastrique, 119.
Céphalalgie, 109.
Céphalée, 92, 109, 110.
Cerveau, 104.
Cervelet, 105.
Chancre, 63.
Chancre de la verge, 67.
Chancre de l'utérus, 67.
Chancelle, 126.
Chancres des fosses nasales, 94.
Chancres des lèvres, 97.
Cinnamome, 159.
Cirrhose hypertrophique, 71.
Codera, 9, 10, 21, 26, 32.
Colin (Dr Gabriel), 163.
Colique, 66.
Colique hépatique, 116.
Collecteur, 77.
Colligens, 48, 80, 141.
Colliget, 31, 82.
Congestion de la conjonctive, 103.
Conjonctive, 102.
Constipation, 122.
Convulsion, 133.
Cordoue, 5, 6, 16, 21, 42.

Coryza, 64.
Costha-ben-Luca, 4.
Coups de fouet, 69.
Courbature, 136.
Crampe, 30.
Crevasses, 136.
Crise, 71, 40.
Croûtes de lait, 89.
Cysticercose, 134.

D

Dacryocystite, 99.
Dumas, 10.
Dandolo (Jean), 81, 82.
Dartre farinense, 47, 69, 130.
Darembert (Dr Ch.), 160.
Daru, 81.
Das Buch der Zierathe, 49.
Déchirure de la vulve, 128.
De decoratione, 48, 49.
Dela'il, 25.
Délire aigu, 108.
Délire chronique, 108.
De morborum curatione, 54.
Denia, 14, 15.
Déplacement de la matrice, 127.
Dercle (Dr), 63.
Dessiller, 98.
Développement exagéré de l'abdomen, 65.
Diaphragme, 121.
Diminution de l'acuité auditive, 93.
Diminution de l'acuité visuelle, 103.
Diminution et dépravation du sens du goût, 95.
Diplopie, 97.
Distorsion de la bouche, 63, 97.
Dozy, 6, 9, 19, 29, 54.
Dubois-Havenith (Dr), V. *Jacobi* (Dr).

Dugat, 19.
Duhring, 68.
 Durillons de la plante du pied, 68.
 Dysenterie, 122.

E

Ebil-‘Ola, 49.
 Ébranlement des dents, 96.
 Ecchymoses, 69.
 Écrasement des doigts, 65.
 Écrasement des orteils en flexion sur le pied, 68.
 Écrouelles, V. Tubercules fibro-crétacés.
 Ectropion, 98.
 Eczéma, 70, 131.
 Eczéma séborrhéique de Unna, 89.
 Éjaculation, 66, 126.
 Éléphantiasis, 135.
El-Fār, 28, 30, 31.
El-Hafid, 41, 42, 44.
El-Jyādī, 12.
El-Manṣūr Ya‘qūb ibn Yūsuf, 43, 44.
El-Maqqārt, 6, 10, 19.
El-Mu‘jem, 32.
El-Mo‘tamid, 18, 19.
 Emménagogues, 66.
 Enflure de la conjonctive, 102.
 Enflure de la luette, 112.
 Engorgement, 72, 110, 112, 116.
En-Nāṣir, 44.
 Enrouement, 112.
 Entérites, 136.
 Entropion, 99.
 Épanchement sanguin, 120.
 Épilepsie, 106.
 Épilepsie jacksonnienne, 106.
 Epistaxis, 64.
 Épître sur la lèpre blanche et la dartre farineuse, 47.
 Érosions intestinales, 122.

Er-Rāzī, V. *Razès*.
 Esquinancie, 112, 141.
 Es-Sālimī, 15.
 Excroissances des paupières, 98.

F

Fables de *Bidpay*, 84.
Fabricius, 4.
Fagnan (E.), 6, 14, 19, 32, 33.
 Faqīh, 34.
 Félures osseuses, 128.
 Fétidité, 66.
 Fétidité de la bouche, 97.
 Fièvre atrabilaire, 140.
 Fièvre continue, 70, 140.
 Fièvre de sang, 139.
 Fièvre diaire, quotidienne ou éphémère, 70, 138, 139.
 Fièvre hectique, 140.
 Fièvre pituiteuse ou adénoméninée, 71, 138.
 Fièvre quarte, 139, 140.
 Fièvres épidémiques, 141.
 Fièvres infectieuses, 71.
 Fièvres mixtes, 139.
 Fièvre synoque, 71, 139, 140.
 Fièvre tierce, 70, 138, 139.
 Filaire de Médine, 134.
 Fistule lacrymale, 99.
 Flexion de l'utérus, 66.
Flügel (*Gustave*), 10.
 Flux menstruel, 67.
 Folie furieuse, 108.
 Fracture des vertèbres, 111.
 Fracture spontanée, 129.
 Fragilité (des os), 128.
Freind (J.), 4, 5, 40, 59, 88, 158, 159, 168.
 Friabilité des ongles, 68.
 Frisson, 71.
 Furoncles, 69.

G

Galactagogue, 72.
Gale, 69.
Galien, 3, 30, 31, 45, 160, 161, 167.
 Gangrène de l'œsophage, 113.
 Gerçure des lèvres, 96.
 Goutte, 136.
 Granulations de la conjonctive, 103.
Grenade, 6.
Guigues (Dr), 149, 158.

H

Hâjjî Kâlfâ, 10, 25, 54, 75.
Hallé (Jean-Noël), 84.
Hallopeau, 90.
Hammer-Purgstall, 49, 53, 54, 56.
Hansen, 132.
Harîrî, 16, 25.
Harven (Dr Marc), 79.
 Hémiplégie, 97, 132.
 Hémorragies anales, 122.
 Hémorroïdes, 122.
 Hémostase, 123.
Herbelot (D'), 34.
 Hernie, 65, 117.
 Herpès tonsurant, 65, 89.
Hippocrate, 3, 4, 71.
Hirschberg (J.), 2, 5, 63, 97, 100, 101, 158.
Honain-ben-Isac, 4.
Houdas, 164.
 Hoquet, 119.
 Hydrocèle, 125.
 Hydrocéphalie, 109.
 Hydromanie de Strumbio, 107.
 Hydropisie, 116.
 Hyperesthésie vésicale, 124.

Hyperostose, 129.
 Hypertrophie de la caroncule lacrymale, 99.
 Hypertrophie hépatique, 71.
 Hypertrophie splénique, 71.

I

Ibn Abî Oṣaybi'â, 2, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 51, 85, 145, 147.
Ibn 'Adârî, 32.
Ibn Bâjâ, V. *Avenpace*.
Ibn Beythar, 40.
Ibn El-Abbâr, 10, 12, 13, 15, 16, 19, 21, 25, 26, 28, 32, 40, 41, 42, 44, 53, 54, 56, 75.
Ibn El-Haccâ', 30.
Ibn Faraj ibn 'Ammâr, 146.
Ibn Jemî 'Al-Mîṣrî, 17.
Ibn Kallikân, 12, 13, 14, 15, 21, 28, 38, 40.
Ibn Rocd, V. *Averroès*.
Ibn Tûmert, 33.
Ibn Zohr, 9, 11, 13, 60.
Ibrâhîm ibn Yûsuf ibn Tâcefîn, 26, 32, 54, 58, 60.
 Ictère, 117.
 Impuissance virile, 67, 125.
 Implantation anormale des cheveux, 90.
 Incontinence d'urine, 124.
 Induration de l'utérus, 66.
 Induration des paupières, 64.
 Inflammation, 69, 107.
 Insensibilité de la langue, 95.
Iqtîṣâd, 53, 54, 56, 57, 72.
Isa-ben-Jahia, 4.
Iyâd, fils de *Ma'add*, 12.

J

- Jâber*, 164.
Jacob (*l'Hébreu*), 36, 79, 81.
Jacobi (*D^r*), 30.
Jâmi', 48, 77, 80, 143.
Jardin des émirs, 44.
Jean de Capoue, 78, 83, 84, 85, 86, 87.
Jefn Câṭibâ, V. *Xativa*.
Joël (*Rabbîn*), 84.
Jours critiques, 71.
Jusquame, 159.

K

- Kalef ibn Zohr*, 13.
Kératite phlycténoïde, 100.
Kâtimâ, 25.
Kitâb el-adwiyâ, 36.
Kitâb el-ârḍiyâ, 32, 36, 47, 49, 52, 145 et suiv.
Kitâb el-ârḍiyâ wa 'l-adwiyâ, 36.
Kitab el-iqtîṣâd fi iṣlâḥ el-enfus wa 'l-ejsâd, 26, 32, 52, 53, 58, 60, 63, 72, 73, 75, 147.
Kitâb el-kulliyât, 31, 37, 38, 82.
Kitâb et-ted̄kirâ, 20, 48, 51.
Kitâb et-teysîr fi 'l--mudâwâ wa 't-ted̄bîr, 10, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 47, 48, 49, 52, 54, 60, 61, 62, 65, 69, 71, 73, 75, 76, 78, 79, 82, 83, 84, 86, 88 et suiv., 145, 146, 147, 152.
Kitâb ez-zînâ, 31, 47, 48, 49.
Koning (*D^r de*), 2, 47, 158.
Kulliyât, V. Kitâb el-kulliyât.
Kurrâṭiyâ, 139.
Kystes des paupières, 98.

L

- Landouzy* (*D^r Louis*), 168.
Latéroversion, 127.
Leclerc (*D^r Lucien*), 2, 32, 35, 37, 48, 49, 53, 60, 80, 81, 82, 85, 86, 88, 145, 146, 148, 149, 158.
Lentes, 65, 91.
Lèpre blanche, 69, 130.
Lèpre noire, 69, 130.
Lèpre noueuse, 69, 130, 132.
Lèpre tuberculeuse, 69, 130, 132.
Leredde, 90.
Léthargie, 108.
Leyde, 78.
Libellus de curâ lapidis, 83.
Libellus Zoar de curatione lapidis, 51.
Liber de curatione lapidis, 50.
Liber memorialis, 51.
Liber ornamenti, 48, 49.
Lippert (*J.*), 2, 63, 97, 100, 101, 158.
Liṭâm, 19.
Lithiase rénale, 123.
Livre de la simplification, concernant la thérapeutique et la diététique, 47.
Livre de l'embellissement, 31, 47.
Livre des aliments, 36, 47, 145.
Livre des balances, 164.
Livre des généralités, 38.
Livre des médicaments, 36, 145.
Livre des particularités, 38.
Lorry, 3, 4, 5.
Lurette, 95, 112.
Luxation, 68, 110.
Luxation des vertèbres cervicales, 111, 141.
Luxation tibio-tarsienne, 68.

■

Macroglossie, 95.
Matmonide, 50.
 Maladie maxime, 132.
 Maladies épidémiques, 141.
 Maladies éruptives, 130.
Malaga, 6.
 Mal cervical, 142.
 Mal de Pott, V. Mal cervical.
Malik (imam), 25, 34.
Maqâlâ fi 'ilal el-kulâ, 47, 50, 51.
Maraqqiyâ, 106.
Maroc (ville), 19, 32, 33, 44, 45.
 Matrice, 126, 127.
 Médecine des signatures, 152.
 Médiastin, 121, 167.
 Mélanoglossie, 97.
 Mémorial, 49.
Merwân ibn Zohr, 13, 23.
 Mésocéphale, 105.
 Messe, 12.
 Messie, 12.
 Météorisme, 72, 116.
 Métrorragie, 127.
 Meurtrissures causées par l'entre-choquement des pieds, 68.
Michaud, 54, 80, 83.
 Migraine, 110.
Mittwoch (E.), 2.
 Moelle, 111.
Mohammed ben Cheneb, 24.
 Monolithrix, 90.
Montpellier, 86.
Morabit, 19.
Morphea alba, 69, 130.
Morphea nigra, 130.
Mujâhid, 14.
Mullattemin, 19, 26.
Mulatthemier, 19.
Munich, 147.

Murcie, 6, 32.
Muslim, 25.
Muwaḥḥidâna, 147.
 Muwaṭṭâ', 25.
 Mydriase, 100, 101.
 Myocardite, 115.
 Myosis, 100, 101.
 Myrmécies, 71.

■

Nævi, 131.
 Nerf optique, 102.
 Névralgies intercostales, 137.

●

Obstruction du canal de l'urètre, 125.
 Occlusion vaginale, 128.
 Cédème, 72.
 Cédème tympanique, V. Météorisme.
 Cesophage, 113.
 Onychogrypose, 69.
 Oppression, 119.
 Orgelet, 99.
 Otalgie, 93.
 Oxymel, 159.
 Oxyures vermiculaires, 135.
 Ozène, 94.

■

Palpitations, 114, 115.
 Paludisme, 142.
 Panaris, 137.
 Pannus, 64, 103.
 Paralysie, 132.
 Paralysie agitante, 111.
 Paralysie de la langue, 63.
Paravice, 36, 79, 80, 81, 83, 85, 87, 88, 90.

Parésie, 70, 132.
 Parésie linguale, 95.
 Pellagre, 107.
 Pellicules, 91.
Pertat (Dr), 5.
 Pertes, 67.
 Péricardite avec épanchement, 115.
 Périostite, 128.
 Phtiriase des paupières, 99.
 Physici, 79.
Physicus patavinus, 79.
 Picotement des paupières, 64.
 Pityriasis alba simplex, 91.
 Pneumatocèle, 125.
 Polype, 64, 94.
Porte de la Victoire, 40, 45.
 Poux, 65.
 Poux de la tête, 91.
 Practici, 79.
 Prolapsus de la matrice, 67, 127.
 Prunelles, 64.
 Prurit, 129.
 Ptérygion, 63.
 Ptosis, 5.
 Purpura hémorragique, 131.

Q

Qairouan, 14.
Qâsim [Abû 'l-Qâsim Isma'il ibn Mohammed El-İsfahâni], 25.
 Qatâ, 43.

R

Rabbi Mûsâ ibn Meymûn, V. *Maïmonide*.
 Raccourcissement du col de l'utérus, 66.
 Rage, 108, 109.
Razès, 4, 30, 50.

Réduction exagérée du volume de l'abdomen, 5.
 Relèvement exagéré de l'utérus, 66.
Renan, 11, 37, 40, 41, 60.
Renaudot (Abbé), 4.
 Rétrécissement du col utérin, 66.
 Rétroversion, 127.
Rhasis, V. *Razès*.
Ribât el-fâth, 45.
 Risâlâ, 47, 51.
Romayqiyâ, 19.
 Rougeole, 130.
 Rouget, 133.
 Rupture des uretères, 123.

S

Şâhîh, 25.
Sa'td (Le qâdî), 14.
 Salé, 45.
 Sangsues, 104.
 Scabies, 89.
 Scarabée, 152.
Schenck (Georges), 52.
 Sciatique, 137.
 Sclérodermie, 132.
 Sclérose de la rate, 71.
 Sclérotique, 102.
 Scrofules. V. *Tubercules fibro-crétacés*.
 Scrotum, 125.
Séville, 6, 15, 18, 21, 24, 27, 28, 29, 32, 39, 40, 44, 45, 47.
Slane (Mac Guckin de), 55, 56, 76.
 Spermatorrhée, 66.
 Splénomégalie, 71.
 Staphylome, 100.
Steinschneider, 18, 36, 37, 50, 52, 77, 78, 80, 81, 86, 87, 146, 147, 152, 164.
 Stérilité, 124.
 Stomatite ulcéruse, 97.

Strabisme, 64.
Succin, 159.
Sursaut, 133.
Syncope, 70.

T

Tâbiyâ, 45.
Taches hémorragiques de la sclérotique, 103.
Tachycardie, 115.
Tænias, 135.
Taie de la cornée, 64.
Talavera, 14.
Tedkirâ, V. Kitâb et-tedkirâ.
Teigne, 89.
Teinture des cheveux, 65.
Testicule, 66, 124, 125.
Teysîr, V. Kitâb et-teysîr.
Theorici, 79.
Thiria, 89.
Thrombose, 107.
Torticolis, 30, 111.
Toux, 114.
Trachéotomie, 5, 167.
Tractatus de morbis renum, 50.
Tractatus de morbo lepræ, 51.
Traité des fièvres, 48, 138.
Traité des maladies des reins, 47, 50.
Traumatismes, 69.
Tremblement rythmique, 111.
Tremblement spasmique, 133.
Trichiasis, 99.
Tubercules fibro-crétacés, 130, 131.
Tuméfaction scléreuse du foie, 71.
Tuméfaction scléreuse de la rate, 71.
Tumeur des reins, 123.
Tumeur du cou, 112.
Tumeur du fondement, 68.
Tumeur du médiastin, 121, 167.
Tumeur du poumon, 114.

Tumeur intercostale, 120.
Tumeurs, 69.
Tumeurs de la cavité thoracique, 119.
Tumeurs de la trachée, 112.
Tumeurs de l'utérus, 67, 127.
Tumeurs du péricarde, 115.
Tumeurs gastriques, 118.
Tumeurs extra-crâniennes, 92.
Tumeurs intra-crâniennes, 93.
Tympanisme. V. Météorisme.

U

Ulcère de l'estomac, 119.
Ulcère phagédénique de la matrice, 127.

V

Varices, 135.
Variole, 130.
Végétations, 131.
Végétations de la verge, 67.
Végétations du fondement, 68.
Vertise, 36, 48, 50, 80, 81, 82, 83, 85, 88.
Ventricule moyen du cerveau, 105.
Verrues, 67, 71.
Verrues séniles à dégénérescence épithéliomateuse, 137.
Vertige stomacal, 109.
Vitiligo alba, 47, 69, 130.
Vitiligo nigra, 130.
Vizir, 19, 20, 33.
Vulve, 126.

W

Waswâs, 106, 107.

Wüstenfeld (Ferdinand), 2, 11, 13, 15, 16, 19, 21, 37, 38, 40, 45, 48, 49, 50, 51, 53, 81, 145.

X

Xativa, 9, 13.

Y

Yúsuf ibn Tâcefn, 19, 32.

Z

Zinjâriyâ, 39.

Zoar, 50, 51.

Zohr, 11, 13, 50.

INDEX

DES LOCUTIONS ET MOTS TECHNIQUES ARABES

NOTA. — Les noms sont rangés dans l'ordre alphabétique et non d'après leur racine.

آفات المَقْعَدة, maladies du fondement, 67.

ابْرِيَة, pityriasis alba simplex, 91.

آتِساع الحَدَفَة, mydriase, 100.

اجْحَاب, déchirure, 128.

آحْتِبَاس, engorgement, 72.

احْتِبَامُ التَّبْلَغ, constipation, 122.

احْتِبَامُ لَحْمِيَّة, œdème, 72.

آحْتِلَاج, frisson, 71.

— tremblement spasmodique,

133.

آحْتِلَاج (الْفَلْب), palpitations, 114, 115.

آحْتِلَال مُنَاج, trouble de complexion.

آحْتِنَاف, étouffement, oppression, 119.

— rétrécissement du col utérin, 66.

آرْتِهَامُ, meurtrissures causées par l'entrechoquement des pieds, 68.

آسْتِحَاضَة, pertes utérines, 67.

آسْتِرْخَاء, impuissance virile, 125.

— parésie, 132.

- آسْتِرْخَاءُ الرِّحْمِ, déplacement de la matrice par relâchement des ligaments, 127.
- آسْتِرْخَاءُ اللِّسَانِ, paralysie de la langue, 63.
- آسْتِسْفَاءِ, hydropisie, 116.
- آسْتِسْفَاءِ زَقِّيَّ, ascite, 116.
- آسْتِسْفَاءِ طَبَّلِيَّ, œdème tympanique, météorisme, 72, 116.
- آسْتِسْفَاءِ كَحْمِيَّ, anasarque, 72, 116.
- آسْتِبْرَاغُ الطِّمْثُ, flux menstruel, 67.
- آسْوِدَادُ اللِّسَانِ, mélanoglossie, 97.
- اِطْرِيَّة, pâtes alimentaires, 149.
- آعْوِجَاجُ شَعْرِ الْاجْعَانِ إِلَى دَاخْلِهِ, trichiasis, 99.
- اِفْرَاطُ دُرُورِ الطِّمْثُ, métrorragie, 127.
- آكِلَة, chancre, 63, 67.
- آلَّاعْضَاءِ الرَّئِيْسَةِ (cerveau, cœur, foie, testicules), 107.
- آلَّاغْشِيَّةِ التِّيْ تَحْتُ العَظَمِ, les membranes intra-crâniennes, les méninges, 93.
- آلَّبَطَنِ الْأَسْفَلِ, l'hypogastre, 107, 121.
- الْبَطْنُ الْأَوْسَطُ مِنَ الدِّمَاغِ, le ventricule moyen du cerveau, 105.
- آلَّحْجَانِ الْأَجْعَانِ, agglutination des paupières, 98.
- آلَّتِنَاقِ الْأَجْعَانِ, agglutination des paupières. V. الحَامُ الْأَجْعَانِ.
- آلَّجْزَءُ الْفَدِيمِ مِنَ الدِّمَاغِ, la portion antérieure de l'encéphale, le cerveau, 104.
- الْجَزْءُ الْمُوَحَّدُ مِنَ الدِّمَاغِ, la portion postérieure de l'encéphale, le cervelet, 105.
- الْجَزْءُ الْأَوْسَطُ مِنَ الدِّمَاغِ, la portion moyenne de l'encéphale, le mésencéphale, 104.
- آلَّغِشَاءُ الذِّي بَوْقُ الْعَظَمِ (crâne, l'épicrâne), 92.
- الْغِشَاءُ الدِّي يَقْسِمُ الصَّدْرَ طُولاً (le médiastin), 120.
- الْفُوْقَةُ النَّاطِفَةُ (la faculté de raisonner), 62.
- الْكَثِيرُ الْأَرْجُلُ (le polype), 64, 94.

الْحَمْةُ الَّتِي بِي أَمَافِ العَيْنِ	أَنْجِزَالُ فَقَارِ الرَّقْبَةِ luxation des vertèbres cervicales, 141, 141.
الْحَسْبُ الْحَيَوَانِيَّةُ, l'esprit animal, 61.	اَنْذَارَاتُ (P.) اَنْذَارَاتٌ, pronostic, indication, 141.
الْحَسْبُ الْطَّبِيعِيَّةُ, l'esprit physique, 61.	أَنْشِفَاقُ الْعَظْمِ طَوْلًا, fêlure osseuse, 128.
الْحَسْبُ النَّاطِفَةُ, l'esprit raisonnable, l'intelligence, 61.	أَنْفِطَاعُ الْأَيْلَادِ, stérilité, 124.
أَمْتِلَاءُ الْمُلْتَاحِمِ, congestion de la conjonctive, 103.	أَنْفِلَابُ شَعْرِ الْجَعَانِ, entropion, 99.
أَمْتِنَاعُ الْطَمْثِ, aménorrhée, 127.	انْكَسَارُ الْعَظْمِ fracture spontanée de l'os, 129.
أَنْبِشَافُ عَرْقِ, épanchement sanguin, 120.	أَهْتِنَازُ الْأَسْنَانِ, ébranlement des dents, 96.
أَنْبِعَاثُ دَمِ مِنْ اسْبَلِ الْأَنَفِ, hémorragie anale, 122.	اَوَّاكِلُ الْأَنْفِ, chancres des fosses nasales, 94.
أَنْتِشَارُ, cataracte, 101.	أَوَّاكِلُ الشَّعَادِ, chancres des lèvres, 97.
أَنْتِشَارُ الْأَشْبَاعِ, ptosis, 99.	اَوْرَامُ الْغَشَاءِ الَّذِي بِوقِ الْعَظْمِ, tumeurs extra-crâniennes, 92.
أَنْتِبَاعُ الْلَّهَاظَةِ, enflure de la luette, 112.	
أَنْتِبَاعُ الْمَلْحَمِ, enflure, tuméfaction de la conjonctive, 102.	
أَنْتِفَاضُ, rupture, 123.	ب
أَنْتِشَيَانِ, testicules, 124, 125.	بَشَورُ (P.) بَشَورٌ, aphte, 95, 113.
أَنْجِرَابُ, strabisme, 64, 97.	— pustule, 99.

بِشْرَةٌ فِي الْمُلْتَحَمِ, granulation de la conjonctive, 103.

بِكْسَحٍ, enrouement, 112.

بِحَارِينَ وَ بِحَرَانَاتِ (P.) بُحَرَانٍ, crise, phénomène critique, 71, 140, 141.

بِرْسَامٍ (synonyme de شِرْسَام), délire, 108.

بِرَصٍ, lèpre blanche, morphea alba, vitiligo alba, 47, 69, 136.

بِرْوَدَةٍ, froideur (des corps et des médicaments), 161.

بِشْرَةٍ, épiderme, 151.

بِفُولٍ, légumes herbacés, 148.

بِلَّغَمٍ, pituite, phlegme, 71, 161.

بِنْجٍ, jusquiame ; électuaire ébriant composé de jusquiame et de chènevins, 159.

بِنْقٍ, dartre, 47.

بِنْقٍ ابِيْضٍ, dartre farineuse, 69, 130.

بِنْف اسْوَدٍ, lèpre noire, morphea nigra, vitiligo nigra, 69, 130.

بِوَاسِيرٍ, hémorragies anales chroniques, hémorroïdes, 122.

بِيَاضٍ, taie de la cornée, 64.

بِيَاضُ الْعَيْنِ, sclérotique, 102.

بِيَضَةٍ, céphalalgie, 109, 110.

ت

تَأَكُّلُ الرَّحْمِ, destruction de la matrice par un ulcère phagédénique, 127.

تَبَيَّضٌ مَوْضِعٌ مِنَ الشَّعْرِ, canitie partielle, 90.

تَدَبِّيرٍ, diététique, 75.

تَشْفَقٌ, crevasse, 136.

تَشْفَقُ الشَّعْرِ, Monilithrix, 90.

تَشْفَقُ الشَّبَعَةِ, gerçure des lèvres, 96.

تَشْتَنجٍ, contracture musculaire ; crampe, convulsion, 30, 65, 132.

— torticolis, 30, 411.

تَشْتَنجٌ لِلْأَظْفَارِ, onychogrypose, 69.

تَعْقَنٍ, gangrène, 113.

تَعْرِفُ الْأَنْصَالِ, solution de continuité, 142.

تَفَصِّيرُ الْأَجْلَدِ, sclérodermie, 132.

تفوس الذكورة, incurvation de la
verge. 126.

الاظفا، تكسار، onychomycose trichophytique, 68.

تکسر, fragilité (des os), ١٢٨.

تكميش لاظفار, cannelure des ongles
(dans l'hypertrophie unguéale), 69.

تھوّع, nausée, 119.

四

ثَالِيل (P. ثَالِيل, pour végétation; verrue; nævus; production épidermique indolore, 67, 68, 98, 131.

الْأَحْلِيلُ ثَالِلُو، végétations de la
verge, 67.

ثقب الاسنان, carie dentaire, 96.

السمع تَفَل, diminution de l'acuité auditive, 93.

ج

جَدَرَى, variole, 130.

جَذَامٌ, lèpre noueuse, tuberculeuse,
69, 130, 132, 135.

جراحات (P. جراح), blessure, traumatisme, 68, 69, 120.

جَرْب, gale, 69.

جرب لا جبان, blépharite ciliaire,
98.

جُسْءُ الطِّحال, sclérose de la rate,

جَسَّ, induration, 64.

جنون, folie furieuse, rage, 108.

جَوْهَرُ الدِّمَاغِ, substance cérébrale,

2

حامض, acide, 96.

حَتْ الفَرْعَ, *taenia*, 435.

حِجَابٌ, diaphragme, 421.

حِدَافٍ, prunelles, pupilles, 64.

حرارة, chaleur (des corps et des médicaments), 161.

حَارَّةٌ فَارِيَّةٌ, inflammation, 407.

جَزْعَةٌ, eczéma, 70, 131.

حَصَّةُ الْمَثَانَةِ, calcul vésical, 123,

حَصَّاهَا مَتَوَلِّدَةٌ فِي الْكَلَى	lithiasse	حَمْىٌ وَبَائِيَّةٌ	fièvre épidémique,
رِئَالِيَّةٌ، 123.		144.	
حَصَّبَةٌ، rougeole, 130.		حَمْىٌ يَوْمٌ	fièvre diaire, fièvre éphé-
حِكَّةٌ، prurit, picotement, 64, 129.		mère, 70, 138, 139.	
حُمْرَةٌ، pustule charbonneuse, 126.		حَوْلٌ	diplopie, 97.
حُمْضَهُ، acidité, 96.			
حُمَّيَّاتٌ مُمْتَزَّجَةٌ لِلْإِلْخَلَاطِ	fièvres mixtes, 139.		نَ
حَمْىٌ بِلْغَمِيَّةٌ ٧. حَمْىٌ الْبَلْغُم		حَمْىٌ خَاصِّرٌ تَانِيٌّ (D.)	hypochondre,
حَمْىٌ الدِّقَّ	fièvre hectique, 140.	137.	
حَمْىٌ الْعُفُونَةٌ	fièvre infectieuse, 71.	حَذَرٌ	paralysie, 132.
حَمْىٌ بِلْغَمِيَّةٌ	fièvre pituiteuse, adé-	خَذْلَةٌ	parésie, 70.
	noméningée, 71, 138.	حَرَّةٌ	apophyse épineuse (d'une ver-
حَمْىٌ ثَانِيَّةٌ	fièvre tierce, 70.		tèbre), 141.
حَمْىٌ دَمَوِيَّةٌ	fièvre sanguine, 138.	حُرُوجُ الرَّحْمِ إِلَى خَارِجِ	prolapsus
حَمْىٌ رِيعَ	fièvre quarte, 139.	دِلَانِيَّةِ الْمَاتِرِيَّةِ	de la matrice, 67.
حَمْىٌ سُودَاوِيَّهُ	fièvre quarte atrabi-	حُرُوفُ الصَّدْرِ	perforations de la
	laire, 140.		cage thoracique, 120.
حَمْىٌ سُونُوْخُوْسِ	fièvre synoque,	حَرِيَّةٌ	scrotum, 125.
	fièvre putride, embarras gastrique	حُشُونَهُ إِمْلَاسُ الْعَظَمَ	périostite,
	febrile, 140.	128.	
حَمْىٌ غَيْتٌ	fièvre tierce, 70, 138.	حَبَقَفَانٌ	tachycardie, 115.
حَمْىٌ مُتَّصِّلَةٌ دَائِمَّةٌ	fièvre conti-	حَلْطُ مُخَاطِيٌّ	mucosité nasale, 94.
	nue, 70.	خَنْبَسَةٌ	scarabée, parafe, 152.

خيار شَبَرَ, cassia fistula, 150.
خِيلان, purpura hémorragique, 131.

د

داء البَفَرَ, cysticercose, 134.
داء الشَّعْلَبَ, alopecia, 64, 89.
داء الحَيَّةَ, herpès tonsurant, 65, 89.
داء الشَّوْكَةَ, panaris, 138.

داء العِطَالَ, parésie, 70.
داء العِيَلَ, éléphantiasis, 135.
دَارِحَسَ, panaris, 137.
دارصوص, cinnamome, 159.
دُبَيْلَةَ, ulcère de l'estomac, 28, 29, 30,
119.

دِقَ القَلْبَ, myocardite, 145.
دِقَ الْمِعَدَةَ, atrophie de l'estomac,
117.

دَمَ, sang, 161.
دَمَ عَيْطَ, sang frais, 125.
دُمَّالَ, abcès, 129.
دُهْنَ, huile extraite par expression
des graines oléagineuses, 150.
دَوَارَالِيَ, varices, 135.

دُودَ صِغَارِ بِيَضَ, oxyures vermiculaires, 135.

ذ

ذات الجَنْبَ, tumeur intercostale,
120.

ذِبْحَةَ, esquinancie, angine, 141.

ر

رَائِحَةَ فَبِيَحَةَ بِي الْأَنْفَ, ozène, 94.
رَبَّةَ, hygiène, 61.
رَتْقَ, occlusion, 128.
رِحَامَ (P.), matrice, utérus, 126,
127.

رَضَ, fracture des vertèbres cervicales,
110.

رُطْبَةَ, humidité (des corps et des
médicaments), 161.

رُطْبَاتَ (P.), humeurs (de
l'œil), 102.

رُعَافَ, épistaxis, 64.
رَعَدَةَ, sursaut, 133.
رِعْشَةَ, ataxie, 133.

— tremblement rythmique, 111.

رِجَادَة، hyperostose, 129.

رَمَد، blépharite cilio-glandulaire, 63.

رُوح بَاصِر، puissance sensorielle de l'œil, acuité visuelle, 102.

رِياح غَلِيقَة، flatuosités intestinales, 66.

ز

رُكَام، coryza, 64.

رِجَارِيَة، fièvre tierce ictérique qui donne au teint du malade la nuance vert-de-gris, 139.

س

سَبَل، pannus, 64, 103.

سَخْج، érosion (de la muqueuse intestinale), 122.

سُدَّة، cataracte, 64.

سَدَد سَدَّة، engorgement, 110, 112, 116, 125.

— thrombose, 107.

سَدَر، vertige stomacal, 109.

سَرَطَان، cancer, carcinome, 135.

سُعال، toux, 114.

سَعْفَة، acné, 90.

سَكَّة، apoplexie, 107.

سِكْجِبَيْن، oxymel, 159.

سِلْعَة (P. سِلْعَة)، scrofule, tubercule fibro-crétacé, kyste, 98, 130, 131.

سُودَاوى، atrabilaire, 139.

ش

شَتَرَ إِلَى اسْبَل، ectropion, 98.

شَرْج، hémorragie anale passagère, 122.

شِرْسَام حَارَّ، délire aigu, 108.

شِرْسَام بَارِد، délire chronique, 108.

شِرَاسِيَع (P. شِرَسُوب)، côte aste-
nale, 137.

شَعِيرَة، orgelet, 99.

شُبْرَ (اِشْبَار)، bord libre des pau-
pières, 99.

شَفِيقَة، migraine, 110.

شَنَاج، attaque convulsive, 29, 30.

شَوْصَة، tumeur de la plèvre, 120.

شَيْبَ، canitie, 65.

ص

صُدَاع، céphalée, 110.

صَرْع، épilepsie, 106.

صِغْرُ الْبَيْضَتَيْنِ, atrophie testiculaire, 66.

صِغْرٌ مُفْرِطٌ, réduction exagérée du volume d'un organe; atrophie, 65.

صُبَارٌ, ascarides lombricoides, 135.

صَلَابَةٌ, induration, 66.

صَلَابَةُ الْفَاعِ, durillon de la plante du pied, 68.

صَلَعٌ, calvitie, 90.

صُوَابٌ, lentes, 65, 91.

— rouget (Acarus des récoltes), 133.

ص

ضَرَبٌ بِالسُّوَطِ, coups de fouet, 69.

ضَرَسُ الْأَسْنَانِ, agacement des dents, 96.

ضَعْفُ الْبَصَرِ, amaurose, amblyopie, 102.

ضَعْفُ الْمِعَاءِ وَالْمُثَانَةِ, hyperesthésie vésicale, faiblesse de vessie, 124.

ضَعْفُ الْمِعَاءِ إِنْ تَدْفَعُ التُّبْلُلِ, atonie intestinale, 121.

ضِيقُ الْحَدَفَةِ, myosis, 100, 101.

ط

طَرْقَةٌ, tache hémorragique de la sclérotique, 103.

طَفَرَةٌ, crème, cosmétique, 70.

طُولُ الرَّحْمِ, allongement hypertrophique du col de la matrice, 66.

ط

طَفَرَةٌ, ptérygion, 63.

ع

عَدَمُ الْبَيْضَتَيْنِ, anorchidie, 66.

عَدَمُ وَجْدِ الرَّوَاحِ, anosmie, 94.

عَرْقُ النَّسَاءِ, sciatique, 136.

عَرْقُ مَدِينَةِ مَدِينَةٍ, filaire de Médine, 134.

عَسْرُ الْحَسْنِ, anesthésie, insensibilité, 95, 126.

عَسْرُ حَرْكَةِ اللِّسَانِ, parésie linguale, 95.

عَسْرُ حَسْنِ الْذَّوْقِ, diminution, dépravation du sens du goût, 95.

عَصَبَةٌ مُجَوَّبةٌ, nerf optique, 102.

عَضَلُ الْمَرِئِ, tunique musculaire de l'œsophage, 113.

عَضْوُ رَئِيسِ, partie noble du corps, 107.

عَضْوُ شَرِيفِ, partie noble du corps, 107.

عِظَمُ الْحَكْمَةِ الَّتِي بِهِ أَمَانُ الْعَيْنِ, hypertrophie de la caroncule lacrymale, 99.

عِلَّةُ الْجُمُودِ, catalepsie, 107.

عِلَّةُ السُّبَاتِ, léthargie, 108.

عِلَّةُ كَبْرِيِّ, maladie maxime (lèpre tuberculeuse), 132.

غ

غِشَاءُ الْفَلْبِ, péricarde, 115.

غَشْوَى, syncope, 70.

غِلْظُ الرُّوحِ الْبَاسِرِ, diminution de l'acuité visuelle, 103.

غِلْظٌ خَارِجٌ عَنِ الطَّبِيعَةِ يَعْرُضُ فِي الْأَذْنِ, épaississement anormal du pavillon de l'oreille, 93.

غِلْظٌ خَارِجٌ عَنِ الطَّبِيعَةِ يَعْرُضُ فِي اللِّسَانِ, macroglossie, 95.

غَلَّيَانٌ, décoction, 27.

ب

هَالِمٌ, hémiplégie, 132.

فَتْقٌ, hernie, 65, 117.

فَرَّاجٌ (P. فَرَّاج), vulve, 126, 127, 128.

فَسْنَخٌ, luxation des vertèbres cervicales, 110.

فَطْسٌ, écrasement, 65.

فَطْسٌ لِّا صَابِعٌ لِّلْفَدَمِ, écrasement des orteils en flexion sur le pied, 68.

فَكٌ, luxation, 68.

فَكُّ الْفَدَمِ عِنْدَ اتِّصَالِهِ بِالسَّافِ, luxation tibio-tarsienne, 68.

فُوَاقٌ, hoquet, 119.

ف

فَابِضٌ, astringent, 96.

فَدَحٌ, abaissement de la cataracte, 104.

فَذْبُ الْمَنَى, éjaculation, 66, 126.

فَرَّاجٌ (P. فَرَّاج), ulcère, 89, 95, 113, 129.

فَرَّعٌ, teigne, 89.

فَرَّفَةٌ, borborygme, 66.

فَرْوَحُ الْرَّامِسِ, eczéma séborrhéique de Unna, 89.

فَصَبَّةُ الرِّئَةِ	trachée, 112.	كَمَرَبَا	ambre jaune, succin, 159.
فَصْرُ الرَّحْمِ	raccourcissement du col de l'utérus, 66.	كِيمُوس	chyme, 116.
فَضَيْبٌ	verge, 123, 125, 126.	كِيمُوسات	liquides organiques, 15.
فَطْعَ سَيْلُ الدَّمِ	hémostase, 123.	ل	
فُلَاعٌ	stomatite ulcéreuse, 96.	لِطَابَةُ الرُّوحِ الْبَاصِرِ	
فِلَةُ الْأَنْتِشَارِ	impuissance virile, 67.	لِطَابَةُ الرُّوحِ الْبَاصِرِ	
فِلَةُ الشِّمْوَةِ	anaphrodisie, 67.	لَغْوَةُ	distorsion de la bouche (dans la paralysie faciale), 63, 97.
فِلَةُ الْمَاءِ	aspermatisme, 67.	كَهَّاَةٌ	luette, 95, 112.
فَمْلٌ	pou, 65, 91.	كَوْزَانٌ (D.)	amygdales, 95, 112.
فَمْلُ بَيْنِ الْأَشْعَارِ	phtiriase des paupières, 99.	كَوْنٌ (P.)	الْوَانُ (ecchymose, 69.
فُولَنْجٌ	colique, 66.	م	
فَيْحٌ	pus, 125.	مَأْفَ (P. آمَافٌ)	angle interne de l'œil, 99, 100.
ك		مَاكُولٌ وَمَشْرُوبٌ يَطْلُقُ الْطَمْثَ	
كَبِيرٌ مُعْرَطٌ	développement exagéré d'un organe, hypertrophie, 65.	مَدْاواةٌ	
كُرَايَّةٌ	fièvre tierce ictérique qui donne au teint du malade la nuance vert de poireau, 139.	مَدْاواةٌ	thérapeutique, 75.
كُنْتَازٌ	convulsion (synonyme de تشنجٌ), 132.	مَوْرَى	œsophage, 113.
كَمَرَةٌ	gland, 126.	مَرَاقِقُ الْبَطْنِ	hypogastre, abdomen, 106, 117, 121.
		مَرَاقِيَّةٌ	hypochondrie, 106.

- | | |
|---|---|
| مُرّة سوداء, bile noire, atrabile, 161. | نَّثَنْ, fétidité, 66. |
| مُرّة صفراء, bile jaune, 161. | نَّثَنَ الْبَمْ, fétidité de la bouche, 97. |
| مرض اللَّوْز, amygdalite, 112. | نَّثَوْ, staphylome, 100. |
| مرض وبائيّ, maladie épidémique, 141. | نُخَاع, moelle épinière, 111. |
| مَرِيّ, galactagogue, 72. | نُخَالَة, pellicules du cuir chevelu, 154. |
| مسامير (P.) مِسَّمَار, clou, furoncle, 69. | نَّحْسَة العَصْب, piqûre des nerfs, 65, 105. |
| مُشَارِكة مَوْبِدَة, connexion vicieuse, 106. | نَطْوَ, relèvement exagéré de l'utérus, 66. |
| مَطْبُوح, extrait mou, obtenu par cuisson, 149. | نَغْلَة, verrue sénile à dégénérescence maligne; épithélioma, 28, 29, 30, 137. |
| مَغَالِيّ (P.) مَغَلِّيّ, décoction, 149. | نَفَاض, flexion de l'utérus, 66. |
| مُفَدَّم الدِّمَاغ, cerveau, 104. | نَفْرِس, goutte, 136. |
| مُلْتَكِم, conjonctive, 102. | نَفْصَان الْحَمَة الَّتِي فِي امْتَاقِ الْعَيْن, atrophie de la caroncule lacrymale, 100. |
| مِيرَاث, lypémanie, 106. | نَفْع, macération, 27. |
| ن | |
| نَار, inflammation, 69. | نَمْلَة, myrmécie, 71. |
| نَاسُور (P.) نَوَاسِير, fistule, 99. | نَوْعُ مِنَ الشَّالِيل يُعَرَّضُ فِي الْمَعْدَةِ, espèce de verrue qui prend naissance dans l'estomac, cancer gastrique, 118. |
| نبات الشعر في غير موضعه, implantation anormale des cheveux, asymétrie capillaire, 90. | |

٤
هِرَائِسْ (P.) هِرِيسَةٌ (هِرِيسَةٌ), hachis de froment cuit et de viande, 149.

و
وَبَاءٌ مَائِيٌّ (وَبَاءٌ مَائِيٌّ), paludisme, 142.
وَبَاءٌ يَحْدُثُ عَنْ امْبِيَادِ الْمَارِكَةِ (وَبَاءٌ يَحْدُثُ عَنْ امْبِيَادِ الْمَارِكَةِ), épidémie causée par l'absorption d'eaux stagnantes, 141.

وَجْعٌ لِلْأَذْنِ (وَجْعٌ لِلْأَذْنِ), otalgie, 93.
وَجْعٌ لِلْرَّاسِ (وَجْعٌ لِلْرَّاسِ), céphalée, 92.
وَجْعٌ لِلشَّرَاسِيَّفِ (وَجْعٌ لِلشَّرَاسِيَّفِ), névralgie intercostale, 137.

وَجْعٌ يَسْبِبُ لِلْأَعْيَاءِ (وَجْعٌ يَسْبِبُ لِلْأَعْيَاءِ), courbature, 136.
وَجْعٌ يَرْتَقِي إِلَى النَّسَاءِ (وَجْعٌ يَرْتَقِي إِلَى النَّسَاءِ), névralgie du nerf sciatique, 136.

وَجْعٌ يَنْتَهِ إِلَى الْعَضَلِ (وَجْعٌ يَنْتَهِ إِلَى الْعَضَلِ), entérite, 136.

وَجْعٌ يَنْتَهِ إِلَى الْمُعَاءِ (وَجْعٌ يَنْتَهِ إِلَى الْمُعَاءِ), arthropathie, 135.

وَرَمٌ (P.) (وَرَمٌ), tumeur, 63, 65, 67, 68, 69, 92, 93, 95, 102, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 127, 129, 137.

وَرْمٌ الطَّحَالِ الصَّلْبِ (وَرْمٌ الطَّحَالِ الصَّلْبِ), tuméfaction scléreuse de la rate, hypertrophie splénique, splénomégalie, 71.
وَرْمٌ الْكِبِدِ الصَّلْبِ (وَرْمٌ الْكِبِدِ الصَّلْبِ), tuméfaction scléreuse du foie, hypertrophie hépatique, cirrhose hypertrophique, 71.

وَرِيدٌ رَفِيقٌ شَعْرِيٌّ (وَرِيدٌ رَفِيقٌ شَعْرِيٌّ), vaisseau capillaire, 131.
وَسْوَاسٌ (وَسْوَاسٌ), trouble mental, 106, 107.

يَبُوْسَهٌ (يَبُوْسَهٌ), sécheresse (des corps et des médicaments), 161.

يَرْفَانٌ اصْبَرٌ (يَرْفَانٌ اصْبَرٌ), ictere, jaunisse, 117.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

NOTA. — Il n'est pas fait mention, sur cette liste, des livres d'un usage courant tels que les dictionnaires de Kasimirski, Lane, Dozy, Beaussier, du Cange, Diefenbach, Freund, Forcellini, etc.

‘Abdelwâhid El-Merrâkucî. — *Histoire des Almohades*, traduite en français par E. Fagnan (Alger, Jourdan, 1893, in-8).

‘Abderrezzâq El-Jezâ’irî. — *Keçf er-rumûz* (كتشاف الرموز), texte arabe (Alger, Ahmed ben Murâd Et-Terkî et frère, 1321 H., in-8, lithographie).

‘Abdo ’l-Wâhid Al-Marrékoshi. — *The history of the Almohades*, edited by Dozy (Leyde, Luchtmans, 1847, in-4).

Abû ’l-’Alâ’ Zohr. — *Libellus Zoar de curatione lapidis. Canon quem scripsit Alguazir Abuale Çor filius Abmeleth filii Çor imperatori Sarracenorum Haly filio Josephi filii Tesiphin* (Venetiis, 1497, in-fol.).

Arnold de Villeneuve. — *Liber de conservacione corporis seu de regimine sanitatis...* Ms. 972 de la Bibliothèque de l’Arsenal, à Paris.

Astruc (Jean). — *Mémoires pour servir à l’histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier* (Paris, Cavelier, 1767, in-4).

Avicenne. — *Libri quinque Canonis medicinæ...* (arabice) (Romæ, in typographia Medicea, 1593, in-fol.).

Berthelot et Houdas. — *La chimie au moyen âge : l’Alchimie arabe*, in *Histoire des sciences*, t. III (Paris, Imprimerie nationale, 1893, in-4).

Boinet (Amédée). — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris* (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1908, in-8).

- Brockelmann (Carl).** — *Geschichte der arabischen Literatur* (Weimar, 1898, et Berlin, 1899-1902, in-8).
- Brunet (Jacques-Charles).** — *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* (Paris, Didot, 1860, in-8).
- Casiri.** — *Bibliotheca arabico-hispana escurialensis* (Madrid, Antonio Perez de Soto, 1760-1770, in-fol.).
- Codera.** — Al-Mocham, V. Ibn El-Abbâr.
— *Complementum libri Assilah*, V. Ibn El-Abbâr.
- Colin (D^r Gabriel).** — *'Abderrezzâq El-Jezâ'îrî* (Montpellier, Delord-Böhm et Martial, 1905, in-8).
- Daremburg (D^r Ch.).** — *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien* (Paris, Baillière, 1854, in-8).
- Daru.** — *Histoire de la République de Venise* (Paris, Firmin Didot, 1853, in-8).
- Dercle (D').** — *De la pratique de notre médecine chez les Arabes* (Alger, Jourdan, 1904, in-8).
- Dozy.** — *Histoire des musulmans d'Espagne* (Leyde, Brill, 1861, in-8).
- Duhring.** — *Traité des maladies de la peau*, traduit de l'anglais par les Drs Barthélemy et A. Cholson (Paris, Masson, 1883, in-8).
- Fagnan (E.).** — *Bayano 'l-Moghrib* (بيان المغرب), d'Ibn 'Adârî, traduction française (Alger, Fontana, 1901, in-8).
- Fernelius (D^r J.).** — *Medici antiqui, Graeci, Latini et Arabes qui de febribus scripserunt, summo studio atque labore ab excellentissimo D. Joanne Fernelio, Ambiano, Medico ac Philosopho olim in unum collecti, nunc vero omni diligentia in hac impressione in lucem editi. Opus præclarum et tam medicis quam rem medicam profitentibus ad cognoscendas qualitates et differentias Febrium remediaque et curationes earum perutile ac necessarium* (Venetiis, apud Robertum Meiettum, 1594, in-fol.).
- Flügel (Gustave).** — *Lexicon bibliographicum*, V. Hajji Kâlfâ.
- Freind (Joh.).** — *M. D., serenissimæ Reginæ Carolinæ archiatri, opera omnia medica* (Londres, John Wright, 1733, in-8).

Guigues. — *Le livre de l'art du traitement, de Najm ad-dyn*
Mahmoud (Beyrouth, 1903, in-4).

Hâjjî Kâlfâ. — *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*,
 publié et traduit en latin par Gustave Flügel (Londres,
 1842, in-4).

Hallopeau et Appert. — *Pathologie générale* (Paris, J.-B.
 Bailliére et fils, 1904, in-8).

Hallopeau et Leredde. — *Traité pratique de dermatologie*
 (Paris, Bailliére et fils, 1900, in-8).

Hammer-Purgstall. — *Literaturgeschichte der Araber* (Wien,
 Kais. Königl. Hof-und Staatsdruckerei, 1856, in 4).

Haven (Dr Marc). — *La vie et les œuvres du maître Arnaud de*
Villeneuve (Paris, Chamuel, 1896, in-8).

Herbelot (d'). — *Bibliothèque orientale* (La Haye, Neaulme et
 Van Daale, 1877-1879, in-4).

Hirschberg u. Lippert. — *Die Augenheilkunde des Ibn Sina*,
 aus dem Arabischen übersetzt und erläutert von
 J. Hirschberg und J. Lippert (Leipzig, Veit, 1902, in-8).

Hirschberg. — *Sitzungsberichte der Königlich-preussischen*
Academie der Wissenschaften (Berlin, Reichsdruckerei,
 1903, in-8).

Houdas (O). — V. Berthelot et Houdas.

Ibn Abî Oṣaybi‘â. — ‘Uyûn el-anbâ’ fi ṭabaqât el atibbâ’
 (عيون الانباء في طبقات الأطباء), publié au Caire, à l'im-
 primerie de Muṣṭafâ Efendi Wahbî, par Imru ’l-Qays ibn
 Tahhân, 1299 H. (1882 C.) [Cette édition a été reproduite
 par August Müller, à Koenigsberg, en 1884.]

Ibn El-Abbâr. — *El-Mu‘jam* (المجمع), texte arabe publié par
 Codera sous le titre d’Al-Mocham (Madrid, Joseph de
 Rojas, 1886, in-8).

— *Kitâb et-tekmîla li Kitâb es-ṣilâ* (كتاب التكميلة لكتاب الصلة), publié par Codera sous le titre de « Complementum libri Assilah » (Madrid, Joseph de Rojas, 1887, et Miguel Romero, 1889, in-8).

Ibn El-Hacçâ’. — *Glossaire sur le Mansûri de Razès*, Ms. de
 Leyde, n° 331.

- Ibn Kallikān.** — *Kitâb wafayât el-a'yân* (كتاب وفيات الأعيان), édition Wüstenfeld (Göttingen, Dauerlich, 1835, in-8).
- Jacobi (Dr).** — *Atlas des maladies de la peau*, traduit par le Dr Dubois-Havenith (Paris, Octave Doin, 1904, in-4).
- Julien (Dr).** — *De la phtiriase des paupières*, in *Mémoires de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie* (déc. 1891).
- Koning (Dr de).** — *Trois Traités d'anatomie arabes par Mohammed ibn Zakariyya Al-Razi, Ali ibn Abbas et Ali ibn Sîna* (Leyde, Brill, 1903, in-4).
- Landouzy (Dr Louis).** — *Évolution et rôle social de la médecine au temps présent*, in *Revue de Hongrie* (Paris, Hachette, 15 août 1909).
- Leclerc (Dr Lucien).** — *Histoire de la médecine arabe* (Paris, E. Leroux, 1876, in-8).
- *Kâchîf er-roumoûz*, d'Abd Er-Rezzaq Ed-Djezaïry, traduction française (Paris, J.-B. Baillière et fils; Ernest Leroux, 1874, in-8).
- Michaud.** — *Biographie* (Paris, Desplaces, 1854, in-8).
- Mohammed ben Cheneb.** — *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb* (Paris, Leroux, 1905, in-8).
- Pertat (Dr).** — *Du ptosis; son traitement chirurgical, particulièrement par le procédé de M. le professeur Panas* (Paris, Steinheil, 1893, in-4).
- Renan (Ernest).** — *Averroès et l'Averroïsme* (Paris, Durand, 1852, in-8).
- Sacy (Silvestre de).** — *Calîa et Dimna* (Paris, Imprimerie royale, 1816, in-4).
- Steinschneider (Moritz).** — *Archiv für pathologische Anatomie* (Berlin, Georg Reimer, 1873).
- *Die europäischen Uebersetzungen aus dem Arabischen bis Mittel des XVII Jahrhunderts*, in *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Academie der Wissenschaften in Wien* (Wien, 1905).

- *Die hebräischen Handschriften der Königlichen Hof-und Staatsbibliothek in München* (Munich, 1875, in-4).
- *Die hebräischen Uebersetzungen des Mittelalters, und die Juden als Dolmetscher* (Berlin, Kommissionsverlag des bibliographischen Bureaus, 1893, in-8).

Wüstenfeld (Ferdinand). — *Geschichte der arabischen Aerzte und Naturforscher* (Göttingen, Vandenbrœck und Ruprecht, 1840, in-8).

- *Vergleichungstabellen der muhammedanischen und christlichen Zeitrechnung*. (Leipzig, Brockhaus, 1854, p. in-fol.).

ANONYME. — *De balneis omnia quæ exstant apud Græcos, Latinos et Arabes* (Venetiis, apud Juntas, 1553, in-fol.).

MANUSCRITS. — Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, Ms. n° 272 (5119) [ancien n° 171]; traduction latine du Teysir par Jean de Capoue.

- Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. n° 972 (fonds latin). *V. suprà Araold de Villeneuve.*
- Bibliothèque de l'Escurial, Ms. n° 844 [ancien 839] (fonds arabe) : *Tedkirà d'Abù 'l-'Alà'.*
- Bibliothèque nationale, Ms. n° 2113 (fonds arabe) : *عيون لانباء*, d'Ibn Abi Oṣaybi'ā.
- Bibliothèque nationale, Ms. n° 2114 (fonds arabe) : *عيون لانباء*, d'Ibn Abi Oṣaybi'ā.
- Bibliothèque nationale, Ms. n° 2959 (fonds arabe) : *كتاب لاقتصاد*, d'Avenzoar.
- Bibliothèque nationale, Ms. n° 2960 (fonds arabe) : Diverses œuvres d'Avenzoar et de son père Abù 'l-'Alà'.
- Bibliothèque nationale, Ms. n° 6948 (fonds latin) : Traduction latine du Teysir par Jean de Capoue.

Vu, le 12 novembre 1910,

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS :

A. CROISET.

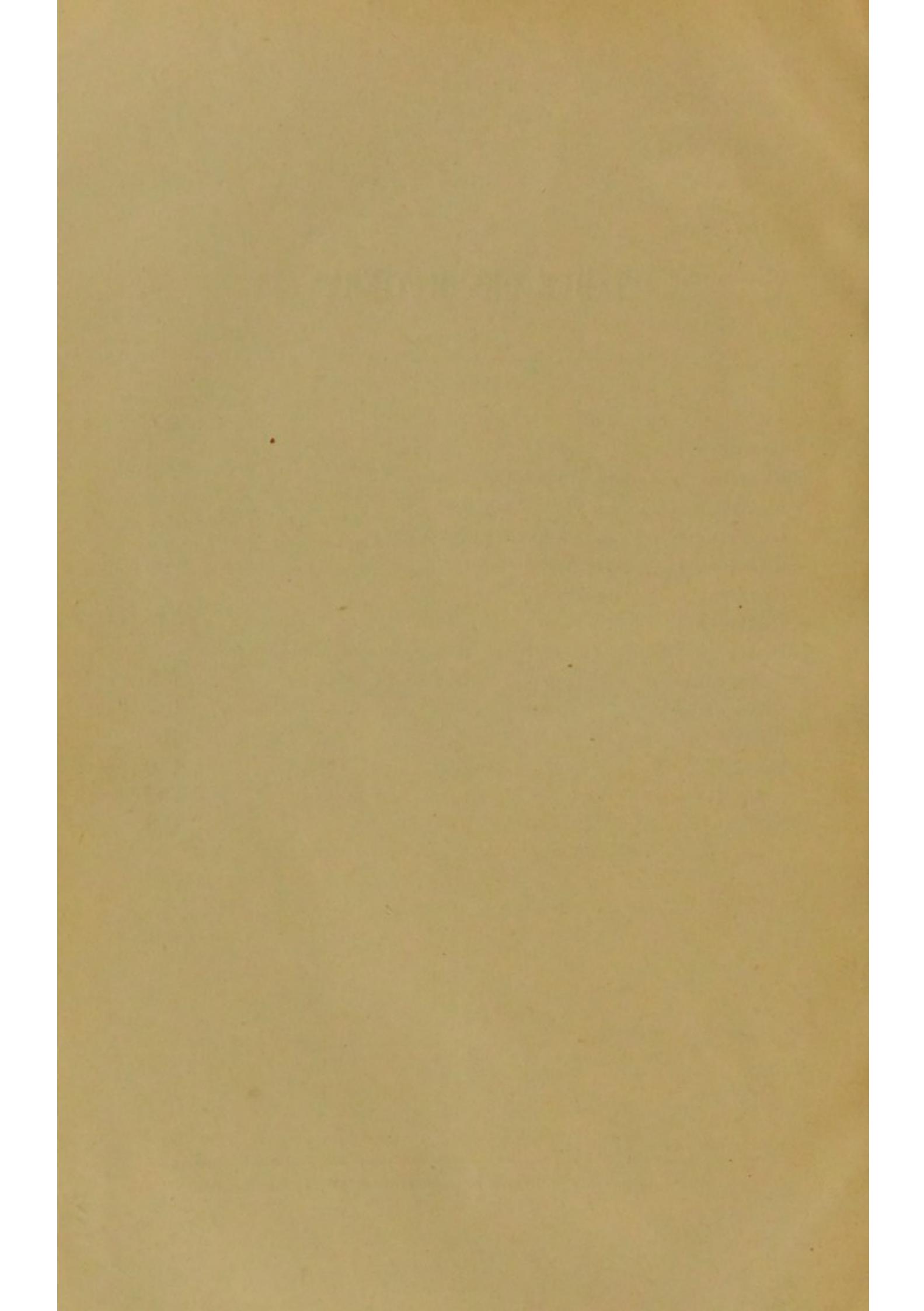
Vu et permis d'imprimer,
LE VICE-RECTEUR DE L'ACADEMIE DE PARIS :
L. LIARD.

ERRATA

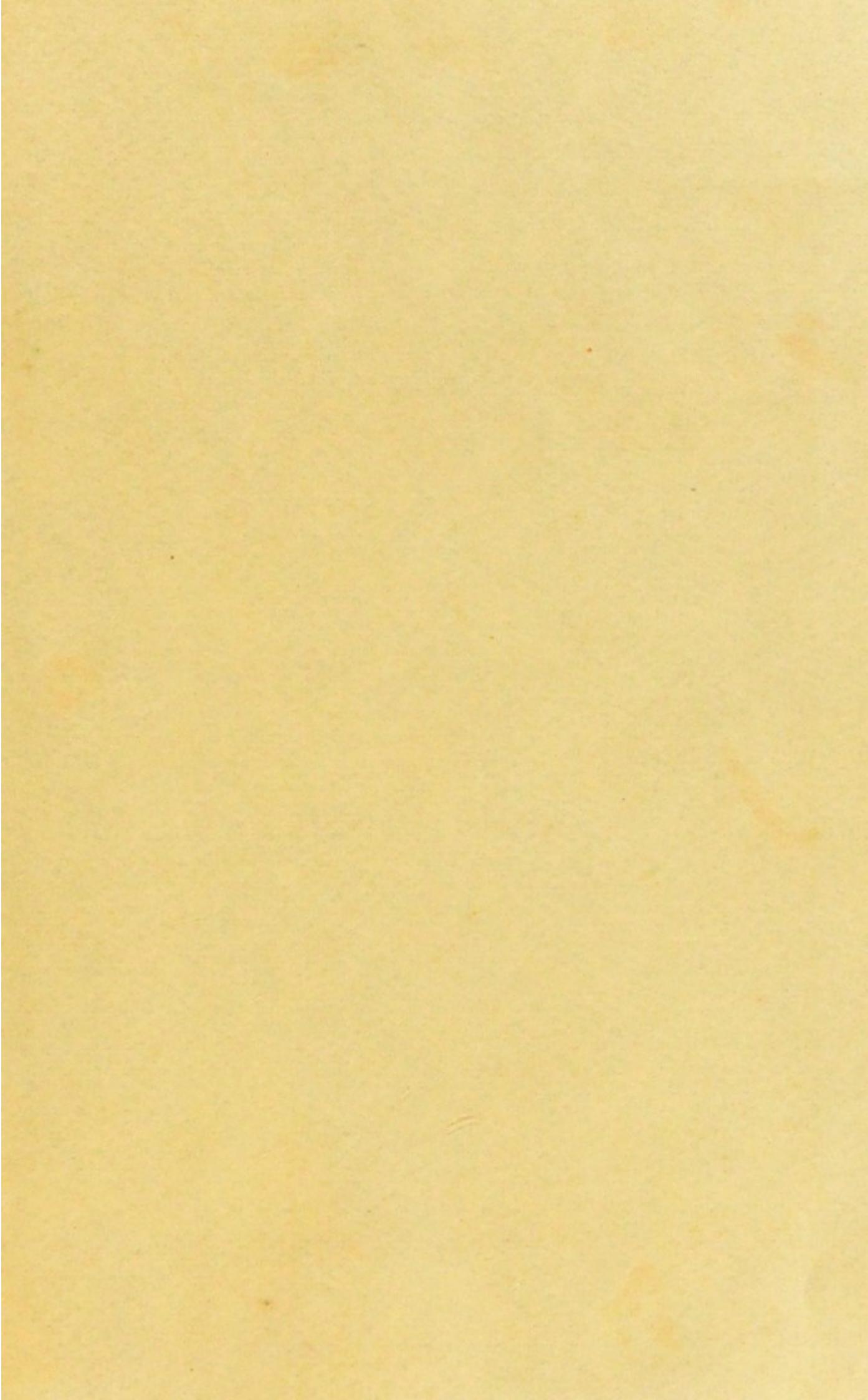
		Au lieu de :	Lire
P. 44,	note 2,	in-4,	in-8.
P. 35,	note 3,	سلیما،	تسليما.
P. 65,	note 3,	نَحْسَة،	نَحْسَة.
P. 66,	l. 2,	الفولنج،	الفولنج.
P. 95,	l. 12,	insensibilité gustative,	insensibilité.
P. 102,	note 2,	conunctiva,	conjunctiva.
P. 103,	note 2,	ملتحم،	ملتحم.
P. 106,	note 4,	c'est le participe,	c'est le synonyme du participe.
P. 112,	l. 18,	اورم،	اورام.
P. 116,	note 3,	حسن،	حسن.
P. 142,	l. 32,	amydalite,	amygdalite.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. — Les ancêtres d'Avenzoar	9
CHAPITRE II. — La vie d'Avenzoar	23
CHAPITRE III. — Les œuvres d'Avenzoar	47
CHAPITRE IV. — Le <i>Kitâb el-iqtîṣâd</i>	53
CHAPITRE V. — Le <i>Teyṣîr</i>	75
CHAPITRE VI. — Le <i>Kitâb el-ardîyâ</i>	145
CHAPITRE VII. — Le style et la philosophie médicale d'Avenzoar.	155
CONCLUSION	167
INDEX I.	169
INDEX II	179
INDEX III	193
ERRATA.	198









VINCENT

